



Les migrants

Lettre 136 aux cercles de silence

Août 2026

Oh les beaux jours ; la chaleur aussi dont certains essaye d'y remédier – mais pas les migrants. Certains ont le malheur de perdre, par incendie, leur maisons – lieu d'abris et de souvenirs – et d'autres ont quitté leur maison pour chercher ailleurs une vie plus décente ou plus sûre - loin des activités guerrières.

La prochaine Eclipsé du soleil par la lune, aura lieu après que vous ayez reçu cette missive. Cette éclipse c'est un astre non éclairé qui cache les diversité de la lumière solaire qui nous fit vivre. En revenant sur terre ; l'éclipse de la biodiversité humaine – si nécessaire à la prolongation de la vie – dont le signe patent correspond aux migrants, n'est-elle pas assombrie par une pensée adroite du grand remplacement ? Mais l'éclipse solaire ne dure que 2 ou 3 minutes , alors que l'éclipse politique risque de durée bien plus longtemps. Mais moins que la tenue d'une soixantaine de cercles de silence en France, puisqu'elle dure depuis bientôt 20 ans !

Durant ces beaux jours, quels sont ces habitants se mobilisent pour sauver des vies, pour aider des personnes à accomplir leurs rêves : vivre en paix ? Ce sont les bénévoles qui portent assistance aux exilés. Il faut des manifestations monstres, et souvent éphémères, pour que les responsables politiques découvrent soudain, que la question des réfugiés n'est pas réglée. Et que ce n'est pas des murs, des personnels de police qui régleront la question, puisqu'il s'agit de personnes qui veulent vivre de leur travail avec leur famille, sans guerre et, libre. Telle est l'origine des déplacements.

Ceuta : Beaucoup de bruit pour rien écrivait *William Shakespeare* si on était en 1600. Reste à imaginer quels pourraient être, aujourd'hui, les acteurs de cette pièce qui se joue à Ceuta.

Bonne lecture,

Michel Girard

TABLE DES MATIERES

FRANCE	3
La nomination de François-Noël Buffet comme Défenseur des droits suscite des inquiétudes dans la société civile	3
Hébergement d'urgence : une circulaire pour fluidifier les parcours en stabilisant la situation administrative des personnes étrangères	3
Contentieux des étrangers : le ministère de l'Intérieur va recourir à l'IA pour assister le traitement des recours	4
Asile en France en 2025 : les femmes désormais plus nombreuses à bénéficier de la protection subsidiaire	4
Chaque jour pour porter assistance aux exilés. Un bénévolat pas comme les autres.....	7

Crise de Ceuta : 60 CRS en renfort pour contrôler la frontière dans les Pyrénées-Orientales	8
Le Conseil Constitutionnel entérine l'allongement de la durée maximale de rétention à 210 jours.....	9
Calais.....	10
Mayotte	12
Paris.....	14
Saint-Aubin-sur mer.....	17
Seine-Saint-Denis.....	17
Toulouse	19
Tours.....	19
MANCHE	21
Berk-sur-Mer.....	22
Hardelot.....	23
MEDITERRANEE.....	23
UNION EUROPÉENNE.....	25
La Commission européenne note "des progrès considérables dans la mise en œuvre" du pacte asile et migration.....	25
Drame de Ceuta*	27
Allemagne	30
Espagne	34
Grèce	48
Italie.....	50
Luxembourg	51
EUROPE	53
Monténégro	53
Royaume-Uni	53
AFRIQUE	55
Après son expulsion d'Algérie vers Assamaka, un migrant togolais meurt des suites de graves brûlures, au Niger	55
Afrique du sud.....	57
Cameroun	58
Maroc	59
Nigéria.....	61
AMERIQUE.....	62
USA.....	62
INTERNATIONAL.....	64

FRANCE

LA NOMINATION DE FRANÇOIS-NOËL BUFFET COMME DEFENSEUR DES DROITS SUSCITE DES INQUIETUDES DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Figure de la droite conservatrice et sénateur Les Républicains (LR) du Rhône, François-Noël Buffet, a été nommé par le président de la République pour succéder à Claire Hédon au poste de Défenseur des droits. Son mandat de six ans, non-renouvelable et irrévocable, s'achève le 20 juillet. Lors de ses auditions par les Commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui pouvaient bloquer sa nomination si plus de 3/5e des membres s'y opposaient, le sénateur a défendu sa capacité à faire preuve d'impartialité sur la défense des droits des personnes face aux institutions. Pourtant, sa nomination a été dénoncée par de nombreuses organisations de défense des droits en raison de ses positions hostiles à l'immigration, aux droits des femmes et des personnes LGBTI+. Il s'est notamment opposé au mariage pour tous et à l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution, et a soutenu le durcissement des politiques migratoires à plusieurs reprises. Plusieurs associations, dont France terre d'asile, avaient lancé le 3 juillet une pétition appelant le Président de la République à renoncer à cette nomination, qui a depuis récolté plus de 150 000 signatures. Un collectif d'associations s'est mobilisé contre cette nomination appelant les parlementaires à la rejeter.

HEBERGEMENT D'URGENCE : UNE CIRCULAIRE POUR FLUIDIFIER LES PARCOURS EN STABILISANT LA SITUATION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Le 2 juin 2026 a été publiée une circulaire à destination des préfets, co-signée par les ministres du Logement et de l'Intérieur, visant « *la stabilisation de la situation administrative des personnes bénéficiaires de l'hébergement d'urgence pour faciliter leur accès au logement et à la promotion de l'aide au retour volontaire pour celles qui n'ont pas vocation à se maintenir sur le territoire* ». Le texte s'articule autour de quatre axes : lutter contre les ruptures de droit au séjour des personnes étrangères hébergées en situation régulière, réaliser un examen prioritaire des dossiers des personnes hébergées exerçant un métier en tension et éligibles à une admission au séjour, assurer une délivrance rapide des cartes de séjour aux bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), et renforcer le recours à l'aide au retour volontaire (ARV) pour les personnes sous

le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), grâce à une « *information plus systématique* ». Dans un contexte déjà marqué par une réduction des places en hébergement d'urgence et aggravé par la canicule, cette circulaire n'offre pas de solution aux problèmes structurels de manque de places d'hébergement et d'accès au logement. Plusieurs adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), dont France terre d'asile, ont dès lors appelé l'État à fournir « *les actes indispensables à la survie des associations, à la dignité des plus fragiles et à la tranquillité publique* ».

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/hebergement-durgence-publication-dune-circulaire-relative-a-la-stabilisation-de-la-situation-administrative-des-personne-beneficiaires/>

CONTENTIEUX DES ETRANGERS : LE MINISTERE DE L'INTERIEUR VA RECOURIR A L'IA POUR ASSISTER LE TRAITEMENT DES RECOURS

Le ministère de l'Intérieur va expérimenter, à partir de la fin de l'année 2026, un outil d'intelligence artificielle (IA) baptisé « *Astrée* » afin d'assister le traitement du contentieux des personnes étrangères dans quatre préfectures (Seine-Saint-Denis, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes et Ille-et-Vilaine). Présenté comme un moyen d'« *automatiser les tâches répétitives* » face à l'augmentation de 18,8 % des recours entre 2024 et 2025, le dispositif n'a pas « *vocation à se substituer* » aux agents selon le ministère. Cette expérimentation intervient alors que le Conseil d'état a enjoint, le 5 mai 2026, à l'administration de remédier aux dysfonctionnements de l'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF), identifiés comme l'une des causes de la multiplication des recours. Des juristes, dénoncent une « *fuite en avant technologique* » qui traduit une volonté de gérer l'afflux des recours plutôt que d'en traiter les causes profondes. Un constat que partage, en interne, une source du ministère, qui pointe une logique où priment « *les chiffres au détriment du traitement humain* ». Les craintes portent également sur les risques liés à l'utilisation de l'IA pour les personnes tels que la reproduction de biais discriminatoires et la tendance à conforter des décisions défavorables, surreprésentées en droit des étrangers.

<https://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites-choisies/kabubu-integrer-par-le-sport>

ASILE EN FRANCE EN 2025 : LES FEMMES DESORMAIS PLUS NOMBREUSES A BENEFICIER DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE

La demande d'asile en France a diminué de 5,5 % entre 2024 et 2025. Cette baisse de la demande d'asile a été confirmée par le dernier rapport d'activités de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) paru mardi 28 juillet 2026. Après avoir atteint un niveau historique en 2024 avec 153 715 dossiers, la demande d'asile introduite à l'Ofpra a légèrement décru en 2025, atteignant 145 270 demandes (réexamens inclus). Les Ukrainiens représentent la première nationalité à demander l'asile, avec près de 12 000 premières demandes en 2025. La tendance semble se poursuivre en 2026, avec une baisse de 20 % au premier semestre 2026.

Face à l'augmentation de cette demande au fil des années depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, l'Ofpra a renforcé ses effectifs. Depuis septembre 2025, *"le traitement des demandes d'asile ukrainiennes a été mutualisé entre les divisions géographiques Asie, Amériques-Maghreb et Amériques-Maghreb, portant à 261 le nombre d'officiers de protection formés pour en assurer l'instruction"*, évoque l'Ofpra. Les Ukrainiens sont suivis de près par les ressortissants de République démocratique du Congo (près de 11 300) et d'Afghanistan (près de 10 800).

La tendance à la baisse s'explique par une certaine géographie des conflits, selon l'Ofpra. *"Les Iraniens vont beaucoup en Turquie, les Palestiniens beaucoup au Royaume-Uni, etc. (...) On est dans des pays dont les ressortissants ne viennent pas traditionnellement en France"*, souligne le directeur général de l'Ofpra. Mais aussi par les contrôles renforcés aux frontières européennes : *"Lorsque vous avez des contrôles qui s'accroissent, mécaniquement, vous avez une baisse des demandes"*.

"Il s'agit de la deuxième année consécutive de baisse observée depuis la crise du Covid en 2020", avait fait observer en janvier la Direction générale des étrangers de France (DGEF), qui comptabilise elle aussi les chiffres de l'asile en s'appuyant sur les dossiers déposés en préfectures (GUDA).

Un peu plus de 50 % de femmes ont été placées sous la protection de l'Ofpra en 2025, soit une hausse de 3 points par rapport à 2024. Parmi les violences de genre évoquées lors des entretiens Ofpra (mariages forcés, mutilations sexuelles...), les violences domestiques prennent une place grandissante. *"L'année 2025 confirme l'augmentation observée quant à l'invocation des faits de violences domestiques par les demandeuses d'asile qui l'allèguent désormais de façon plus explicite comme motif propre lors de leurs entretiens"*, précise l'Ofpra.

Sur les questions de traite, un nombre *"grandissant"* de ressortissantes de pays latino-américains, qu'elles soient cisgenre et transgenre, invoquent être victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, relève l'Ofpra. Les principaux pays concernés sont le Pérou et la Colombie.

Pour la première fois, les femmes deviennent plus nombreuses parmi les bénéficiaires de la protection subsidiaire, ouvrant droit à un titre de séjour de quatre ans. Les femmes représentent ainsi 52 % des protections subsidiaires accordées en 2025.

Pour rappel, la jurisprudence évolue sur la question des femmes et de l'asile. La CNDA avait d'abord reconnu l'existence du groupe social des femmes et jeunes filles afghanes en juillet 2024. De la même manière, la CNDA a reconnu le groupe social des femmes en Iran et en Somalie, en avril puis octobre 2025. Elle l'a refusé pour d'autres, notamment les femmes pakistanaïses. Si la reconnaissance d'un groupe social fondé sur le genre *"n'emporte pas, par elle-même, reconnaissance automatique de la qualité de réfugié"* comme le rappelle l'Ofpra, ces nouveautés juridiques renforcent les dossiers d'asile déposés par les femmes.

Parmi les 145 270 demandes de protection internationale, 111 343 étaient des premières demandes d'examen. Il faut bien comprendre que la baisse des dossiers reçus concerne uniquement ces premières demandes. Celles-ci ont en effet baissé de 14,4 % entre 2024 et 2025.

À l'inverse, fait remarquable : les demandes de réexamens ont augmenté, elles, de 43 %. Près de 33 000 demandes de réexamen ont été déposées en 2025, contre 23 000 l'an dernier. Cela représente un dossier sur cinq déposé à l'Ofpra. Avant la crise

sanitaire, cela ne représentait que 7% des dossiers. Haïti est la première nationalité à effectuer des demandes de réexamen - près de 23 % du total. *"L'absence de perspective d'amélioration de la situation générale du pays conduit des personnes ayant quitté Haïti depuis plusieurs années à déposer une demande d'asile"*, souligne en outre l'Ofpra dans son rapport.

La baisse globale de la demande d'asile s'accompagne, à l'inverse, d'une amélioration du taux de protection. En 2025, l'Ofpra a examiné 156 000 dossiers au total. Il s'agit de son *"plus haut niveau d'activité jamais enregistré"*. C'est 10% de dossiers traités en plus qu'en 2024.

Bilan : le taux de protection a gagné deux points en plus. Il s'élève désormais à 41,2%, pour les réponses en première instance. Cette tendance à la hausse est expliquée par l'Ofpra par la place prépondérante des dossiers ukrainiens, afghans et haïtiens, qui ont toujours eu un très fort taux de protection.

Si l'on observe les demandes de première comme de seconde instance - c'est-à-dire en englobant les réponses de la Cour nationale du droit d'asile, l'évolution à la hausse est de 12 % par rapport à 2024.

Au global, près d'un demandeur d'asile sur deux voit sa demande aboutir favorablement, comme l'écrivaient déjà la Direction générale des étrangers en France (DGEF) et l'Ofpra.

La part de titres de réfugiés et de protection subsidiaires délivrés après une réponse positive est quasiment équivalente. Là où le nombre de titres de réfugiés reste à peu près stable par rapport à 2024, c'est le nombre de protection subsidiaires accordées par l'Ofpra qui a fortement augmenté : plus 36 %, par rapport à l'an dernier.

Même du côté des procédures accélérées, le taux de protection augmente. Il est en hausse de 10 points, atteignant 37 % de réponses positives dans les procédures accélérées (contre 26,4 % en 2024). Cette hausse est notamment portée par les dossiers de ressortissants haïtiens, à l'issue souvent favorable.

Pour rappel, une procédure accélérée est engagée lorsqu'il s'agit d'une demande de réexamen, d'un ressortissant provenant d'un des 13 pays classé « d'origine sûre », ou encore, quand la personne demande l'asile pour éviter un éloignement. Haïti représente 13 % des procédures accélérées examinées. La Géorgie, du fait de son inscription sur la liste des pays d'origine sûrs, totalise 10 % de ces procédures.

La part des procédures accélérées est passée, en un an, de 38 à 45 % du total des demandes d'asile, rapporte l'Ofpra. Soit près d'un dossier sur deux désormais. Cette proportion n'a fait qu'évoluer à la hausse, d'année en année, depuis vingt ans.

Avec 862 demandes déposées en 2025, le nombre de demandes des mineurs non-accompagnés est en baisse de 16%. *"Ce phénomène significatif, observé depuis deux ans, se justifie en partie par la baisse continue de la demande de MNA afghans"*, explique l'Ofpra. En revanche, la tendance à l'augmentation de la part des filles se confirme. Elles représentaient 26 % du total en 2024, en augmentation par rapport à l'année précédente. En 2025, leur part atteignait 35 %, soit plus d'un dossier sur trois. Le taux de protection reste assez élevé, avec 78% des demandes acceptées en première instance, mais ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2024.

<https://www.ofpra.gouv.fr/actualites/bilan-2025-de-lofpra-une-activite-record-et-des-evolutions-contrastees>

CHAQUE JOUR POUR PORTER ASSISTANCE AUX EXILES. UN BENEVOLAT PAS COMME LES AUTRES.

Alors que les conditions météo favorisent les tentatives de traversée de la Manche vers l'Angleterre depuis quelques semaines, des habitants du littoral des Hauts-de-France se mobilisent chaque jour pour porter assistance aux exilés. Un bénévolat pas comme les autres.

« Dès qu'il fait beau, on sait que les départs vont se multiplier »

Le soleil attire les vacanciers sur les plages de la Côte d'Opale. Mais derrière cette image estivale, une autre réalité se joue chaque jour sur le littoral. Profitant d'une mer plus calme et de vents favorables, de nombreux migrants tentent la traversée clandestine de la Manche vers le Royaume-Uni. Face à cette situation, des bénévoles sont mobilisés presque en permanence. Leur mission ne consiste pas à organiser les départs, mais à venir en aide aux personnes restées sur la plage après une tentative avortée ou à répondre aux besoins les plus urgents.

Pour cette bénévole, la météo est devenue un indicateur bien particulier : *"Quand il y a du vent, tout est calme. Mais quand la mer est paisible, ce sont les meilleures conditions pour tenter de rejoindre l'Angleterre."* Ce jour de juin 2026, l'équipe est alertée de la présence d'un couple avec un bébé qui n'a pas embarqué. Finalement, la famille quitte les lieux pour tenter sa chance un peu plus loin sur le littoral. Quelques minutes plus tard, les bénévoles regagnent leur local afin de préparer les prochaines interventions.

Un engagement qui ne s'arrête jamais

Créé il y a deux ans par des habitants du littoral, le collectif fonctionne essentiellement grâce au bénévolat. Contrairement à une activité associative ponctuelle, cet engagement déborde largement sur leur quotidien. *"On reste connectés en permanence. Sur notre groupe de discussion, les informations arrivent en temps réel. Il est très difficile de déconnecter complètement."* Lorsque les conditions météorologiques sont favorables, les équipes peuvent intervenir jusqu'à trois fois dans la même journée. Dans certaines zones du littoral, plusieurs centaines de personnes peuvent être présentes simultanément dans les campements ou les secteurs boisés.

"On ne regarde plus les plages de la même façon"

Pour Julie, qui coordonne plusieurs actions sur le secteur depuis deux ans, cet engagement a profondément changé son regard : *"Quand on revient sur une plage, on repense immédiatement aux personnes que l'on y a rencontrées, aux enfants, aux familles. On ne voit plus les lieux de la même manière."* Malgré la fatigue et la charge émotionnelle, certains moments donnent la force de continuer. Voir des enfants sourire, jouer ou retrouver quelques instants de répit suffit parfois à redonner du sens à leur engagement.

Des kits d'urgence prêts en permanence

Dans un petit local mis à disposition par une association, des dizaines de

cartons sont soigneusement rangés. Couches pour nourrissons, vêtements secs, couvertures, produits d'hygiène, nourriture ou encore biberons, chaque objet est classé pour pouvoir être distribué rapidement en cas d'urgence. *"L'objectif est de permettre aux bénévoles de partir sur intervention avec du matériel déjà prêt, sans perdre de temps"*, explique un membre du collectif. Les besoins évoluent également. Les bénévoles constatent notamment une augmentation du nombre de très jeunes enfants parmi les personnes rencontrées. Les missions ne se limitent pas à distribuer de l'eau ou des vêtements. Après chaque intervention, les bénévoles ramassent également les objets abandonnés sur les plages. Une manière de lutter contre certaines idées reçues : *"On nous reproche parfois les déchets laissés sur le sable. Mais ces sacs ou ces vêtements représentent souvent tout ce que ces personnes possèdent. Notre rôle est aussi d'expliquer cette réalité."*

Une solidarité parfois contestée

La philosophe, spécialiste des questions migratoires (auteure du livre *"La solidarité n'est pas un crime"*) observe que les actions de solidarité font régulièrement l'objet de critiques, voire de poursuites. Selon elle, certains accusent les bénévoles de favoriser les arrivées de migrants. Une idée qu'elle conteste : *"Beaucoup pensent que si les exilés viennent ici, c'est à cause des personnes solidaires. Pourtant, ces bénévoles défendent avant tout les droits humains et les principes fondamentaux de notre État de droit."* La chercheuse souligne également que, malgré les controverses, de nouveaux collectifs continuent de voir le jour partout sur le littoral.

Les bénévoles, eux, revendiquent une démarche avant tout humanitaire : *"Nous donnons du pain, de l'eau, de la confiture. Nous sommes simplement là, à un moment donné, entre êtres humains. Pour nous, c'est cela, la fraternité."*

Sur le littoral des Hauts-de-France, où la crise migratoire reste une réalité quotidienne, cet engagement discret se poursuit, loin des projecteurs, au rythme des départs vers la Manche et des appels d'urgence.

<https://www.ici.fr/hauts-de-france/pas-de-calais-62/neufchatel-hardelot/video-un-engagement-discret-souvent-eprouvant-qui-suscite-aussi-l-incomprehension-5030341>

CRISE DE CEUTA : 60 CRS EN RENFORT POUR CONTROLER LA FRONTIERE DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

Vendredi matin 31 juillet 2026, 110 policiers étaient mobilisés dans les Pyrénées-Orientales pour réaliser des contrôles à la frontière espagnole. Ce soir, ils sont 170. Deux compagnies de CRS de Carcassonne et de Lannemezan sont arrivées cet après-midi dans le département après que le président de la république ait demandé au gouvernement de renforcer les contrôles à la frontière espagnole suite à la crise de Ceuta. Des gendarmes et des douaniers sont aussi mobilisés.

"Il s'agit d'une mesure d'anticipation car les migrants concernés n'ont pas rejoint l'Espagne. Nous allons évidemment procéder à plus de contrôles ici au péage du Boulou mais aussi sur l'ensemble de la frontière. Nous allons positionner des effectifs sur des endroits peut-être moins passants mais qui peuvent être des voies de contournement. Je pense à Cerbère, à Bourg-Madame, aux cols de Banyuls, d'Ares et de Coustouges. Des

drones et avions de surveillance seront aussi utilisés dès demain. Le message, c'est que nous sommes prêts", annonce le préfet des Pyrénées-Orientales, lors d'un déplacement au Boulou.

Mais comment concilier ces contrôles avec une circulation automobile qui s'annonce particulièrement intense dès samedi 1^{er} août 2026 ? *"Je n'ignore pas que nous sommes sur un week-end de chassé-croisé. Nous aurons à cœur de vérifier que notre dispositif soit certes solide et robuste mais qu'il maintienne la fluidité nécessaire du trafic. Nous veillerons en permanence et en souplesse à ce qu'on ne laisse pas s'enkyster des situations gênantes",* continue le préfet des Pyrénées-Orientales. Vendredi matin, avant la mise en place des contrôles, d'importants embouteillages s'étaient déjà formés entre la frontière espagnole et le péage du Boulou.

<https://www.ici.fr/occitanie/pyrenees-orientales-66/le-boulou/crise-de-ceuta-60-crs-en-renfort-pour-controler-la-frontiere-dans-les-pyrenees-orientales-6898443>

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ENTERINE L'ALLONGEMENT DE LA DUREE MAXIMALE DE RETENTION A 210 JOURS

Chaque année, des dizaines de milliers de personnes étrangères sont enfermées dans les Centres de Rétention Administrative, où la plupart d'entre elles peuvent aujourd'hui être privées de liberté jusqu'à 90 jours, en vue de l'organisation de leur expulsion. Cette durée maximale de rétention est le résultat de réformes législatives successives ayant progressivement allongé l'enfermement administratif, avec pour objectif affiché de renforcer l'exécution des mesures d'éloignement.

Pourtant, les faits sont sans appel : plus on enferme longtemps, moins on éloigne. Depuis le passage de la durée maximale de rétention de 45 jours à 90 jours en 2019, le nombre d'éloignements effectifs depuis les CRA a été divisé par deux. L'immense majorité des éloignements intervient dans les premières semaines de rétention. Au-delà de deux mois, les expulsions deviennent marginales.

A rebours de ces chiffres pourtant très clairs, le Conseil constitutionnel a, par sa décision du 23 juillet 2026, validé l'extension de la durée maximale de rétention à 210 jours pour de nouvelles catégories de personnes. La décision ouvre également la voie à des placements successifs pouvant porter la durée cumulée de rétention à 540 jours, soit près de dix-huit mois de privation de liberté. Alors qu'une première tentative d'allongement à 210 jours avait été censurée en août 2025, ce nouveau texte n'assure pas une conciliation équilibrée entre la liberté individuelle et la prévention des atteintes à l'ordre public, tant son champ d'application est possiblement large.

Ainsi, au nom de l'objectif de sécurité publique, cette loi risque de renforcer le recours à des périodes de rétention toujours plus longues, sans que leur efficacité en matière d'éloignement ne soit démontrée. Elle participe à faire évoluer une mesure administrative exceptionnelle vers un dispositif d'enfermement prolongé, éloigné de sa finalité initiale.

Outre son inefficacité, l'impact dramatique de cette réforme sur la santé physique et psychique des personnes retenues est largement prévisible. Nos associations, présentes quotidiennement dans les CRA, constatent depuis des années les conséquences

directes de la rétention sur les personnes enfermées : troubles anxieux, gestes de désespoir, tentatives de suicides, tensions et violences ne font qu'augmenter à mesure de l'allongement et de la répétition des placements en CRA.

Enfermer plus longtemps ne permet pas d'éloigner davantage mais cela détruit davantage de vies, impacte la santé des personnes concernées, et précarise un peu plus leurs situations administratives. Nos associations déplorent que leurs alertes répétées à ce sujet n'aient pas été entendues.

<https://www.lacimade.org/presse/le-conseil-constitutionnel-enterine-lallongement-de-la-duree-maximale-de-retention-a-210-jours-une-loi-aussi-inefficace-que-dangereuse-pour-les-personnes-enfermees/>

CALAIS

La Margelle vient en aide aux migrants : "Nous répondons aux besoins de base des exilés : se reposer, se nourrir"

Ouverte en octobre 2022 dans un ancien presbytère, la Margelle offre un espace de repos et d'accompagnement de plusieurs semaines pour les migrants de Calais. Gérée par l'association Ubuntu, la Margelle a également ouvert début 2026 une "maison de répit" qui accueille les membres de familles de disparus dans la Manche. Une assistante sociale spécialisée en droit des étrangers, co-fondatrice du projet de la maison Margelle, la présente.

Les missions de la maison Margelle : Nous répondons aux besoins de base des exilés : se reposer, se nourrir, et pouvoir penser son projet [migratoire] avec lucidité. On leur permet un accompagnement juridique, administratif ou médical. En hiver, par exemple, on a beaucoup de blessés légers et de malades qui nécessitent des soins. Nous les mettons aussi en lien avec des structures adaptées, comme l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ou l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). Nous proposons également des cours de français. L'idée, c'est de ne pas se substituer aux structures officielles, mais de les rendre accessibles.

En ce qui concerne l'hébergement, nous avons un étage avec deux chambres pour deux et une chambre pour trois, réservées aux hommes, ainsi qu'une chambre d'urgence au rez-de-chaussée pouvant accueillir six personnes et dans laquelle nous pouvons aussi loger des familles qui n'ont pas réussi leur traversée ou qui ont été ramenées à terre. On fait un point par semaine avec eux pour connaître leur projet, savoir s'il a évolué, et adapter notre aide en conséquence, dans la mesure du possible.

Sur l'année 2025, 923 personnes ont été accueillies, dont plus de 200 enfants et plus d'une centaine de femmes, pour un total de 4 182 nuitées. Les Soudanais sont majoritaires, suivis des Syriens et des Iraniens. Mais on a aussi accueilli des Vénézuéliens ou des Sud et Est-Asiatiques. On a des hommes qui viennent de pays différents avec des cultures et des langues différentes, mais on arrive à communiquer.

Certains échangent en arabe, d'autres parlent en anglais, puis progressivement, les cours de français qu'on organise leur permettent de s'intégrer à la fois dans la maison puis dans leur vie sociale, professionnelle pour ceux qui restent en France.

Cela fait quatre ans que la Margelle existe, donc les plus anciens reviennent nous voir, deviennent bénévoles à leur tour. Actuellement, un collègue soudanais qui était passé par la maison endosse le rôle de "*pair aidant*". On garde contact avec ceux qui

quittent la maison pour s'installer ailleurs en France, avec ceux qui réussissent leur traversée. Parfois, ce sont eux qui nous préviennent que tout s'est bien passé, et qui nous donnent des nouvelles. On est déjà allés au Royaume-Uni pour les revoir.

On organise des activités manuelles, des ateliers cuisines, des sorties plages.

Quand on accueille des gens blessés, marqués par leur exil, et qu'on voit ensuite sur leur visage des sourires, de la joie, ça donne du sens à ce que l'on fait. La communauté calaisienne participe, on reçoit des dons, on accueille des bénévoles qui pour certains viennent même depuis la Belgique.

L'idée de la "maison de répit", c'est d'accueillir des familles qui auraient perdu un proche dans la Manche, et qui souhaiteraient lancer des démarches au plus près de la mer. A l'hiver 2024, plusieurs drames se sont succédé lors des tentatives de traversées entraînant des disparitions ou des décès. *(Selon les autorités françaises, en 2024, 72 personnes ont péri dans la Manche et trois ont été portées disparues.*

On a par exemple aidé un syrien, dont le père avait disparu en mer, à se rapprocher d'un avocat pour aider à retrouver le corps ou à recueillir des informations. Mais plus d'un an après la disparition de son père, ses recherches n'ont toujours pas avancé et il n'a pas été contacté par les autorités. C'est un des cas qui nous a convaincus d'ouvrir cette maison de répit. Ces familles qui cherchent leurs proches ne bénéficient pas d'un accueil adapté. On a voulu leur trouver un lieu dédié, autre que la Margelle, afin de faire venir ces proches, leur permettre de se recueillir, les accompagner dans les démarches administratives... Nous hébergeons en ce moment une mère qui a perdu son fils. Elle est venue pour tenter de récupérer le corps, enterrer son fils dignement, organiser des obsèques. Elle fait face à l'opacité des institutions qui ne donnent aucune information et ne communiquent pas avec les familles de personnes disparues ou décédées.

Dans ses conclusions la commission d'enquête sur les Accords du Touquet, a rendu 33 recommandations. parmi lesquelles, en finir avec la politique de "zéro point de fixation", encadrer les forces de l'ordre, instaurer de voies légales et sûres vers le Royaume-Uni, ou encore faciliter l'accès aux structures de soins pour les migrants, qui peuvent être blessés durant les tentatives de traversée ou affaiblis psychologiquement en raison de leur parcours.

Il est encore trop tôt pour en juger. Nous avons participé à des tables rondes avec des partenaires solidaires. Nous avons fourni des documents, notamment sur le nombre de refus de prise en charge en Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES). Les recommandations font écho à ce que nous dénonçons depuis un certain temps. La politique actuelle cherche plutôt à dissuader les gens de traverser la Manche qu'à assurer leur sécurité. Aussi, nous aimerions l'application d'une directive européenne globale à l'image de ce qui a pu être fait pour les réfugiés ukrainiens. Ils bénéficient d'un titre de séjour en règle et peuvent travailler. Pourquoi certains bénéficieraient de cette protection et pas d'autres, surtout lorsqu'on connaît la situation des pays d'origines des hommes qui tentent la traversée, à savoir le Soudan, la Syrie, l'Irak, l'Iran ou encore le Yémen ?

Nous dénonçons aussi l'accord « one in one out » : on considère les êtres humains comme de la marchandise. [Pour être éligible à un départ légal vers l'Angleterre dans le cadre de cet accord], on demande aux exilés de remplir des formulaires qui nécessitent un accès à internet, d'écrire et de comprendre le français, de se trouver en

France, avoir une pièce d'identité... Les mineurs isolés ne peuvent pas y accéder, et certaines personnes que nous suivons n'ont même pas de papiers.

Les forces de l'ordre nous contrôlent régulièrement. Il y a surtout des problèmes avec les militants d'extrême-droite qui caillassent, frappent, insultent les exilés, que l'on doit ensuite prendre en charge à la Margelle. Récemment, un militant d'extrême droite a réussi à s'infiltrer au sein de la maison Margelle... On nous a aussi englué les serrures, on nous menace... Tout cela implique que nous devons désormais redoubler de vigilance.

MAYOTTE

Droit des étrangers à Mayotte : la fabrique de l'exception migratoire

Mayotte, colonie française à partir de 1841, est devenue "territoire d'outre-mer" en 1946 puis département-région en 2011. Aujourd'hui, l'archipel, où le taux de pauvreté atteint près de 80%, fait l'objet de nombreuses dérogations aux lois appliquées en métropole, en particulier en matière de droit des étrangers. Sous couvert d'une « pression migratoire » présentée comme exceptionnelle et au nom de la lutte contre l'insécurité et la précarité, l'Etat a multiplié les exceptions applicables à ce territoire et transformé Mayotte en laboratoire de politiques répressives.

Le deuxième mandat d'Emmanuel Macron a marqué un véritable tournant à Mayotte avec une sécurisation sans précédent. Au motif de « *lutter contre l'immigration irrégulière et l'habitat insalubre* », les opérations de maintien de l'ordre à Mayotte entraînent régulièrement la destruction de l'habitat et le déplacement forcé de centaines de familles. Quatre opérations policières de grande ampleur ont été réalisées depuis 2019, centrées sur « *la destruction des bidonvilles et la lutte contre l'immigration irrégulière* ». Les personnes victimes de ces « décasages » dénoncent l'absence de solutions pérennes. Depuis la fin de l'opération *Kingia* en mai 2026, des contrôles aléatoires contre la délinquance et l'économie informelle sont effectués dans les villages et les quartiers, de jour comme de nuit.

Si le territoire est confronté à des défis bien réels (77 % de la population y vit sous le seuil de pauvreté, l'Etat privilégie des politiques répressives en réponse à des problèmes structurels. En associant des thèmes comme l'insécurité, l'habitat informel et l'immigration irrégulière, elles légitiment la répression des Mahorais et des personnes migrantes avec le soutien des élus locaux et d'une partie de la société civile.

En tant que département français, Mayotte devrait en principe être soumis aux mêmes règles que la métropole en matière de droits des étrangers. Comme partout ailleurs, le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) y est pleinement applicable depuis 2014. Mais le législateur y a prévu des dérogations au nom des « *caractéristiques et contraintes particulières* » des collectivités d'outre-mer mentionnées dans la Constitution. Pour justifier ces exceptions, le Conseil constitutionnel invoque notamment l'ampleur des flux migratoires, la forte proportion de personnes étrangères en situation irrégulière, ainsi que le nombre élevé d'enfants nés de parents étrangers.

La dernière loi asile et immigration de 2024 a entraîné des changements importants dans plusieurs aspects du droit des étrangers à Mayotte. Avec ce texte, les parents étrangers doivent désormais démontrer qu'ils assument la prise en charge et

l'éducation de leur enfant depuis sa naissance ou depuis au moins trois ans, contre deux ans dans l'Hexagone. Or dans un territoire où un tiers de la population vit dans des logements très précaires, appelés bangas, et travaille dans l'économie informelle, prouver plusieurs années de dépenses consacrées à un enfant est souvent impossible. Une mère qui élève seule son enfant sans disposer de factures risque ainsi de voir sa demande de titre de séjour rejetée. La loi de programmation pour la refondation de Mayotte a ajouté l'entrée régulière et la résidence dans un logement « normal » à la liste de ces conditions, compliquant encore l'accès au séjour.

Le regroupement familial fait également l'objet d'une dérogation. Désormais, une personne étrangère souhaitant faire venir légalement sa famille à Mayotte doit justifier de trois années de séjour régulier, deux fois plus qu'auparavant, et posséder un titre de séjour valable au moins cinq ans au lieu d'un an. Ce changement bafoue le droit à une vie familiale normale alors que de nombreux enfants sont déjà séparés de leurs parents. Selon la dernière défenseure des droits : « *à Mayotte, environ 5 400 enfants mineurs vivent dans un logement, mais sans leurs parents* », une situation sans équivalent dans le reste de la France.

Depuis la loi du 12 mai 2025 sur la nationalité à Mayotte, les deux parents d'un enfant né sur l'archipel doivent prouver un séjour régulier sur l'île depuis un an, contre trois mois de résidence pour un seul parent auparavant. Cette réforme accroît le nombre d'enfants susceptibles de rencontrer des difficultés pour faire reconnaître leur nationalité française, alors même qu'ils sont nés et ont grandi en France. D'après une députée écologiste, la loi « *présage de la fin du droit du sol en France* » et fait de « *Mayotte [...] le laboratoire des idées de l'extrême-droite* ».

Dans l'ensemble, la fréquence et la complexité des évolutions législatives exposent les Mahorais à un basculement involontaire dans l'irrégularité. Cette instabilité est d'autant plus problématique lorsque les personnes concernées ne sont pas informées du changement des règles en vigueur. Une femme, en témoigne : « *Je ne comprenais pas pourquoi ils demandaient ce visa, moi, on ne me l'avait jamais demandé avant.* »

S'il est une politique qui illustre le régime d'exception en vigueur à Mayotte, c'est celle de l'enfermement des enfants en rétention administrative. L'île concentre l'immense majorité des placements de mineurs en centre de rétention administrative (CRA) en France, avec 3 074 mineurs en 2025, un nombre plus de 40 fois supérieur à celui observé en métropole. Cette situation résulte du choix des autorités de privilégier le placement en rétention des familles afin de les expulser plus facilement.

L'enfermement en CRA porte gravement atteinte à la santé physique et psychique des enfants, en particulier ceux déjà marqués par un parcours migratoire difficile. La privation de liberté et l'exposition à des événements traumatisants, entraînent notamment « *repli sur soi, refus de s'alimenter, insomnies, stress et stress post-traumatique* ».

Entre 2012 et 2023, la France a été condamnée à 11 reprises par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour ces pratiques liberticides. En 2020, les juges européens ont sanctionné non seulement le placement en rétention de deux jeunes enfants à Mayotte, mais aussi la séparation avec leur père et leur rattachement arbitraire à des tiers afin de faciliter leur éloignement. La privation de liberté des mineurs constitue une violation de l'article 3 de la CEDH qui interdit la torture et les traitements inhumains.

Suite à ces nombreuses condamnations, la loi du 26 janvier 2024 avait enfin

interdit le placement en rétention des familles avec enfants. Une nouvelle fois, Mayotte a été laissée en dehors du droit commun. L'entrée en vigueur de cette avancée a d'abord été reportée au 1er janvier 2027 à Mayotte, l'ancien ministre de l'Intérieur invoquant des « *difficultés particulières* » rencontrées sur le territoire. La loi pour la refondation de Mayotte a achevé d'enterrer cette avancée, d'abord en repoussant l'échéance au 1er janvier 2028, puis en créant de nouveaux « *lieux spécialement adaptés à la prise en charge des besoins de l'unité familiale* ». Ces structures, destinées à poursuivre l'enfermement des familles avec enfants dans un cadre distinct du CRA classique, permettent à la France de continuer à enfermer des enfants en contournant le droit en vigueur. À Mayotte, la France persiste donc à ne pas respecter ses engagements internationaux, en violation manifeste du principe de respect de l'intérêt supérieur de l'enfant consacré par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

<https://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites-choisies/droit-des-etrangers-a-mayotte>

PARIS

Des familles exilées à la rue mènent l'occupation devant le Samusocial

Plus de 200 personnes exilées, majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne, occupent depuis plus d'une semaine le parvis du siège du Samusocial, dans le 13e arrondissement de Paris. Presque une sur deux est un enfant. Cette action menée par l'association Utopia 56 vient soutenir la grève en cours au Samusocial, face aux restrictions imposées par la préfecture de région sur les nuitées hôtelières. Quand le 115 ne répond plus, ou qu'il remet à la rue alors que les enfants n'ont que trois mois, comment tenir ?

Quand il est arrivé sur ce campement installé depuis le 15 juillet devant le siège du Samusocial, dans le 13e arrondissement de Paris, un garçon de 11ans a tout de suite voulu créer un cercle d'amis. C'est lui que les autres enfants ont suivi pour fabriquer, dès leur arrivée, une balle "*avec du papier et du scotch*". Depuis qu'un adulte leur a donné un vrai ballon, c'est encore lui qui lance les parties de foot - même si, en ce mercredi matin de juillet, la partie a été interrompue par un tir un peu trop puissant qui a fait basculer le ballon de l'autre côté des grilles d'un chantier.

Et quand un enfant de 9 ans, clame qu'il préfère la patinoire à la piscine et jure que sur la glace, il n'est "*jamaï tombé*", c'est encore le garçon de 11 ans qui, tel un grand frère, rabroue gentiment sa vantardise. Et tente de lui piquer le Scoubidou violet et bleu couronné de deux perles que le plus jeune vient de confectionner.

"*Regarde là-bas, sur le balcon de l'immeuble ! Une moto !*", s'écrie le grand, lui-même assis sur un deux-roues rose en plastique, deux fois plus petit que lui et avec le personnage de Minnie Mouse sous le guidon. Le garçon plisse les yeux pour mieux voir la Vespa beige qui trône à l'étage de l'un de ces immenses immeubles vitrés qui entoure le campement. "*J'ai besoin de lunettes. Tous les matins, quand je me réveille, je vois flou*". C'est que le garçon dort peu : à 6 heures ce mercredi matin, le bruit du chantier l'a réveillé. Et c'est ainsi chaque jour, racontent les autres enfants autour de lui tout en jouant avec leurs figurines de super-héros.

Les familles de ces enfants et les autres participent depuis plusieurs jours à l'action d'occupation menée par l'association Utopia 56 et les grévistes du Samu contre les remises à la rue et le manque de places d'hébergement d'urgence. La majorité sont originaires d'Afrique de l'ouest et ne possèdent pas de papiers.

Le 10 juin, la direction du Samusocial de Paris a annoncé le retour à la rue des personnes qui avaient été prises en charge dans le cadre du Plan grand froid, tout en supprimant des nuitées face aux restrictions budgétaires préfectorales.

Lors de l'hiver, avec des températures nocturnes en dessous de zéro, le Samusocial a en effet dépassé son budget prévu, avec 350 nuitées supplémentaires. Aujourd'hui, dans le contexte de l'arrivée d'un nouveau préfet de région, celui-ci a exigé le rattrapage de ce dépassement budgétaire en plus de la clôture du Plan grand froid. *"Il a donc fallu enlever les 861 nuitées débloquées comme prévu par le Plan grand froid, plus les 350 supplémentaires : soit plus de 1 200 nuitées supprimées"* explique le coordinateur de l'antenne parisienne d'Utopia 56.

Le jour, quand la chaleur tape comme ce mercredi sous ce soleil de midi, ces enfants rêvent de piscine ou de patinoire. Ou *"au moins d'une glace"*, glisse l'un, d'une moue exagérément suppliante. Derrière eux, une femme allongée caresse la tête de l'un de ses trois enfants, blottis contre elle sur des couvertures, à l'ombre d'un camion. De l'autre côté de ce camion, une femme isolée, debout dans le silence, colle son front contre la carrosserie, les yeux fermés. La nuit, la chaleur disparaît mais *"le froid et le vent"* deviennent le défi, racontent deux jeunes femmes de 28 et 23 ans, assises aux côtés de leurs bébés, âgés de seulement trois mois. *"Nous on peut supporter ça, mais les enfants, non. Souvent ils pleurent la nuit, ils ne peuvent pas dormir. On les emballe comme on peut dans les draps"*.

Cela fait une semaine qu'elles sont là. Ces deux Ivoiriennes se sont liées d'amitié en se rencontrant sur cette action d'occupation. *"Hier et avant-hier, tout cela est tombé à cause du vent"*, racontent-elles, désignant les barnums montés par les ONG. Les barres d'acier qui les maintiennent ont, depuis, été attachées entre elles, par précaution. *"Mon bébé était en-dessous quand c'est tombé... J'ai eu très peur, j'ai crié : Mon enfant, mon enfant !"*, relate-t-elle en se moquant d'elle-même, maintenant qu'elle est soulagée que rien de grave ne soit arrivé.

Arrivée en France en janvier 2026, depuis la Côte d'Ivoire, son point de chute a d'abord été une permanence de Médecins du Monde. Elle a été prise en charge à l'hôpital pour ses deux derniers mois de grossesse, où elle est restée jusqu'à son accouchement. Puis, il a fallu partir. Le 115 lui a trouvé une place en hôtel social, mais seulement jusqu'aux trois mois de son fils. Après ces trois mois : un simple texto, pour dire que c'est fini. *"Tu ne vas pas te bagarrer avec les gens de l'hôtel, même si certains leur disent : 'C'est impossible que je retourne dehors, j'ai des enfants'. Ça ne sert à rien"*, soupire-t-elle. *"Le jour où je suis sortie, on n'avait pas d'eau, pas à manger, rien. Mon fils a pleuré toute la journée. Je suis allée de Juvisy (dans l'Essonne) à Paris pour trouver un accueil de jour"*.

L'autre jeune femme a connu l'exacte même situation : passés les trois mois de son fils, tout le monde dehors. Cela fait trois ans qu'elle est en France. *"Jusqu'aux sept mois de grossesse, on ne m'a pas prise. Aux sept mois de grossesse, le Samu m'a donné une semaine, puis une semaine, puis une semaine, chaque fois en changeant d'hôtel. C'est très difficile"*, en étant dans son dernier trimestre de grossesse. Trois mois après l'accouchement, il n'y a eu *"ni message ni rien"*, juste une fin de prise en charge et un 115 qui ne répond plus au téléphone.

Ce critère des trois mois de l'enfant, "cela fait un moment qu'il est en place. Il s'agit du critère de priorité 1, qui vaut pour l'Ile-de-France. Il y a trois ans encore, on arrivait à trouver des solutions d'hébergement pour des personnes en priorité 2 [le cercle 2 contient d'autres critères considérés comme moins urgents], *mais aujourd'hui, plus personne en*

dehors du critère 1 n'y accède", retrace le coordinateur d'Utopia 56 Paris. Pour rappel, l'hébergement inconditionnel est pourtant un droit fondamental en France, inscrit à l'article L. 345-2-2 du code de l'action sociale et des familles

Les critères de priorité 1, ont même été durcis récemment. Y sont incluses les femmes enceintes au-dessus de sept mois, contre six auparavant. Plusieurs pathologies sont également écartées. Concernant les violences faites aux femmes, seules demeurent les violences conjugales, et non plus les violences sexuelles subies dans la rue par exemple. Or, ces dernières sont une menace quotidienne : *"Une jeune fille, qui était ici avec nous, nous a raconté qu'on a voulu la violer. Elle et sa sœur. C'est grave. Ça peut rester dans sa tête toute sa vie."*

"À force de souffrir, on ne devient plus normal", soupire une jeune togolaise de 33 ans, à fleur de peau. Ses yeux brillants disent bien plus que ses mots, sur ce qu'est la vie à la rue. *"Quand vous êtes vulnérables, on vous détruit encore plus"*. Depuis qu'elle est arrivée sur l'action d'occupation le 18 juillet 2026, elle aide les uns et les autres comme elle peut. Elle distribue, ce mercredi matin, un rafraîchissant jus de grenade aux enfants qui défilent, lui accrochant au passage la jambe dans de grands câlins. *"Je ne savais pas que c'était possible de vivre comme ça. De venir dans un pays, en France, et d'attendre des heures au téléphone. Ou d'attendre des heures aux urgences de l'hôpital. Qu'est-ce que ça veut encore dire, l'urgence ?"*

Selon les dernières statistiques reçues par Utopia 56, seuls 8% des appels au Samusocial reçoivent une réponse. Et quand un écoutant du 115 décroche enfin, *"les trois quart des appels ne débouchent pas sur une place"*, poursuit le coordinateur d'Utopia 56 Paris. *"Nous sommes obligés de refuser des personnes très prioritaires, comme des femmes enceintes, parce que les places sont occupées depuis janvier par d'autres personnes. L'État nous a demandé de réétudier ces situations"*, a expliqué la directrice du Samusocial de Paris, fin juin.

La préfecture a réalisé un premier diagnostic social ce mercredi matin, par l'intermédiaire de travailleurs de l'association France Terre d'Asile. Ces derniers ont décompté 246 personnes, dont 107 enfants. La plupart sont très jeunes, avec une dizaine de nourrissons. Les arrivées se sont faites au fur et à mesure.

"Ce sont les liens entre nous qui font la force. Cela nous aide", assure un père, assis à l'ombre avec sa femme et leur enfant. Le petit, allongé sur le dos, la joue droite contre les épaisses couvertures, dort à poings fermés à côté de lui. Machinalement, sa mère lui dépose un drap sur le ventre. Elle range un sac plastique contenant des boîtes de doliprane et des médicaments pour son bébé. *"On a besoin d'un logement pour protéger notre enfant. Cela fait un mois que ça dure. Il n'a que quatre mois, il ne peut pas se protéger comme nous"*, s'attriste-t-il. Lui et sa femme ont quitté la Guinée-Conakry il y a longtemps : six ans maintenant. Pourtant, depuis tout ce temps en France, ils n'ont pas réussi à régulariser leur situation. Leur demande d'asile a été refusée. Les recours ont été épuisés.

"Les délais de régularisation sont tellement longs que cela enferme des gens dans l'hébergement", déplore le secrétaire général de la CGT du Samusocial. Cet homme les traits fatigués mais la voix tranquille, est l'un des porte-paroles de la grève qui dure depuis deux mois maintenant.

Derrière lui, un garçon déroule une longue banderole sur laquelle les enfants ont colorié des arbres, des loups, des fleurs. *"Les durées d'hébergement sont de plus en plus longues, ce qui crée moins de fluidité. On a aussi des personnes âgées, isolées avec des*

pathologies chroniques, bloquées dans nos structures de soin. Alors qu'elles pourraient accéder à des Ehpad si elles étaient en situation régulière !", dénonce le gréviste du Samusocial.

La mobilisation des familles exilées fait évoluer leurs revendications auprès de leur direction et de la préfecture de région. *"Construire plus d'hébergements c'est une première réponse d'urgence, mais il faut une réflexion de fond pour que les personnes ne restent pas dans la précarité ad vitam aeternam. De plus en plus de familles vivent des années dans les hôtels sociaux : en majorité, ce sont des personnes coincées dans des démarches de régularisation du séjour".*

L'occupation sur le parvis du Samu avec Utopia 56 et ces familles exilées *"a relancé la dynamique"* de leur grève. Si on compte seulement *"15 à 30 collègues"* du Samu qui tiennent comme lui depuis deux mois, certaines journées de soutien ramènent plus de monde et surtout, depuis une semaine, *"la majorité des collègues soutiennent ce qu'ils se passent ici sur le parvis. Des médecins du Samu ont rejoint la grève, ainsi que le pôle Habitat"*, assure-t-il. Lui-même raconte que *"les discussions avec les familles"* de ces derniers jours lui *"redonnent de l'énergie"*. *"On a crié, on a écrit sur des banderoles"*, raconte le jeune de 11 ans, tout sourire, qui a participé à des manifestations avec tous ces adultes. Pour se protéger de la chaleur, du bruit du chantier, du froid la nuit, *"peut-être qu'on pourrait dormir dans les bureaux là-haut, c'est pas grave ?"*, interroge son copain, le regard tourné vers le bloc vitré sur plusieurs étages. Selon l'Insee, un logement sur cinq est inoccupé à Paris (soit près de 260 000 logements).

Quand on explique que ce bâtiment-là est en revanche occupé par le siège du Samusocial, il sait très bien de quoi il s'agit. Il sait ce qu'est le 115, ces gens que sa maman *"appelle pendant deux heures, tous les matins, quand on se réveille à 6 heures"*. Puis elle recommence. En vain. *"Moi, je vais monter dans l'ascenseur"*, proclame-t-il l'air songeur. *"Pour leur demander"*.

SAINT-AUBIN-SUR MER

90 migrants à bord d'une embarcation secourus au large de Saint-Aubin-sur-Mer

Plusieurs équipes de sauveteurs en mer ont été appelées, vendredi 24 juillet 2026, pour porter assistance à 90 migrants au large de Saint-Aubin-sur-Mer (Seine-Maritime). Elles ont été prises en charge puis débarquées saines et sauvées à Boulogne-sur-Mer. Vendredi 24 juillet 2026 au large de Saint-Aubin-sur-Mer (Seine-Maritime), dans une embarcation de migrants, 90 personnes ont accepté d'être prises en charge par les secours avant d'être emmenées à Boulogne-sur-Mer. D'autres personnes à bord ont refusé l'aide des secours et ont continué leur route avant d'atteindre les eaux britanniques samedi 25 juillet 2026 au matin.

<https://www.ici.fr/normandie/calvados-14/saint-aubin-sur-mer/90-migrants-a-bord-d-une-embarcation-secourus-au-large-de-saint-aubin-sur-mer-9833678>

SEINE-SAINT-DENIS

La préfecture annonce des progrès dans la prise en charge des étrangers

C'est une communication rare tant les délais dans les préfectures ne font que s'allonger au fil des ans. En Seine-Saint-Denis, la préfecture a annoncé, vendredi 17 juillet 2026, une forte baisse du délai moyen de traitement des demandes de titres de séjour en juin 2026. Selon les autorités du département métropolitain qui compte le plus d'étrangers

en France, le délai moyen de traitement d'un dossier est passé de 241 jours en mai à 144 jours en juin. Soit une baisse de 70%.

Les indicateurs sont aussi au vert concernant la remise des titres. La préfecture signale une *"très forte hausse (+53%) du nombre de titres de séjour remis"*. Près de 12 000 titres de séjour qui ont été délivrés contre moins de 8 000 en mai.

Le nombre d'usagers accueillis dans le cadre des procédures pour étrangers a aussi augmenté. Ainsi, *"24 777 usagers ont été reçus en juin contre 14 286 en mai"*, indique la préfecture, qui se félicite de cette hausse de 73%.

"La réalité est qu'on parlait de très, très loin"

Sur le terrain, la différence commence à se faire ressentir. *"Globalement, la situation s'améliore"*, commente un membre du pôle confédéral *"Travailleurs migrants"* de la CGT. *"Pour les prises de rendez-vous ou les renouvellements par exemple à Bobigny, ça s'est très nettement amélioré"*, ajoute le syndicaliste qui milite depuis des années contre la dématérialisation des démarches en préfecture et l'allongement des délais. Selon lui, la situation s'améliore uniquement à Bobigny : *"Il reste des points noirs au niveau des sous-préfectures"*. S'il note une avancée sur les renouvellements de titres notamment, il reste sceptique concernant les nouvelles demandes d'admission exceptionnelle au séjour (AES). *"Sur ce point, on ne voit pas trop d'améliorations. On suit encore des personnes qui ont déposé des demandes en 2023"*.

"Le travail va se poursuivre pour amplifier encore ces résultats", se défend la préfecture. Traiter tous les arriérés est effectivement un chantier colossal. En début d'année par exemple, la Seine-Saint-Denis, était seulement *"en train de finir de traiter les dossiers déposés fin 2022"*.

Depuis des années, associations et ONG ne cessent d'alerter l'État sur les dysfonctionnements et le manque de moyens dans les préfectures. Ces multiples couacs empêchent les étrangers de se régulariser, de prendre un rendez-vous à la préfecture, de renouveler leurs papiers ou même de déclarer un changement d'adresse ou de situation familiale. Ce manque de réponse des préfectures a souvent des conséquences terribles pour les étrangers en France. *"Sans régularisation en bonne et due forme, toute une vie peut s'effondrer. C'est impossible, par exemple, de souscrire à l'Assurance maladie, car il faut prouver qu'on est en situation régulière. Et pour les personnes en règle qui n'arrivent pas à renouveler leur titre de séjour, c'est toute leur vie qui s'effondre comme un château de cartes car de leur situation administrative dépend tout le reste. En l'espace de quelques mois, vous pouvez être un ressortissant étranger parfaitement inséré en France et tout perdre à cause d'un embouteillage au sein des préfectures et d'un manque de moyens humains"*, selon un avocat en droit des étrangers.

Face à ces problèmes, le ministre de l'Intérieur avait annoncé un « plan global » pour « désengorgé les préfectures ». Et les progrès réalisés l'ont été grâce à lui, selon la préfecture. Le département de Seine-Saint-Denis avait effectivement obtenu le 4 mai dernier un renfort de 63 agents. Une augmentation d'effectifs qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année au moins.

Parmi les mesures phares de ce plan, l'on retrouve donc le recrutement de 500 vacataires (dont plus de 10% ont été envoyés en Seine-Saint-Denis) ainsi que deux millions d'euros d'heures supplémentaires. Le ministre de l'Intérieur veut aussi simplifier les procédures : ainsi, il est prévu de ne plus demander aux étrangers en situation régulière de déclarer leurs changements d'adresse et d'actualiser la liste des documents nécessaires

au renouvellement de leur titre. Le ministère de l'Intérieur préconise également d'automatiser le renouvellement des attestations, une instruction pour éviter les ruptures de droit et les conséquences subites d'une plongée dans l'irrégularité.

TOULOUSE

"Il n'y a pas urgence à évacuer " les occupants du squat tranche le tribunal administratif

L'ancienne cité universitaire, située derrière la cité administrative, à Toulouse, occupée depuis plusieurs mois par des dizaines de personnes, n'est plus sous la menace d'une évacuation immédiate. Le tribunal administratif a tranché en faveur des occupants.

Les occupants du squat, situé près du métro aérien, derrière la cité administrative de la ville rose, en bout de la piste d'athlétisme dans l'écoquartier en cours de construction, ont été entendus. La mairie réclamait leur évacuation depuis le 8 juillet 2026. Le tribunal administratif, jeudi 23 juillet, annonce suspendre l'évacuation immédiate de l'immeuble.

Dans un communiqué de presse, le tribunal indique que : *"Les juges des référés ont constaté, en l'état des éléments qui leur étaient soumis, et après avoir relevé que la cour d'appel de Toulouse avait ordonné l'expulsion des lieux au mois d'avril 2026 et laissé pour ce faire un délai de plusieurs mois", l'absence de risque grave et imminent suffisamment caractérisé portant sur la structure du bâtiment. Le collectif Autonomie, qui accompagne les mineurs isolés étrangers sur Toulouse, se félicite de cette décision sur son compte Facebook, et écrit que : "Le bâtiment n'est plus expulsable, nous allons pouvoir y rester encore un peu".*

En mai 2026, les pompiers avaient dû intervenir à deux reprises sur le bâtiment après des départs de feu, qui avaient vite été maîtrisés et n'avaient pas fait de victime.

<https://www.ici.fr/occitanie/haute-garonne-31/toulouse/il-n-y-a-pas-urgence-a-evacuer-les-occupants-du-squat-du-quartier-guillaumet-tranche-le-tribunal-administratif-5928540>

TOURS

De mineur isolé à meilleur apprenti de France : l'incroyable parcours du jeune coiffeur tourangeau

Une véritable consécration.

Dimanche 28 juin 2026, le jeune coiffeur de 20 ans un égyptien est devenu meilleur apprenti de France (Maf) lors de la finale du concours à Arras, dans le Pas-de-Calais. Un an de travail, de doutes et de perfectionnement a été récompensé par la prestigieuse institution. Un destin d'autant plus exceptionnel lorsqu'on se penche sur le parcours de ce jeune homme, arrivé en France en 2022 en tant que mineur non accompagné.

Son parcours débute en Égypte. Des rêves pleins la tête, il veut partir de son pays natal pour élargir ses perspective d'avenir, notamment face aux trop faibles salaires égyptiens. Il se renseigne sur l'Europe via un de ses voisins. Avec l'accord de ses parents, il tente sa chance en se rendant en Libye, où il passe une dizaine de jours avant de prendre un bateau de passeurs en direction des côtes italiennes. Lorsqu'il revient sur cet épisode, le jeune coiffeur a conscience qu'il a joué sa vie : *"Sur le bateau, on était près de 500*

personnes. On ne pouvait pas bouger et on nous donnait qu'un petit morceau de fromage pour rester en vie", se souvient-il. Coup de chance, le voyage se passe sans encombre. Une fois arrivé en Italie, il se fait arrêter par les garde-frontières de l'agence de l'Union Européenne Frontex et se retrouve dans un refuge pour mineurs isolés.

Quelques jours plus tard, sa décision est prise : son destin se fera en France. Il confesse avoir passé clandestinement en France. Il arrive à Paris, où il est pris en charge par une association qui l'envoie ensuite à Joué-lès-Tours. Un changement d'univers pour lui : *"J'ai dû m'adapter. Je suis arrivé tout seul, sans rien, sans valise et sans vêtement. Je me suis débrouillé. La première chose, c'était de savoir parler français. J'ai appris au lycée d'Arsonval de Joué-lès-Tours"*, confie-t-il. Ses diplômes de français en poche, il doit trouver une formation professionnelle. Il se tourne alors vers la coiffure : *"En Égypte, je travaillais comme couturier dans une grande entreprise. En France, c'est très dur de trouver un apprentissage dans ce domaine donc, j'ai décidé de devenir coiffeur. C'était le bon choix, j'adore ce métier car c'est artistique et créatif"*.

Pour faire ses premières armes en tant que coiffeur, il rejoint l'Académie de la coiffure et de l'esthétique du Centre-Val de Loire. À côté, il commence à travailler dans des salons de coiffure à Montlouis-sur-Loire, Joué-lès-Tours et Amboise. Major de sa promotion au sein de son CAP, c'est à cette période, en 2023 qu'il rencontre celui deviendra son mentor : *"J'ai parlé avec mon éducateur et il m'a dit qu'il connaissait quelqu'un qui était coiffeur, meilleur apprenti de France et d'origine égyptienne. On a pris rendez-vous avec lui et il m'a dit tout de suite que je pouvais réaliser mes rêves en France et que tout était possible"*, se remémore-t-il.

Grâce à ses conseils, il se perfectionne et commence à s'inscrire à des concours de coiffure. Il s'inscrit au *Hair Artist Awards* et au *Barber Artist Awards*, en 2025. Sans succès, car il a échoué en demi-finale. Cependant, il n'abandonne pas, en partie grâce à son mentor : *"Quand j'ai eu ces résultats, j'étais triste et pessimiste. C'est lui qui m'a dit qu'on est tous passé par là et qui m'a dit qu'il fallait encore plus travailler pour aller encore plus loin"*. En parallèle, son mentor le prend comme apprenti dans son salon de coiffure à Tours.

Il a pris ces conseils au pied de la lettre. Il redouble d'effort et se met à travailler avec acharnement en dehors de ses heures de travail. Il passe des nuits entières à peaufiner ses techniques sur des têtes malléables pour se familiariser avec les épreuves de son prochain objectif : le concours de meilleur apprenti de France. Un an de préparation, sous la supervision de son mentor, qui lui donne les conseils qu'il a appliqué lui-même lors de son sacre en 2023. Ses efforts payent : il remporte le concours départemental puis régional 2026 du meilleur apprenti de France. Cette performance lui ouvre la finale nationale du concours.

Hélas, deux semaines avant les épreuves, il est rattrapé par sa situation administrative. Son visa, nécessaire pour participer au concours, expire et il se retrouve sans titre de séjour. C'est la douche froide, mais encore une fois, il n'abandonne pas. Grâce au président des Meilleurs ouvriers de France (Mof) d'Indre-et-Loire, et de sa professeure, ils contactent le député de l'Ambroisie. Son intervention accélère les choses, il sollicite le directeur de cabinet de la préfecture, qui a ensuite écrit aux organisateurs du concours pour qu'ils autorisent le jeune coiffeur à participer.

Ce coup de pouce du destin lui sourit. Lors du concours, il démontre tout son talent de coiffeur lors des épreuves : la coiffure artistique, le chignon de mariage et la coiffure pour homme. Il obtient la note de 18/20, synonyme de titre de meilleur apprenti

de France. Une consécration, pour lui comme pour son mentor: *"J'étais tellement content de ce résultat et (son mentor) m'a dit qu'il était très fier. Mes parents aussi étaient ravis pour moi, ils sont avec moi depuis le début, même depuis l'Égypte"*, souligne-t-il. Un rêve atteint, il en a de nouveaux : ouvrir son propre salon de coiffure et obtenir la nationalité française. *"Je veux devenir Français, elle m'a tant donné et je suis très reconnaissant"*.

<https://www.ici.fr/centre-val-de-loire/indre-et-loire-37/tours/de-mineur-non-accompagne-a-meilleur-apprenti-de-france-l-incroyable-parcours-du-jeune-coiffeur-amr-elmansoury-2273241>

MANCHE

Près de 160 migrants secourus après l'incendie de leur embarcation

Le bateau était parti lundi de Veules-les-Roses, en Seine-Maritime. Dans la nuit de lundi 3 à mardi 4 août 2026, cinq passagers de ce bateau *"nécessitant d'être secourus"* avaient été pris en charge et débarqués à Boulogne-sur-Mer. Les autres personnes à bord avaient alors *"refusé le secours proposé par les moyens français"*. Mardi matin, alors que l'embarcation approchait des eaux britanniques, son moteur a pris feu et *"l'intégrité de l'embarcation (s'est dégradée) très rapidement"*. De nombreux bateaux ont été mobilisés, dont *"des navires et un canot de sauvetage britannique"*, selon un porte-parole de l'Agence maritime et des garde-côtes britannique. Trois bateaux devaient débarquer les personnes secourues à Boulogne-sur-Mer. aucune victime n'était à déplorer dans l'immédiat.

Il s'agit de l'une des principales opérations de secours en mer depuis le début des traversées de la Manche à bord d'embarcations précaires en 2018.

Ces dernières semaines, des témoins ont assuré avoir vu apparaître des canots plus longs, dépassant les 12 mètres, contre 8 à 10 mètres habituellement. Ce *"mode d'action (...) s'étend singulièrement"*, et *"le nombre de personnes par embarcation ne cesse d'augmenter"* : il est passé de 26 en 2021 à 65 depuis début 2026.

<https://www.france24.com/fr/europe/20260804-dans-manche-pr%C3%A8s-160-migrants-secourus-apr%C3%A8s-incendie-embarcation>

<https://www.ici.fr/hautes-de-france/pas-de-calais-62/boulogne-sur-mer/incendie-sur-un-bateau-qui-tentait-la-traversee-de-la-manche-157-exiles-secourus-3513809>

Nuit en Manche, qu'y a-t-il ? 4 morts !

Jeudi matin 30 juillet 2026, vers 4h, l'équipe bénévole d'Utopia 56 Grande-Synthe a reçu un message de la part d'un groupe de personnes exilées : « *Police, police, gas, help us* ». Deux heures plus tard, au même endroit, quatre personnes sont retrouvées en arrêt cardio-respiratoire. Seule une sera réanimée.

En arrivant sur place, à 4h30, les bénévoles ont été témoins d'une énième scène de violences policières : de nombreux tirs de grenades lacrymogènes, des cris, du gaz, de la fumée des bruits d'explosion, des gyrophares, des départs de feux dus aux palets de bombe lacrymogènes, etc. Lorsque nous reviendrons sur place bien plus tard dans la matinée, nous compterons plus de 35 restes de grenades lacrymogènes.

Pendant de longues minutes, la police a violenté et nassé le groupe de 80

personnes. Une pratique illégale d'entrave à la liberté de circuler, devenue usuelle à frontière. À 5h00, un policier demande à l'équipe de partir.

Attentifs à l'évolution de la situation, nous revenons vers 6h30. Nous croisons alors les pompiers, qui nous annoncent que quatre personnes viennent d'être récupérées inconscientes à bord d'une embarcation, trois seront déclarées décédées. Ils mentionnent un départ une heure plus tôt de cette même digue.

<https://utopia56.org/au-moins-six-personnes-mortes-en-une-semaine-a-la-frontiere-franco-britannique/>

97 migrants secourus alors qu'ils tentaient de rejoindre le Royaume-Uni

Dans la journée du mardi 21 juillet, 97 migrants, répartis dans deux embarcations, ont été secourus dans la Manche alors qu'ils tentaient de rejoindre le Royaume-Uni. Le premier canot, touché par une panne de moteur, a été repéré dans la matinée. Les 88 personnes à bord ont ensuite été prises en charge puis débarquées au port de Boulogne-sur-Mer. Parmi elles, figuraient deux blessés.

Puis, dans l'après-midi, une seconde embarcation a été signalée dans le secteur du Mont Saint-Frieux, près de Boulogne-sur-Mer. Six exilés tombés à l'eau après un embarquement "*chaotique*" ont été secourus avant que trois personnes supplémentaires acceptent la proposition d'assistance. Les neuf migrants ont tous été débarqués au port de Boulogne-sur-Mer.

BERK-SUR-MER

150 exilés ce jeudi sur une embarcation au large de Berck

Jeudi 23 juillet 2026, vers 6h30, les sauveteurs de mer ont été engagés par le Cross Gris-Nez pour rejoindre le navire de sauvetage affrété par l'Etat, afin de porter assistance à une embarcation surchargée venant de quitter la plage. À son bord : quelque 150 personnes. *"De l'histoire de la crise migratoire, c'est le plus gros ou l'un des plus gros chiffres jamais enregistrés", estime le patron de la SNAM de Berk. "L'embarcation avait une cloison qui était crevée, poursuit-il. Les migrants n'arrêtaient pas de pomper et d'écoper l'eau qu'il y avait à l'intérieur du bateau. Tout le monde était extrêmement calme. Ils ont réussi à rejoindre les eaux anglaises où ils ont été récupérés par nos homologues britanniques."*

"On voit, depuis 6 ou 7 ans, cette augmentation constante du nombre de personnes sur les embarcations. Voilà pourquoi on monte en puissance les moyens de secours à bord de nos embarcations, en cas de naufrage". La préfecture maritime indiquait à 15 h que les opérations étaient toujours en cours.

Sans qu'un lien puisse être fait dans l'immédiat, un corps a été retrouvé en tout début d'après-midi sur la plage de Berck. Il s'agirait d'un homme, selon le parquet de Boulogne-sur-Mer, qui indique qu'une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances du décès de la victime.

<https://www.ici.fr/hauts-de-france/pas-de-calais-62/berck/l-un-des-plus-gros-chiffres-jamais-enregistres-150-exiles-ce-jeudi-sur-une-embarcation-au-large-de-berck-1411004>

HARDELOT

Naufrages au large d'Hardelot

Un homme est mort et six autres personnes ont été blessées dans la nuit de mercredi 29 à jeudi 30 lors d'une tentative de traversée de la Manche, selon la préfecture, qui précise que ce bilan est encore provisoire. C'est vers 23h30 qu'une embarcation de type "taxi boat" a fait naufrage au large d'Hardelot. Un enfant d'un an figure parmi les blessés pris en charge par les secours. L'homme décédé avait, lui, entre 30 et 40 ans.

Vers 6h jeudi, au niveau de la digue du Braek, dans le secteur de Dunkerque (Nord), un autre taxi-boat a été signalé. Les sauveteurs ont découvert trois personnes inanimées dans l'embarcation. Leur décès a été constaté par les médecins du SMUR. Il ne s'agit encore que d'un bilan provisoire.

<https://www.ici.fr/hautes-de-france/pas-de-calais-62/neufchatel-hardelot/un-mort-et-six-blesses-au-large-d-hardelot-lors-d-une-tentative-de-traversee-de-la-manche-9426981>

<https://www.ici.fr/hautes-de-france/nord-59/dunkerque/quatre-morts-a-hardelot-et-a-dunkerque-lors-de-tentatives-de-traversee-de-la-manche-6435262>

MEDITERRANEE

l'Ocean Viking

14 personnes en détresse dans la zone de recherche et de sauvetage libyenne, secourues

Les 14 personnes ont débarqué à Brindisi le 3 août 2026. Parmi elles se trouvait une petite fille de 7 ans qui a dit avoir hâte de pouvoir aller à l'école. Elle pourra enfin exercer ce droit et connaître l'enfance qui lui a été volée en Libye. Les personnes rescapées venaient du Soudan, d'Érythrée et du Soudan du Sud.

Le 31 juillet 2026, matin, les équipes de l'Ocean Viking ont porté secours à 14 personnes, dont 3 femmes et une petite fille de 7 ans. A la suite du signalement de leur cas de détresse par Alarm Phone, le navire a navigué toute la nuit vers leur dernière position. Les rescapés étaient à bord d'une petite embarcation pneumatique en très mauvais état, à la dérive dans la zone de recherche et de sauvetage (SAR) libyenne. Personne à bord n'avait de gilet de sauvetage. Affaiblies par les vapeurs de carburant et épuisées après avoir passé toute la journée précédente et la nuit en mer, elles ont reçu les soins nécessaires à bord du navire.

<https://sosmediterranee.fr/sauvetages/sauvetage-31-juillet-2026/>

À bord de l'Ocean Viking, les rescapés racontent les sévices sur les routes de l'exil

Depuis le début du mois de juillet, RFI a embarqué à bord de l'Ocean Viking, le bateau de sauvetage affrété par l'ONG SOS Méditerranée. Patrouillant dans les eaux internationales au large de la Libye, le navire humanitaire a effectué samedi 18 juillet 2026 son premier sauvetage de l'été. L'équipage a secouru 38 migrants principalement issus d'Érythrée, du Soudan et de Somalie. Sous un soleil de plomb, sans eau et quasiment à court de carburant, ils voguaient sur une barque de fortune, en fer rouillé, qui menaçait de chavirer à tout moment. Une fois sains et saufs à bord de l'Ocean Viking, ces naufragés

de la Méditerranée racontent leur périple, et comment ils en sont venus à prendre autant de risques pour fuir la violence, la torture et la guerre.

Sur le pont de l'Océan Viking, les rescapés jouent aux cartes pour tuer le temps. Un peu de légèreté sous une chaleur écrasante. De quoi dissiper un instant les souvenirs du passé. Un érythréen, 25 ans, vient d'un petit village. *"J'ai fui le service militaire obligatoire. Là-bas, ils te recrutent de force. Tu ne peux plus voir ta famille. Si ta mère meurt, tu ne pourras même pas l'enterrer. À 10 ou 11 ans, tu peux être mobilisé. Femme ou homme, tu n'as pas le choix, ils t'embarquent. De crainte des rafles militaires, tous les jeunes Érythréens vont se cacher dans les montagnes. Pourquoi je devrais rester dans un tel pays ? Alors, j'ai fui au Soudan."*

Ilse retrouve alors dans un pays ravagé par la guerre. Il gagne sa croûte dans une boulangerie, puis décide de tenter sa chance en Libye. *"Au bout de sept jours à Tripoli, une milice, la Brigade 444, a débarqué de nuit dans l'appartement. Ils sont venus avec six véhicules. Ils tiraient en l'air. Ils nous ont menottés et nous ont envoyés en prison dans un grand camp militaire. Dans la prison, il y a plus de 400 personnes. La moitié sont dans un sale état, certains y meurent. À 6 h du matin, on te réveille pour que tu ailles les servir jusqu'à 8 h du soir."*

Travail forcé, racisme, sévices corporels, sexuels et psychologiques sont quotidiens en Libye. Les exilés sont ensuite monnayés comme de la marchandise, raconte un jeune Soudanais. *"Ils exploitent les étrangers. Ils te prennent ton argent, te font miroiter un départ vers l'Europe, mais finalement rien ne se passe. D'autres te prennent ton argent, te font monter dans un bateau et ensuite ils te vendent aux autorités libyennes qui viennent t'intercepter et te ramener en prison. Et pour en sortir, tu dois payer encore. C'est du commerce d'êtres humains ! On te vend ici et on te rachète là. Moi, ça m'est arrivé deux fois. Et à chaque fois, tu dois retrouver un travail, galérer, repartir de zéro."*

Comme son compatriote, crâne chauve et visage balafre, a vu sa vie pulvérisée par la guerre. D'abord réfugié au Caire, il doit échapper aux rafles menées par les autorités égyptiennes. Une fois en Libye, il est emprisonné et torturé à plusieurs reprises. *"J'ai été brisé en Libye. Une année s'est écoulée comme 100 ans. Je n'ai pu regarder personne dans les yeux, ni dire un mot contre l'injustice permanente. Il n'y a pas d'humanité en Libye. Alors quand j'ai pris la mer, je me suis convaincu que si les garde-côtes venaient pour nous intercepter, je me jetterais à l'eau. J'étais prêt à me tuer plutôt que d'être renvoyé là-bas, emprisonné une nouvelle fois. La Libye est un enfer. C'est un enfer, je vous le dis. Ils m'ont détruit."*

Fuyant la Somalie, l'Érythrée ou le Soudan en guerre, le calvaire de ces exilés se poursuit dans les pays de transit comme l'Égypte, la Tunisie et la Libye. Bafouant les droits humains, ces régimes autoritaires continuent pourtant de recevoir un soutien croissant des pays européens au nom de la lutte contre l'immigration clandestine.

UNION EUROPÉENNE

LA COMMISSION EUROPEENNE NOTE "DES PROGRES CONSIDERABLES DANS LA MISE EN ŒUVRE" DU PACTE ASILE ET MIGRATION

Selon première évaluation de la manière dont les pays de l'Union européenne (UE) appliquent les nouvelles règles sur l'asile prévues par le pacte asile et migration entré en vigueur le 12 juin, publiée le 16 juillet 2026, tous les États membres ont réalisé *"des progrès considérables dans la mise en œuvre du pacte asile et migration"*. Le nouveau pacte vise à alléger la pression qui pèse sur les pays du sud de l'Europe et qui ont des frontières extérieures, comme l'Italie, la Grèce, Chypre et l'Espagne. Toutefois, ces États sont toujours censés reprendre les personnes qui y ont déjà déposé leur demande d'asile.

"Les États membres sont en bonne voie pour adapter leur législation nationale, mettre en place et organiser le filtrage obligatoire et les procédures aux frontières, atteindre une capacité d'accueil suffisante, ainsi que pour réduire les retards accumulés dans les procédures d'asile. Les États membres ont également progressé dans le renforcement de leur capacité à traiter les transferts de responsabilité et à mettre en œuvre les engagements de solidarité", note la Commission. Toutefois, *"dans le même temps"*, *"des efforts sont nécessaires pour relever les défis qui subsistent, notamment en ce qui concerne les nouvelles règles de responsabilité prévues par le règlement sur la gestion de l'asile et de la migration"*.

En vertu de la législation européenne, les demandeurs d'asile déjà enregistrés dans un pays de l'UE doivent y être renvoyés, afin d'éviter qu'ils ne déposent une nouvelle demande dans un autre pays. Le pacte migratoire est censé simplifier cette démarche déjà prévue par le règlement de Dublin.

Selon l'évaluation, l'Espagne et Chypre se conforment aux nouvelles règles et leur mise en application est *"considérée comme satisfaisante"*. Mais les responsables de l'Union européenne indiquent surveiller de près l'évolution des dossiers grecs, alors que Bruxelles attend encore des informations de la part d'Athènes.

En revanche, selon des données obtenues par la Commission européenne, l'Italie continue de bloquer certaines tentatives de renvoi. Le rapport note qu'au cours des premières semaines de mise en œuvre du pacte, huit États membres ont communiqué à la Commission des informations concernant la soumission de demandes de prise en charge, de notifications de reprise et de formulaires pour les transferts. Et d'après les informations disponibles, l'Italie continue d'accepter tacitement les demandes et les notifications. Toutefois, les transferts n'ont pas encore repris. Au cours de la période, 12 transferts ont été demandés et l'Italie les a rejetés. L'Italie a déployé des *"efforts considérables"* pour se préparer au nouveau système mais des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir que les transferts aient effectivement lieu. En décembre 2022, l'Italie avait suspendu l'accueil des migrants transférés dans le cadre du règlement de Dublin, à l'exception des cas de regroupement familial de mineurs non accompagnés. La Commission estime qu'à l'heure actuelle, *"rien n'indique que les autorités italiennes aient*

activement collaboré avec d'autres États membres sur les mesures pratiques et logistiques nécessaires à la reprise des transferts". La Commission a ainsi sommé l'Italie de "lever en priorité tous les obstacles restants, notamment en mettant fin aux pratiques qui ont jusqu'à présent empêché la réalisation des transferts". Par ailleurs, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait statué que les États membres ne peuvent se décharger unilatéralement de la responsabilité d'accueillir des migrants "dublinés".

De son côté, l'Italie assure avoir recruté du personnel supplémentaire à long terme pour assurer le fonctionnement des unités de transfert aux frontières terrestres, maritimes et dans les aéroports. Aussi, les législateurs italiens doivent encore adopter une loi pour déclencher des mesures d'urgence pour faciliter la mise en œuvre du pacte migratoire.

Enfin, la Commission européenne note que *"la coopération opérationnelle entre la Grèce et les autres États membres, ainsi qu'entre l'Italie et les autres États membres concernant l'application des règles de responsabilité, nécessite une analyse plus approfondie"*.

Du **côté grec**, le rapport de l'UE montre que le pays a déjà accepté de reprendre des demandeurs d'asile dans les huit cas qui lui ont été soumis depuis la mise en œuvre des nouvelles règles. Une analyse complète des données doit être publiée en octobre. La Grèce a mis en place une *"unité Dublin II"* et recruté du personnel supplémentaire. Sur le plan numérique, Athènes a résorbé les problèmes techniques pour connecter ses systèmes à ceux d'Eurodac, la base de données européenne qui conserve et compare des informations de migrants entrant en Europe.

De plus, à la fin de l'année dernière, le ministre allemand de l'Intérieur, Alexander Dobrindt, a mené des discussions avec des responsables grecs et italiens sur le renvoi des demandeurs d'asile qui cherchent à lancer une deuxième procédure en Allemagne. Athènes estime néanmoins ne pas être tenu de reprendre les demandeurs d'asile ayant rejoint l'Allemagne depuis la Grèce avant l'entrée en vigueur du pacte, soit avant le 12 juin.

Les procédures de renvoi antérieures au pacte se heurtaient à de nombreuses difficultés et peu de transferts ont effectivement eu lieu. C'est en partie pour remédier à cette situation que l'Allemagne, à l'instar de nombreux pays européens voisins, a décidé de mettre en place des contrôles aux frontières plus stricts, en dépit de l'espace Schengen de libre circulation. L'Allemagne, tout en affirmant que ces contrôles seront supprimés à long terme, a même récemment renforcé son dispositif.

Le commissaire européen aux Affaires intérieures et à la Migration, a récemment déclaré à Bruxelles qu'il espère que les contrôles pourront être réduits progressivement. Il a ajouté que le renforcement des frontières extérieures de l'UE doit également contribuer à une plus grande liberté de circulation au sein du bloc.

Selon l'agence européenne des frontières Frontex, au cours du premier semestre de cette année, le nombre d'entrées irrégulières de migrants enregistrées aux frontières extérieures de l'UE a diminué d'environ un tiers par rapport à la même période l'année dernière.

Le taux d'emploi pour les immigrés en Europe atteint un niveau record

Les personnes immigrées dans l'Union européenne n'ont jamais autant eu accès à l'emploi. Plus de 68% des personnes vivant dans un pays autre que celui où elles sont nées ont un emploi, un taux record d'après une étude de la fondation Rockwool à Berlin. Les migrants intra-européens sont même moins touchés par le chômage que les populations locales. L'accès à l'emploi se généralise pour les populations immigrées en Europe, même si cette réalité cache de fortes disparités.

La plus forte progression concerne, par exemple, les populations de migrants hors Union européenne. Désormais, deux tiers d'entre eux sont officiellement intégrés au marché du travail contre moins de 60% en 2017.

« *Les immigrés s'adaptent de plus en plus aux besoins du marché du travail européen, ils sont plus flexibles, peuvent plus facilement se rendre dans les pays ou les régions qui ont besoin de leur force de travail* », explique un professeur d'économie à l'université de Milan et l'un des coauteurs de l'étude.

En revanche, même si le phénomène concerne toutes les populations – locales comme immigrées –, les femmes venues de pays hors Union européenne sont les moins intégrées au marché du travail.

« *Une des explications, c'est que ces femmes arrivent souvent en Europe via le regroupement familial, c'est-à-dire qu'elles rejoignent un compagnon qui travaille déjà sur le continent et leurs compétences à elles sont moins adaptées au marché du travail. C'est un potentiel inexploité, si l'Europe trouve le moyen de mieux les intégrer, cela pourrait aider à combler les besoins de main-d'œuvre.* »

Autre potentiel inexploité mis en avant par ce rapport : les immigrés les plus éduqués trouvent rarement un travail en accord avec leur niveau d'études. Améliorer la reconnaissance des diplômes fait partie des pistes.

<https://www.rfi.fr/fr/%C3%A9conomie/20260724-le-taux-d-emploi-pour-les-immigr%C3%A9s-en-europe-atteint-un-niveau-record>

DRAME DE CEUTA*

À la Une de la presse, lundi 3 août 2026, les réactions aux derniers bilans officiels des migrants morts en tentant de rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta depuis le Maroc: 11 morts selon les autorités marocaines, au moins 72 selon les autorités espagnoles.

La presse internationale, en particulier en Afrique. Le Pays dénonce "la répression sauvage et systématique" des migrants clandestins, qui ne dissuade "ni les candidats à l'immigration ni les passeurs". Pour le quotidien burkinabé, "on ne peut pas piller un continent, l'affamer et s'attendre à autre chose qu'à un retour de manivelle", et l'immigration clandestine continuera "tant que les Occidentaux considéreront le continent africain comme leur vache à lait". Colère, aussi, en Espagne, où El País accuse le Maroc d'utiliser ses citoyens comme "projectiles humains" contre Madrid: "Les munitions que le Maroc tire sur l'Espagne, c'est son propre peuple et le combustible, c'est la pauvreté, le manque de libertés, l'absence de perspectives, la lueur d'un avenir semblable à celui du cousin parti en Belgique, du frère installé dans un quartier parisien, de la voisine qui se brise le dos sous les bâches en plastique à Huelva ou Almería". Le journal espagnol appelle l'UE à faire preuve de "fermeté et d'unité face au défi marocain".

L'Union européenne, dont les ministres de l'Intérieur se retrouvent mardi en visioconférence pour aborder cette crise. Le Soir évoque un épisode qui laissera des "séquelles" au sein de l'UE, après que l'Italie, la Finlande, le Danemark et la République Tchèque ont appelé à des restrictions contre la libre circulation des personnes venant d'Espagne. Le journal belge fait état de "l'isolement" de Pedro Sanchez, "l'un des seuls dirigeants sociaux-démocrates de l'UE", et indique qu'il est "tenu pour responsable de l'afflux migratoire à Ceuta par la quasi-totalité des dirigeants européens", dont 22 ont rédigé une lettre disant vouloir "s'attaquer à toutes les politiques susceptibles de constituer des facteurs d'attraction, dont la régularisation d'un très grand nombre de migrants", c'est-à-dire la politique mise en œuvre par Pedro Sanchez. À noter que ni le Portugal, ni la France, pourtant frontaliers de l'Espagne, n'ont signé cette lettre. L'Irlande, elle, a choisi de ne pas s'y associer. Une décision cohérente avec son rôle actuel : pendant ses six mois de présidence du Conseil de l'Union européenne, Dublin veut apparaître comme un médiateur capable d'apaiser les tensions entre États.

La presse française de gauche apporte d'ailleurs son soutien au dirigeant espagnol. Libération dénonce "la récupération" du drame de Ceuta par la droite et l'extrême-droite européenne, "qui n'attendait que ça", tandis que L'Humanité évoque même "un piège tendu" à Pedro Sanchez. Pour le quotidien communiste, "des questions se posent sur l'instrumentalisation de l'immigration comme levier de déstabilisation, mais aussi sur l'attitude des autorités marocaines".

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/dans-la-presse/20260803-drame-de-ceuta-les-projectiles-humains-de-mohammed-vi>

* Voir aussi ci-dessous les articles sur « Ceuta »

La «résilience» de l'Europe a été mise à l'épreuve

Réunis en visioconférence mardi 4 août 2026 à la demande de 22 États membres, les ministres de l'Intérieur des pays de l'UE se sont penchés sur les conséquences de l'arrivée des migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta.

Durant cette « réunion informelle », qui a duré plus de trois heures, les 27 États membres de l'Union européenne « ont unanimement exprimé leur profonde solidarité envers l'Espagne », selon un premier compte rendu de la réunion. Ils ont toutefois concédé que la communication en période de crise « pourrait être améliorée » et qu'« elle devait être plus cohérente ». Une façon feutrée, en langage diplomatique, de souligner que la coordination européenne sur ce dossier a été loin d'être optimale.

Les premiers éléments en provenance du Conseil européen, qui a publié un communiqué, reviennent sans surprise sur les points d'accord entre les pays. Un contenu qui n'a rien d'étonnant tant il était devenu nécessaire de resserrer les rangs après les fractures apparues ces derniers jours

« Les États membres et les pays associés à Schengen étaient unis pour exprimer une forte solidarité avec l'Espagne », peut-on ainsi lire dans ce qui ressemble à une déclaration d'intention aux contours très larges. « Il y avait une compréhension commune de la nécessité de continuer à lutter sans relâche contre les réseaux de contrebande de migrants, de renforcer les retours, de renforcer les frontières de l'UE et de construire des partenariats approfondis avec les pays tiers. »

Sont également mentionnés le renforcement du renseignement afin de mieux

anticiper les mouvements migratoires ainsi qu'une surveillance accrue des réseaux sociaux, dont certains responsables estiment qu'ils ont contribué à l'afflux de migrants vers Ceuta.

Réactions européennes

Selon les premières déclarations faites à l'issue de la réunion, le commissaire européen chargé des questions migratoires, a estimé que la « *résilience* » de l'Europe avait été mise à l'épreuve durant la crise dans l'enclave espagnole de Ceuta, mais qu'elle avait « *réussi ce test* ». Cet épisode « *nous a mis à l'épreuve: d'une part en termes de rapidité d'action, d'autre part en matière de solidarité, mais aussi dans notre capacité à résister à la désinformation* », a-t-il encore déclaré lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

Concernant l'espace Schengen, les ministres sont convenus que ce « *n'était pas le problème* » et même « *plutôt la solution* », si l'on en croit le ministre français de l'Intérieur, qui a aussi regretté les « *dissensions* » apparues au sein de l'UE après cette crise « *puisque un certain nombre de pays qui pratiquent l'ingérence étrangère [...] savent utiliser les positions divergentes des uns et des autres pour finalement attaquer l'Union européenne* ».

Soulignant qu'« *aucun État membre n'avait intérêt à la division et que tous avaient intérêt à la solidarité* », le ministre français a affirmé que ce qui a été dit lors de cette réunion en visioconférence était « *de ce point de vue, (...) très rassurant* », avec des « *messages de grande solidarité* ». « *Tous les États membres, tous sans aucune exception, ont marqué leur solidarité avec l'Espagne. Ils ont salué la gestion qui avait été celle du gouvernement espagnol* » ainsi que « *la coopération remarquable avec le Maroc* », a-t-il aussi assuré.

Le ministre espagnol de l'Intérieur a de son côté assuré que l'espace de libre circulation n'avait pas été « *compromis* » par la crise migratoire à Ceuta. « *En aucun cas l'espace Schengen n'a été compromis dans cette crise* », a-t-il affirmé. « *L'espace Schengen n'a jamais été en danger, pas même en danger minimal* », a-t-il ajouté. Il a toutefois revu à la hausse le bilan des entrées illégales au cours de cette crise, déclarant: « *72 000 personnes entrées de manière irrégulière en Espagne, et déjà 70 000 en seraient sorties* ».

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20260804-afflux-migratoire-%C3%A0-ceuta-les-27-tentent-d-aplanir-leurs-divergences-lors-d-une-r%C3%A9union-d-urgence>

Non, la crise de Ceuta n'est pas une invasion migratoire

Les milliers de personnes pénétrant dans l'enclave de Ceuta révèlent l'ampleur de la détresse d'un peuple, prêt à risquer sa vie pour quitter son pays. Prêt à nager pendant des heures, pour fuir une dictature sans avenir où près d'un jeune sur trois est sans emploi. Fuir un pays où la presse est muselée, les journalistes emprisonnés, la liberté empêchée.

Une violente répression qui s'exerce chaque jour aux frontières de l'Europe dans l'indifférence la plus complète. Si plusieurs centaines de personnes ont pénétré dans Ceuta ces derniers jours sur la base d'une rumeur indiquant que la frontière était ouverte, c'est qu'il existe d'habitude un régime frontalier qui contraint, violente et tue quiconque essaye de rejoindre l'enclave sans les bons papiers. Selon l'ONG espagnol Caminando Fronteras, en 2024, plus de 10 000 personnes sont mortes en tentant de rejoindre l'Europe par l'Espagne, toutes routes migratoires comprises.

Les enclaves de Ceuta et Melilla sont les vestiges de la colonisation espagnole en Afrique. Seuls territoires de l'Union européenne ayant des frontières terrestres avec l'Afrique, ils ont toujours été des lieux de passage pour des personnes cherchant à atteindre l'Europe. La situation n'est donc pas nouvelle.

Pour tenter de comprendre ce qu'il s'est passé, il faut accepter **l'idée sordide que ces hommes et ces femmes** sont perçus par nos gouvernements comme des flux stratégiques, pouvant servir de moyen de pression diplomatique. Le premier ministre espagnol s'est récemment rendu en Algérie, pays rival du Maroc pour des questions territoriales. Une coïncidence que certains observateurs soulèvent aujourd'hui. Pour l'heure, si rien ne prouve que le Maroc aurait stoppé les contrôles ces derniers jours pour faire pression sur l'Espagne, une chose est sûre : en sous-traitant la gestion de ses frontières, l'Union européenne permet cette instrumentalisation de la détresse humaine par les pays extérieurs.

Sur le plan médiatique, l'instrumentalisation n'est pas en reste. Pour l'ensemble de la sphère réactionnaire, l'occasion est trop belle pour ne pas la saisir. Mais derrière les récits de submersion migratoire, les mensonges et les centaines de vidéos partagées sur les réseaux, se joue la fabrique de la peur chez les citoyens européens. Tous ces événements révèlent encore une fois le niveau de xénophobie et de haine de l'étranger qu'aura su imposer l'extrême droite en Europe depuis des années. Rares sont les responsables politiques ayant eu un mot d'humanité pour ces personnes.

Laisser la place à ces discours alarmistes, racistes et mensongers, c'est donner toujours plus d'importance aux obsessions de l'extrême droite. Que les partis dits modérés s'engouffrent dans ces discours xénophobes devrait toutes et tous nous alarmer. Ce glissement a des conséquences directes pour des milliers de personnes en France et ailleurs, victimes de violences racistes et de stigmatisations. A nous de réagir pour contrer ces discours, pour défendre les droits et faire converger les luttes des plus vulnérables. En l'absence de liberté de circulation pour toutes et tous, nos frontières ne cesseront de provoquer la mort, quel que soit leur niveau de sophistication.

<https://utopia56.org/non-la-crise-de-ceuta-nest-pas-une-invasion-migratoire/>

ALLEMAGNE

Pour la première fois, l'Allemagne expulse un Afghan sans casier judiciaire vers Kaboul

Le ministre allemand de l'Intérieur, a confirmé l'expulsion inédite d'un ressortissant afghan sans casier judiciaire vers Kaboul, mardi 28 juillet 2026. C'est le premier cas depuis le retour au pouvoir des Talibans en août 2021. Jusqu'ici, les Afghans renvoyés vers Kaboul depuis la reprise des expulsions par l'Allemagne en 2024 avaient tous une condamnation inscrite dans leur casier judiciaire.

Les Afghans constituent le plus important groupe de réfugiés en Allemagne, suivis des Syriens. Cette expulsion marque un tournant significatif dans la politique d'éloignements forcés de l'Allemagne, Berlin expulsant désormais sur la seule base d'une demande d'asile rejetée, et non d'une condamnation pénale.

Selon le ministre, l'homme avait en effet épuisé tous ses recours juridiques après avoir été débouté de sa demande d'asile en Allemagne. Il était, dès lors, placé sous

une procédure d'éloignement. Cet Afghan avait tenté de s'installer dans un autre pays européen, sans que le ministère de l'Intérieur allemand ne précise lequel. Arrêté, il avait alors été renvoyé vers l'Allemagne, responsable de sa demande d'asile selon le règlement Dublin.

Un décret publié début juillet a levé l'interdiction d'expulsion, auparavant réservée aux criminels et aux personnes dangereuses. Désormais, les critères de sélection des migrants afghans expulsés sont les suivants : *"Homme, adulte, célibataire et légalement tenu de quitter le territoire"*, a déclaré l'expert en immigration du SPD (parti social-démocrate).

L'homme pourrait donc être le premier d'une série de cas similaires. Selon un article du journal TAZ, daté du 8 juillet, *"au moins cinq Afghans ayant été placés en détention en vue d'être expulsés n'ont pas été condamnés pour crimes et ne sont pas considérés comme dangereux"*. Le journal se base sur des informations fournies par différents Conseils des réfugiés à travers le pays, un réseau qui opère au niveau local pour la protection et l'intégration des migrants.

Un porte-parole du ministère allemand de l'Intérieur a confirmé début juillet, que la politique d'expulsion de l'Allemagne ne concernerait plus uniquement les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pénale. En outre, dans un communiqué, le ministère a déclaré : *"Notre politique officielle pour ce gouvernement, signée par tous les partis de la coalition (...), souligne que nous allons relancer les expulsions vers l'Afghanistan en commençant par les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pénale, sans toutefois nous limiter à celles-ci."*

L'homme n'était pas seul dans le dispositif d'expulsion vers Kaboul, mardi. Pas moins de 30 autres personnes afghanes ont été expulsées à bord d'un même vol charter. Les autorités allemandes ont indiqué que ces 30 autres personnes expulsées avaient, elles, fait l'objet de condamnations pénales. L'avion a décollé à 1h43 du matin, mardi. Contrairement aux expulsions précédentes, l'appareil, un Airbus, était stationné dans un endroit à visibilité réduite. Le média précise que cet avion devait faire escale à Trabzon, au nord-est de la Turquie, avant de rejoindre Kaboul.

Un rassemblement s'est tenu lundi soir, veille de l'expulsion, à l'aéroport de Leipzig (est de l'Allemagne) pour protester contre cette expulsion groupée. L'action a réuni 250 militants, dont plusieurs Afghans. *"Ces expulsions n'ont été possibles que grâce aux accords douteux conclus en secret entre le gouvernement fédéral et les Taliban"*, a déploré le porte-parole d'une coalition antiraciste qui avait organisé ce rassemblement.

Le média allemand TAZ évoque 77 Afghans expulsés par charters depuis le début de l'année. Au total, Berlin a déjà expulsé plus de 200 personnes vers l'Afghanistan depuis la reprise des éloignements forcés vers ce pays en 2024. Selon Amnesty International, au moins un Afghan expulsé a été tué après son retour dans le pays.

Les expulsions vers l'Afghanistan restent très controversées depuis la reprise du pouvoir par les Taliban en août 2021, les organisations de défense des droits de l'Homme s'inquiétant de la sécurité des personnes renvoyées et de la situation des droits de l'Homme dans le pays.

Pourtant, les digues lâchent les unes après les autres sur ce sujet au niveau européen. Mardi 23 juin 2026, une délégation de responsables talibans a rencontré des membres de la Commission européenne pour discuter du renvoi d'exilés afghans vers leur pays d'origine. Une quinzaine de pays de l'UE ont participé à l'entrevue pour *"donner*

suite aux discussions techniques qui avaient eu lieu en janvier 2026 à Kaboul, en particulier en ce qui concerne l'identification des rapatriés, la délivrance des documents de voyage et leur retour", avait indiqué le porte-parole de la Commission.

Si la Commission mettait en avant les États membres dont la priorité est de renvoyer vers Kaboul des *"personnes représentant une menace pour la sécurité et des criminels ayant commis des infractions graves"*, le chef de la délégation afghane, dévoilait déjà un objectif plus large : *"Résoudre les problèmes de ceux dont les demandes d'asile n'ont pas [été] acceptées"*, avait-il complété.

"Les pays de l'UE sapent leur crédibilité en condamnant d'un côté les exactions des Taliban, exigeant que leurs auteurs rendent des comptes, tout en coopérant avec les Taliban sur les retours forcés d'autre part", avait dénoncé l'ONG Human Rights Watch. *"C'est un chapitre honteux pour l'Europe"*, avait renchéri une eurodéputée italienne (S&D, sociaux-démocrates).

Dès octobre 2025, l'Allemagne, accompagnée de 19 autres pays, avait écrit à l'Union européenne pour demander la coordination de négociations techniques avec les Taliban afin de pouvoir expulser plus efficacement les migrants afghans. La Suède fait partie, comme l'Allemagne, des pays qui poussent les lignes de l'UE sur le sujet. Le chef de la délégation afghane a indiqué avoir déjà eu des entretiens avec plusieurs États membres en bilatéral : on sait que l'Autriche, travaille avec une délégation depuis 2025.

L'Allemagne ne compte pas limiter ses expulsions d'Afghans aux personnes condamnées

L'Allemagne s'apprête-t-elle à renvoyer des Afghans non condamnés par la justice dans leur pays ? Ce serait une première depuis le retour au pouvoir des Taliban, en 2021. Selon un article du journal TAZ, daté du 8 juillet 2026, *"au moins cinq Afghans ayant été placés en détention en vue d'être expulsés n'ont pas été condamnés pour crimes et ne sont pas considérés comme dangereux"*. Le journal se base sur des informations fournies par différents Conseils des réfugiés à travers le pays, un réseau qui opère au niveau local pour la protection et l'intégration des migrants. TAZ précise toutefois ne pas avoir obtenu la confirmation de ces détentions auprès des autorités de la Bavière, la Hesse et la Basse-Saxe.

L'un des Afghans concernés avait été placé en détention suite à une erreur administrative de la part de l'Office fédéral des réfugiés et des migrations (BAMF). Les cinq autres personnes auraient connu des démêlés avec la police, selon le journal. Dans deux cas, il s'agirait d'Afghans renvoyés en Allemagne depuis un autre pays de l'Union européenne dans le cadre du règlement de Dublin. Un autre tentait de quitter l'Allemagne lorsqu'il a été interpellé par la police.

Le Conseil pour les réfugiés de Bavière et le Service jésuite des réfugiés précisent que les détenus sont tous des hommes âgés d'une vingtaine d'années. Ils ont quitté l'Afghanistan après la prise de pouvoir des Taliban en 2021 et sont allés en Allemagne. Ils se sont par la suite rendus en Autriche alors qu'ils bénéficiaient du statut de séjour toléré en Allemagne, appelé Duldung, selon ces deux organisations.

Ce statut signifie qu'une personne est dans l'obligation de quitter le territoire mais ne peut être expulsée pour différentes raisons, comme l'absence de documents ou des raisons de santé. Or, il est interdit aux titulaires d'une Duldung de voyager. Ces

personnes ont ensuite été interpellées par la police alors qu'elles tentaient de revenir sur le territoire allemand.

Alors que Berlin, mais aussi Bruxelles, multiplient les contacts avec le régime taliban pour faciliter les expulsions vers l'Afghanistan, la politique allemande en matière d'expulsion de certains groupes de migrants, en particulier les Afghans, semble particulièrement opaque. Une porte-parole du parti de gauche Die Linke, a affirmé qu'elle tente d'obtenir depuis plusieurs mois davantage d'informations sur les récentes réunions des autorités allemandes avec des responsables talibans. Elle explique s'être heurtée à un "mur" et n'avoir obtenu que très peu de renseignements. Les informations seraient classifiées.

En revanche, le nombre d'expulsions ayant eu lieu vers l'Afghanistan est bien connu. Selon les derniers chiffres du gouvernement, 10 personnes ont été renvoyées sur des vols commerciaux, en dehors des opérations d'expulsion à grande échelle organisées sur des vols charters. Elles ont jusqu'à présent concerné des Afghans condamnés par la justice ou considérés comme un danger pour la société : 77 Afghans expulsés sur des vols charters depuis le début de l'année. Et depuis l'entrée en fonction du chancelier Friedrich Merz en mai 2025, plus d'une centaine d'Afghans ont été renvoyés de cette manière.

Un porte-parole du ministère allemand de l'Intérieur a confirmé que la politique d'expulsion de l'Allemagne ne concernait pas uniquement les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pénale. Dans un communiqué, le ministère a déclaré : *"Notre politique officielle pour ce gouvernement, signée par tous les partis de la coalition (...) souligne que nous allons relancer les expulsions vers l'Afghanistan en commençant par les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pénale, sans toutefois nous limiter à celles-ci."*

Le porte-parole a ajouté que chaque Land avait la compétence de décider des personnes à expulser : *"Conformément à la loi sur le séjour, les ressortissants étrangers doivent être expulsés s'ils sont légalement tenus de quitter le pays et qu'aucun délai de départ ne leur a été accordé ou que ce délai a expiré. Il ne doit toutefois exister aucune interdiction d'expulsion dans un cas particulier. Par ailleurs, les Länder sont responsables de l'application de la loi sur le séjour et sont libres de statuer sur les retours au cas par cas. Les femmes et les filles afghanes bénéficient généralement d'une protection en Allemagne."*

Un avocat et expert en droit de l'immigration à l'université de Hambourg, a affirmé que la décision de donner la priorité aux criminels condamnés constituait une *"décision politique"* et ne s'inscrivait pas forcément dans une politique migratoire. Il rappelle qu'en Afghanistan, les hommes courent également le risque d'être arrêtés par la police des mœurs, notamment lorsqu'ils ne respectent pas le code vestimentaire en vigueur ou ne portent pas de barbe, ou plus largement s'ils ne se conforment pas aux normes sociales imposées par les fondamentalistes islamistes. Les hommes tatoués, par exemple, peuvent être victimes de discriminations en Afghanistan. Certains hommes ont même été *"tués pour avoir porté des vêtements occidentaux"*.

D'après un porte-parole du Conseil des réfugiés de Bavière, *"la question de l'expulsion inquiète beaucoup de personnes avec lesquelles nous sommes en contact. Il s'agit souvent de personnes qui ne sont même pas menacées d'expulsion, mais le simple fait d'entendre ce mot dans une conversation suffit à semer la panique chez elles"*.

Le Conseil des réfugiés rappelle que les personnes en possession des

documents requis et dont la demande d'asile est en cours d'examen ne devraient pas craindre d'être expulsées, de même que les femmes et les mineurs non accompagnés. Aussi, un homme séjournant en Allemagne avec son épouse et sa famille est également moins exposé au risque d'être renvoyé qu'un individu vivant seul. Ce risque d'expulsion est également faible pour les personnes disposant d'un contrat de travail, n'ayant commis aucun délit ou suivant un traitement médical.

Selon le Conseil des réfugiés de Bavière, le taux de protection des hommes afghans âgés de 18 à 40 ans est en baisse. Seuls 11 % des personnes de ce groupe ont obtenu une protection, si l'on exclut les hommes ayant voyagé avec leur famille. Pourtant, explique l'organisation, *"la situation actuelle en Afghanistan s'est détériorée en raison des conflits régionaux, des expulsions massives de ressortissants afghans du Pakistan et d'Iran, ainsi que de la crise humanitaire qui sévit dans le pays, une famine généralisée et les effets du changement climatique sur la population"*.

ESPAGNE

En Espagne, la croissance grâce à l'immigration

C'est une politique d'immigration claire et assumée qu'affiche l'Espagne. Le Premier ministre Pedro Sanchez la résume d'ailleurs de manière on ne peut plus simple. Il préfère un pays « *ouvert et prospère* » plutôt que « *fermé et pauvre* ». Deux millions d'immigrés sont arrivés légalement dans le pays en sept ans. Contribuant à 20% de la croissance du PIB. Il s'agit aussi de compenser une natalité en berne. La nouvelle réforme migratoire prévoit la régularisation de 300 000 personnes d'ici 2027.

La plupart viennent d'Amérique latine. C'est le cas dans ce petit village de Castille-et-León, au nord de Madrid. L'activité de la principale entreprise céréalière et l'école ont retrouvé une nouvelle vie.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/accents-d-europe/20260723-en-espagne-la-croissance-gr%C3%A2ce-%C3%A0-l-immigration>

Baléares

17 migrants meurent au large des Baléares, selon deux survivants secourus après deux semaines à la dérive

"Il y a 19 personnes qui ont perdu la vie sur nos côtes en une seule journée et une dizaine de disparus. Sans aucun doute, l'une des journées les plus dures du drame humanitaire que vivent les Îles Baléares. La face la plus inhumaine de la crise migratoire frappe une nouvelle fois les îles Baléares", a réagi la présidente régionale de l'archipel, à la dramatique annonce.

Mardi 4 août 2026, au moins 19 migrants sont morts au cours de plusieurs traversées au large de l'archipel espagnol en tentant la traversée depuis l'Algérie.

Une première opération de sauvetage a eu lieu dans la matinée et a permis de secourir deux migrants à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Majorque. Ils ont été transportés à l'hôpital, souffrant *"de déshydratation et de malnutrition"*. Les deux exilés se trouvaient dans un état particulièrement grave. D'après leur récit, ils ont passé deux semaines dans un bateau de fortune à la dérive avant d'être sauvés. Leurs 17 compagnons de route à bord ont péri durant la traversée. Immédiatement après avoir été informés, les

autorités ont lancé une opération de recherche et un hélicoptère a été déployé pour fouiller la zone où les deux migrants ont été retrouvés mais aucun corps n'a été retrouvé. *"Il n'existe aucune trace de ces autres personnes, en dehors du témoignage de ses deux occupants"*, a précisé une porte-parole de la préfecture.

Plus tard à la mi-journée, une autre opération de sauvetage a eu lieu. Les corps de deux migrants ont été retrouvés au large des îles espagnoles. Ce sont les sauveteurs maritimes qui les ont repêchés après avoir déclenché une opération de secours suite à la détection de deux naufragés à une dizaine de kilomètres de l'île de Cabrera. Lors de l'opération, deux corps ont donc été repêchés et 19 migrants - la plupart subsahariens - secourus. Selon la délégation gouvernementale des Baléares, le bateau a chaviré lundi vers 7h avec une trentaine de personnes à son bord. Il pourrait s'agir d'une des embarcations récemment signalées comme portées disparues dont les autorités avaient connaissance.

Quelques jours plus tôt, le 15 juillet, trois autres exilés qui ont trouvé la mort lors de la traversée, ont raconté les 23 personnes secourues par les autorités.

Selon l'ONG espagnole, 1 037 personnes parties d'Algérie vers les Baléares ont perdu la vie en 2025, soit deux fois plus qu'en 2024 (517). Et selon la même source, au moins 507 personnes sont mortes sur cette route migratoire sur les cinq premiers mois de 2026, soit une hausse de 54,6% par rapport à la même période l'année précédente.

Quatre corps retrouvés en mer au large des îles Baléares

Les services de secours espagnols étaient en route vers une embarcation de migrants lorsqu'ils ont découvert quatre corps flottant dans l'eau mardi 21 juillet 2026 aux alentours de 15h. Les cadavres étaient tous proches les uns des autres. Après avoir confirmé leur décès, la Guardia civil a été alertée. Les corps étaient dans un état de décomposition avancé, laissant supposer qu'ils étaient restés en mer pendant plusieurs jours.

Les décès durant la traversée entre le continent africain et les îles Baléares ne sont pas rares. Selon l'ONG Caminando Fronteras, 1 037 personnes parties d'Algérie vers les Baléares ont perdu la vie en 2025, soit deux fois plus qu'en 2024 (517). Au moins 507 personnes sont mortes sur cette route migratoire sur les cinq premiers mois de 2026, soit une hausse de 54,6% par rapport à la même période l'année précédente.

Les sauvetages et interceptions se poursuivent. Dix-sept migrants ont été arrêtés près de la plage de Migjorn, sur l'île de Formentera, aux alentours de 23h mercredi 22 juillet 2026, selon la délégation gouvernementale des îles. Mardi 21 juillet trois embarcations transportant des migrants ont été secourues au large de l'archipel espagnol. La première opération de sauvetage a eu lieu vers 7h30. Il y avait 17 personnes à bord d'une embarcation partie des côtes algériennes. Ensuite, peu après 11h au nord de Majorque, huit personnes d'origine nord-africaine ont été sauvées par les garde-côtes. Et peu après, vers midi, trois autres exilés ont été secourus à bord d'un bateau à 51 kilomètres au sud-est de Majorque.

172 arrivées par bateau ont été enregistrées depuis le début de l'année, transportant au total 3 244 migrants. Une légère baisse de 4,2% par rapport à la même période l'année dernière. La route algérienne vers les Baléares est devenue en 2025 *"la principale route de transit vers l'Espagne"*, affirmait Caminando Fronteras dans son rapport. *"Des bateaux arrivaient quasiment tous les jours cet été"*, racontait en octobre 2025 le porte-parole de la plateforme Acollim, un regroupement d'associations dans les

îles Baléares. *"Il y avait aussi des cadavres, des disparus. Ce sont des situations anormales qu'on ne voyait pas avant"*.

Le gouvernement d'Aragon supprime l'aide aux financières aux mineurs isolés, Madrid dépose plainte

Les autorités de la région ont décidé, lundi 27 juillet 2026, de retirer l'allocation destinée aux mineurs isolés étrangers, tout en la maintenant pour ceux de nationalité espagnole. Cette mesure a été portée par le vice-président et ministre des Affaires sociales et de la Famille auprès du gouvernement d'Aragon, membre du parti d'extrême droite espagnol Vox. Selon lui, elle répond notamment à l'engagement contenu dans le pacte gouvernemental entre PP (droite) et Vox de ne pas allouer de ressources publiques à l'immigration irrégulière. Cette allocation, d'un montant de 17 euros par semaine et par mineur, représente une dépense annuelle pour le gouvernement régional de 180 000 euros, estiment les autorités locales. *"Ces 180 000 euros de dépenses annuelles correspondent au coût d'un maximum de sept nouvelles places pour les personnes âgées dans les résidences"*, a déclaré le ministre en annonçant la mesure.

Cette décision controversée ne fait pas l'unanimité. La ministre de la Jeunesse et de l'Enfance du gouvernement général à Madrid, a déposé plainte auprès du parquet afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour protéger les mineurs isolés ciblés par le retrait des allocations. *"Retirer une rémunération hebdomadaire aux garçons et aux filles qui sont seuls dans notre pays est l'une des choses les plus dégoûtantes que nous ayons vues ces dernières années"*, a dénoncé la responsable politique lundi 27 juillet 2026. Le ministère estime que cette mesure instaure un traitement inégal entre les mineurs en fonction de leur origine, alors qu'ils sont tous sous la tutelle d'une même administration publique. Selon Madrid, cette disposition pourrait violer les droits fondamentaux des enfants et constituer une discrimination fondée sur la naissance, la race et la situation personnelle, et peut donner lieu, le cas échéant, à un éventuel crime de haine.

Dans une lettre adressée au ministère public, le gouvernement fait aussi valoir que le retrait de l'allocation pour les mineurs étrangers isolés contrevient aux principes de la Constitution espagnole. *"L'alliance PP-Vox commence à déployer sa 'priorité raciste' là où elle gouverne. Parce que la discrimination à l'égard des enfants protégés, basée sur leur origine, n'a pas d'autre nom. C'est une attaque contre notre Constitution et contre les droits de l'Homme"*, a déclaré la ministre général à Madrid sur les réseaux sociaux. *"C'est une mesure raciste, misérable, qui criminalise les mineurs pour ne pas être nés ici et qui cherche à établir des citoyennetés de première et de deuxième classe, comme le font les régimes les plus pervers"*.

La question de la prise en charge des mineurs isolés est un sujet sensible en Espagne. En août 2025, les autorités de Madrid ont modifié la loi sur les étrangers afin d'introduire un mécanisme de solidarité entre les différentes régions, afin de désengorger les points d'arrivées des migrants (comme les Canaries, ou Ceuta par exemple).

Six communautés autonomes dirigées par le Parti populaire (PP) – Madrid, les îles Baléares, l'Aragon, l'Andalousie, la Communauté valencienne et la Castilla y León, et une gérée par un socialiste, la Castille-La Manche – ont par ailleurs contesté cet accord devant les tribunaux. Mais tous les recours ont été déboutés par la justice.

Dans ce contexte, la communauté d'Aragon a durci ces derniers mois sa politique envers les jeunes non accompagnés. Les autorités locales ont notamment annoncé

la mise en place de tests médico-légaux pour déterminer l'âge des migrants se déclarant mineurs. Selon la presse espagnole, une enfant a subi un examen médical alors qu'elle n'avait que neuf ans. Fin juin, des éducateurs sociaux avaient critiqué le vice-président du gouvernement d'Aragon pour avoir associé les mineurs isolés à la criminalité. Les professionnels du secteur avaient dénoncé "*un discours*" qui alimente "*la stigmatisation ou la discrimination*".

D'après les données du gouvernement central, la région d'Aragon accueille 238 mineurs étrangers isolés, soit la moitié de la capacité structurelle allouée par Madrid à la communauté. Un chiffre marginal alors que l'Espagne prend en charge environ 20 000 jeunes non accompagnés sur l'ensemble de son territoire.

Canaries

Une pirogue de 133 migrants recherchée depuis deux jours, finalement retrouvée au large d'El Hierro

Une pirogue, de 133 occupants d'une pirogue - dont six femmes et six mineurs - était recherchée depuis le dimanche 2 août 2026 après avoir été repérée à environ 360 kilomètres au sud-ouest d'El Hierro par l'équipage d'un navire militaire portugais. Depuis cette date, les services de secours maritimes espagnols menaient des recherches coordonnées par le Centre de coordination de sauvetage maritime de Tenerife, mobilisant un patrouilleur, un avion et un hélicoptère pour la retrouver. C'est finalement l'avion Sasemar 101 qui a repéré l'embarcation le 4 août vers 9h20, à 26 km de La Restinga. Toutes les personnes secourues sont originaires d'Afrique subsaharienne et ont été prises en charge par l'équipe de la Croix-Rouge, le service de sécurité portuaire de La Restinga, la Garde civile et la Police nationale. Deux d'entre elles ont dû être transférées à l'hôpital. Leur état est stable.

Le navire avait quitté la Gambie onze jours auparavant. Selon le récit des migrants eux-mêmes, ils avaient effectué un voyage de 11 jours depuis Bakau et à bord du navire se trouvaient des personnes originaires de Gambie, du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Nigéria et de Côte d'Ivoire.

Une femme décédée et 15 migrants hospitalisés après un sauvetage dans l'Atlantique

Un canot avec 165 migrants à bord a été secouru mercredi 22 juillet 2026 au large de l'île El Hierro, aux Canaries. L'embarcation avait quitté la Gambie dans la nuit du 12 juillet. Les exilés ont ainsi passé 10 jours en mer avant d'atteindre l'archipel espagnol.

Après cette opération de sauvetage, une femme de 30 ans est décédée et 15 autres personnes ont été transférées à l'hôpital de la ville, dont plusieurs dans un état grave. Parmi elles, se trouvait un bébé d'environ six mois qui a subi un arrêt cardiorespiratoire à son arrivée au port. Après l'avoir stabilisé, le bébé, toujours dans un état critique, a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital de Tenerife, une autre île des Canaries.

Lorsque les migrants ont débarqué au port de La Restinga en fin d'après-midi mercredi, la situation était si confuse que les autorités ont dans un premier temps annoncé la mort de deux personnes : une femme et un homme. Mais après vérification, ce dernier

n'est pas décédé. Il se trouvait dans un état critique et a été hospitalisé.

Ceuta (voir aussi Maroc, Union européenne)

Les mineurs à Ceuta

Dans les rues de Ceuta, une semaine après la crise, la situation des mineurs inquiète particulièrement. Elle est même devenue "intenable", selon le dirigeant de l'enclave espagnole. Depuis l'afflux des 29 et 30 juillet, *"le taux d'occupation des centres d'accueil pour mineurs de Ceuta est de 2 600 % au-dessus de sa capacité critique"*. Selon lui, il y a environ 1 100 mineurs présents dans la ville autonome. Et ce chiffre n'inclut pas les groupes de jeunes qui continuent d'errer dans les rues de l'enclave et qui vivent dans les parcs et sur les plages dans des conditions très précaires.

Jour après jour, les autorités s'efforcent d'identifier et de prendre en charge tous ces mineurs, mais les moyens manquent. Ceuta *"ne dispose d'aucun espace supplémentaire"* pour prendre en charge ces jeunes, *"une priorité"*, a averti de son côté le préfet de la ville. Dans un communiqué de presse, la municipalité de Ceuta indique que *"l'évolution enregistrée ces dernières semaines souligne l'ampleur de cette situation"*. Le 15 juillet, la ville prenait en charge 213 mineurs, un chiffre qui est passé 1 017 mineurs aujourd'hui. Face à la crise, la municipalité s'organise comme elle peut. Deux écoles ont été transformées en centres d'accueil. *"Le premier centre est déjà opérationnel et accueille environ 110 filles et adolescentes. Cette mesure nous permettra d'offrir une solution temporaire en attendant l'achèvement des nouvelles installations prévues à Loma Margarita et dans la zone portuaire, qui pourront accueillir entre 400 et 500 mineures dès la semaine prochaine"*, a déclaré la municipalité. Afin de prendre en charge ces jeunes, la ministre de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations, a annoncé mardi 4 août une aide de 25 millions d'euros pour l'enclave. *« Il y a encore beaucoup d'enfants qui sont en dehors du système de protection pour les mineurs. Ils vivent dans la rue, sans accès à un abri, à la nourriture ou à l'eau. Certains sont accueillis dans des familles aux alentours de la ville. Mais nous savons qu'à Ceuta, c'est impossible d'avoir des capacités d'accueil suffisantes, car c'est une petite enclave. Donc, il faudrait un transfert vers d'autres régions, le plus vite possible »*, explique un humanitaire.

Dans le cas de Ceuta, même si le gouvernement local a lancé un *"appel à l'aide"* aux autres régions, les quatre gouvernements de coalition régionaux ont indiqué qu'ils contesteraient toutes décisions de transferts de mineurs depuis Ceuta vers d'autres régions espagnoles. Le dirigeant de Vox, parti d'extrême droite, a déclaré que *"pas un seul euro"* d'argent espagnol ne devrait être versé aux mineurs migrants.

Selon l'association marocaine des droits humains, de nombreux mineurs figuraient aussi parmi les personnes expulsées de l'enclave. Une pratique normalement illégale. *"Nous avons vu des militaires raccompagner des mineurs jusqu'à la frontière"* [voir ci-dessous rubrique Maroc].

Et si la majorité des exilés ayant pénétré dans l'enclave étaient marocains, de nombreux migrants originaires d'autres pays d'Afrique subsaharienne et de la Corne du continent traversent régulièrement cette frontière. Plusieurs centaines, venus du Soudan, du Mali, du Sénégal, de Somalie ou encore de Côte d'Ivoire, ont profité de l'afflux massif de migrants vers Ceuta pour entrer eux aussi dans l'enclave espagnole. Et ils sont, eux, non

expulsables. Du moins dans l'immédiat. Habituellement, ils sont accueillis au centre d'hébergement pour migrants de l'enclave (CETI), mais celui-ci est lui aussi saturé. Plus de 1 000 personnes sont accueillis actuellement dans ce centre de 500 places qui a fermé ses portes face à la crise. Faute de places, ils sont actuellement des centaines à vivre à même le sol au bord des routes entourant le CETI où sur la plage à proximité.

Le délégué du Gouvernement à Ceuta, a annoncé que le gouvernement central prévoit de mettre en place dans un délai approximatif de *"un mois"* un centre d'accueil temporaire des étrangers (CATE) afin de traiter plus rapidement les situations administratives et accélérer les transferts vers la péninsule des demandeurs d'asile qui peuvent y prétendre.

Selon plusieurs sources, il reste également quelques milliers de migrants marocains qui vivent cachés dans les collines et les forêts. Certains ont trouvé refuge dans un cimetière de l'enclave. L'association marocaine des droits humains estime à *"environ 3 000"*, le nombre de personnes encore à Ceuta. Selon le représentant du gouvernement, ils seraient plutôt *"environ 2 500"*.

Des centaines de migrants espèrent demander l'asile

Ils viennent du Soudan, du Mali, du Sénégal, de Somalie ou encore de Côte d'Ivoire et ils ont profité de l'afflux massif de migrants vers Ceuta la semaine dernière pour entrer dans l'enclave espagnole. Contrairement aux migrants marocains renvoyés dans leur pays, ces exilés d'Afrique subsaharienne n'ont, pour l'heure, pas été expulsés. Ils ont été regroupés sur la plage de Trampolín, au nord de l'enclave, et disent souffrir de la faim.

Si la plupart des Marocains entrés dans l'enclave la semaine dernière sont repartis, beaucoup des exilés toujours présents à Ceuta viennent d'Afrique subsaharienne. Déambulant dans la ville ou dormant autour du seul centre d'accueil de l'île, le CETI, ces migrants africains ont finalement été rassemblés, dimanche 2 août, par les forces de l'ordre espagnoles sur la plage de Trampolín, la plus proche du CETI - saturé. Ils seraient 500, sur le sable, face à la mer. Et *"leur situation est très précaire"*.

La zone a été bouclée. *"La majorité de ceux qui restent là sont des personnes d'Afrique subsaharienne, originaires de pays comme le Mali, le Soudan ou la Somalie. Ils restent dans ce périmètre fermé. S'ils tentent de sortir, les autorités interviennent"*. Contrairement aux migrants marocains, les migrants venus d'Afrique subsaharienne ne sont pas expulsables - même s'ils craignent d'être repoussés à terme. Ces Maliens, Ivoiriens, et autres exilés, passés par le Maroc, souhaitent désormais déposer une demande d'asile en Europe.

Un Soudanais de 16 ans, a saisi l'opportunité de passer à Ceuta jeudi dernier. *"Nous cherchons la sécurité". "Je ne veux pas retourner au Maroc. J'ai marché si loin depuis le Soudan. Ils vont nous arrêter là-bas"*. Ces exilés *"survivent comme ils le peuvent [sur la plage]. Ils disent ne pas pouvoir accéder aux supermarchés, dont on leur refuse l'entrée."* Beaucoup se plaignent d'avoir faim. Des dizaines d'entre eux patientent, le 3 août, pour recevoir un peu d'eau de la part de la Croix-Rouge espagnole et de la nourriture. Même si la faim les tenaille, *"beaucoup préfèrent continuer à souffrir de la faim plutôt que de retourner dans le pays qu'ils ont fui"*.

"Le long du front de mer et le long de la route, d'autres Soudanais errent comme des âmes en peine", décrit encore Médiapart. Un Soudanais de 23 ans, s'est assis

sur un banc. *'La vie est si difficile ici. On ne nous a rien donné, ni à boire ni à manger' Il tient entre ses mains une petite bouteille d'eau vide, qu'il dit avoir trouvée par terre. Il ne comprend pas pourquoi il n'a pas encore pu demander l'asile en Espagne.'*

Certains de ces exilés présents sur la plage de Trampolín ont entamé une manifestation lundi 3 août 2026 pour réclamer leur prise en charge - au titre de l'asile. *"Cette manifestation a pris fin en quelques minutes, car [les exilés] affirmaient avoir faim et avoir utilisé le peu de forces qui leur restait pour demander l'asile dans le pays"*

Ces arrivées d'Africains subsahariens n'ont rien d'inédites. Depuis des années, de nombreux exilés du continent africain tentent d'entrer dans la petite enclave espagnole de 18 km² pour atteindre l'Europe. Ceuta, avec Melilla, constituent les deux seules frontières terrestres de l'Union européenne avec l'Afrique. Ceux qui arrivent à pénétrer dans l'enclave peuvent tout de suite prétendre à l'asile. Madrid organise des transferts de ces demandeurs d'une protection internationale depuis Ceuta jusqu'à la péninsule. Mais, depuis des années, les départs se font au compte-gouttes. Pour quitter l'enclave espagnole, les demandeurs d'asile doivent remplir deux conditions : avoir un passeport et obtenir une "tarjeta roja" (carte rouge, sorte de laissez-passer vers le continent). Ce qui est loin d'être évident.

Le gouvernement marocain réagit après cinq jours de silence

Jusqu'ici, les médias marocains se contentaient de relayer les données publiées par les institutions espagnoles. Il n'y a eu aucune prise de parole officielle marocaine au plus fort de la crise migratoire.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur marocain s'est exprimé publiquement, revenant sur « *les événements ayant eu lieu dernièrement au niveau des postes-frontières de Ceuta et Melilla* ». Le ministère de l'Intérieur indique que 40 000 personnes ont tenté de franchir la frontière illégalement. Onze personnes sont mortes, un décès à la suite d'une chute, les dix autres par noyade. Le texte précise que « *concernant les informations circulant sur d'autres cas de morts à Ceuta, les autorités marocaines continuent, avec leurs homologues espagnoles, les opérations de vérification de ces données* ».

Le ministère estime par ailleurs, en se basant sur « *les données rassemblées et analysées* », que « *ces événements* » n'étaient pas spontanés. Ils résultent, selon lui, de la diffusion de fausses informations sur internet, combinée à l'action « *des réseaux de trafic d'êtres humains* », mais aussi à « *l'interprétation erronée de données juridiques et administratives dans le but de donner l'illusion d'un accès facile à l'espace européen* ». Des enquêtes ont été ouvertes.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260803-afflux-migratoire-%C3%A0-ceuta-le-gouvernement-marocain-r%C3%A9agit-apr%C3%A8s-cinq-jours-de-silence>

Sous couvert d'anonymat, un haut responsable, indique que les autorités marocaines ont prévenu Madrid, autour du 22-23 juillet, du risque que faisait peser une récente décision de la Cour suprême espagnole. La juridiction a en effet estimé que le renvoi immédiat des migrants ne s'appliquait pas aux personnes arrivées par la mer.

"On a dit que ce jugement allait nous créer un problème et il a créé un problème", retrace le haut responsable. La diffusion d'une interprétation déformée de cette décision de justice est pointée du doigt par Madrid et Rabat, comme l'un des principaux

facteurs déclencheurs de cette crise migratoire d'une ampleur inédite.

Des médias espagnols ont également affirmé que les services de renseignement de leur pays avaient alerté le ministère de l'Intérieur sur le risque d'arrivées massives à Ceuta. Une information démentie par les autorités espagnoles.

Alors que certains experts pointent depuis plusieurs jours la passivité des forces de l'ordre marocaines au plus fort de la crise, ce haut responsable soutient qu'il n'y a pas eu de défaillance du dispositif sécuritaire. Selon lui, il n'était tout simplement pas concevable d'entrer en confrontation avec un tel nombre de personnes.

<https://www.infomigrants.net/fr/post/72904/ceuta--le-maroc-assure-avoir-prevenu-lespagne-des-risques-avant-la-crise-migratoire>

Les migrants quittent l'enclave et racontent le déchaînement de violence des derniers jours

Samedi, à la tombée de la nuit, des migrants continuaient de quitter Ceuta. À raison de quelques dizaines de personnes par demi-heure. Le plus fort de la crise migratoire est passé. De retour en territoire marocain, les candidats à l'émigration pointent la violence qu'ils ont subie sur place et qui a eu raison de leur rêve d'Europe.

Un policier demande à un jeune homme où il veut aller. Des autocars attendent les migrants à leur sortie de Ceuta pour des rapatriements aux quatre coins du royaume. « *Moi je vais à Tanger, je rentre chez moi* », répond, soulagé, l'un de ceux qui viennent de franchir la frontière espagnole en sens inverse. « *On est partis dans l'espoir de changer nos vies, on pensait trouver un pays meilleur. Ça, c'est la blessure laissée par un club de golf. Ce sont les gens de Ceuta qui m'ont fait ça* », raconte un jeune homme qui montre une ecchymose sur son épaule.

À côté de lui, une vacancière originaire de Toulouse. « *Je suis venue exprès pour voir ce qu'il se passe réellement. Moi, mon cœur il est serré, l'armée espagnole, ils ont regroupé des enfants pour les faire revenir au Maroc. Je vous jure, je les ai vus les frapper* », raconte-elle. Un marocain, 17 ans, décrit des scènes de chasse à l'homme. Il a dû se réfugier dans une forêt pour fuir les militaires et des habitants de Ceuta. « *On a vraiment souffert. Cette violence qu'on a subie, ça nous a atteints psychologiquement. C'est pour ça qu'on a quitté cet endroit* ».

Les témoignages de migrants se recoupent et décrivent le déchaînement de violence qu'a connu Ceuta ces derniers jours.

https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260802-ceuta-les-migrants-quittent-l-enclave-et-racontent-le-d%C3%A9cha%C3%AEnement-de-violence-des-derniers-jours?utm_source=firefox-newtab-fr-fr

Environ 60 000 migrants ont traversé la frontière entre le Maroc et Ceuta en 24 heures

Plus de 37 500 migrants sont retournés au Maroc depuis l'enclave espagnole, annonce le ministère espagnol de l'Intérieur. (à 16h 40 le 31 juillet 2026). Selon craints organes de presse, 48 000 migrants auraient déjà quitté Ceuta, samedi matin 1^{er} Août.

Jeudi 30 juillet 2026, environ 60 000 migrants, majoritairement marocains, ont

traversé la frontière qui sépare l'enclave espagnole de Ceuta du Maroc, provoquant le chaos. C'est *"70% de la population locale"*, a indiqué vendredi 21 juillet 2026 le président de Ceuta.

Ses personnes torse nu, en maillot de bain ou totalement habillées, sautent dans la mer depuis la digue de Tarajal surplombée de barbelés, délimitant les deux pays, et entreprennent la traversée à la nage. D'autres escaladent les barbelés ou longent la digue, à la vue de tous. Certains migrants ont lancé des *"au revoir le Maroc, bonjour l'Espagne !"* à leur arrivée. *"J'ai traversé par la plage à l'entrée de Castillejos (Fnideq), puis j'ai escaladé un mur du côté de la police marocaine. Ensuite, j'ai franchi la frontière à la nage. Enfin, j'ai nagé environ 200 mètres en mer, et c'est tout"*, a expliqué un migrant marocain arrivé à Ceuta.

Durant la nuit de jeudi 30 à vendredi 31 juillet, *"Il y a eu un flux constant de personnes toute la nuit"*, et si les arrivées ont été moindres que pendant la journée, des *"milliers"* de migrants *"ont continué à arriver la nuit et ils continuent d'arriver"* vendredi matin, a affirmé une source policière.

De l'autre côté de la frontière, des milliers de jeunes marocains étaient rassemblés tard jeudi dans le centre de la ville de Fnideq, qui jouxte l'enclave espagnole de Ceuta. Ils ont afflué près de la route qui longe la plage et mène vers le passage frontalier, à la suite de rumeurs selon lesquelles la frontière ouvrirait à l'aube jeudi, d'après des témoignages recueillis sur place.

Quelques heures auparavant, à environ 15 kilomètres de l'entrée de Fnideq, des journalistes avaient vu des centaines de personnes converger vers la ville. La route menant à la frontière était alors fortement encombrée par des véhicules transportant des Marocains, dont des mineurs, vers la ville. Un jeune homme qui portait un sac à dos a affirmé être venu *"à pied"* depuis Tanger, à environ 70 kilomètres à l'ouest de Fnideq, *"après avoir entendu que la frontière avait été ouverte au poste-frontière de Bab Sebta"*. *"J'étais à Tanger, où je travaillais. Je me suis réveillée le matin et j'ai entendu dire que [le poste frontalier de] Ceuta avait ouvert à 22 heures [21h00 GMT, mercredi soir]"*, a raconté une Marocaine, qui précise avoir été prévenue par des amis. *"Nous nous sommes dit : tentons notre chance nous aussi"*. Mais contrairement aux milliers de personnes qui ont réussi à franchir la frontière vers Ceuta, seul territoire européen en Afrique avec l'autre enclave de Melilla, elle et d'autres Marocains ont été refoulés.

Ces arrivées sans précédent ont provoqué la saturation du système d'accueil de l'enclave. *"Les centres d'accueil sont débordés et saturés, il n'y a plus de place pour personne"*, a déclaré le président de la ville autonome de Ceuta, parlant d'urgence *"absolue"*. Devant le CETI, le seul centre d'hébergement pour adultes de Ceuta qui compte environ 500 places, des milliers de personnes ont dormi à même le sol sur un bout de carton.

Cet afflux a aussi entraîné des drames : au moins 43 migrants sont morts jeudi en tentant de rallier Ceuta. Et ce chiffre pourrait encore s'alourdir dans les prochaines heures, des corps pouvant en effet être retrouvés des jours plus tard le long des côtes. *"Ça me brise vraiment le cœur de voir tant de gens souffrir, et qui sait combien se sont réellement noyés en chemin"*, a déploré un habitant de Ceuta qui vient en aide aux migrants. *"J'ai craint pour ma vie"*, a déclaré un migrant marocain qui a été pris dans une bousculade lors d'une tentative de traversée. Le jeune homme décrit des scènes de chaos, des personnes se bousculant et se marchant dessus le long d'une étroite route côtière.

Un autre Marocain renvoyé de Ceuta, a assuré avoir parcouru *"14 km à pied à*

travers les montagnes" pour parvenir à la frontière dont il pensait lui aussi qu'elle était ouverte. "Une fois arrivés ici, on nous a dit de passer par la mer. Je me suis alors retrouvé complètement submergé et j'ai vu deux jeunes hommes (...) mourir sous mes yeux", a-t-il affirmé. "C'est là que j'ai reculé et me suis souvenu que j'ai deux enfants moi aussi et que je ne pouvais pas risquer ma vie". Ces nouveaux décès s'ajoutent aux 30 morts dénombrés depuis le début de l'année dans l'enclave, majoritairement lors de tentative de traversée.

Dans ce contexte, le Premier ministre espagnol est arrivé vendredi midi 31 juillet à Ceuta où il a affirmé, que ces traversées constituaient une "violation de la souveraineté territoriale de l'Espagne". il rencontrera les forces de l'ordre à la frontière puis les responsables régionaux, accompagné du ministre de l'Intérieur a précisé la présidence du gouvernement. Madrid a aussi déployé des soldats à la frontière pour tenter de contenir le flux. *"Les Forces armées renforceront la Garde civile (gendarmerie espagnole) dans l'exercice de ses compétences et celles qui pourraient s'avérer nécessaires pour maintenir la sécurité dans la ville de Ceuta"*, a indiqué le ministère espagnol de l'Intérieur jeudi. Si le nombre de soldats n'a pas été précisé, la Garde civile sera renforcée par l'envoi de 70 agents, qui s'ajouteront aux 80 déjà présents sur place, et des équipes de plongeurs ainsi que des navires des garde-côtes seront envoyés.

Par ailleurs, le Maroc et l'Espagne vont mettre en œuvre "des mesures pour le transfert" vers le Maroc *"dès que possible, de toutes les personnes qui sont entrées illégalement à Ceuta"*, a assuré jeudi le ministre espagnol de l'Intérieur. Aucune déclaration officielle n'a jusqu'ici été publiée par les autorités marocaines. Difficile de connaître les raisons d'un tel afflux. Jeudi matin, El Faro de Ceuta affirmait que *"des soldats marocains sont vus en train d'inciter des mineurs à traverser la frontière. Tout le monde le voit, ils ne peuvent pas prétendre le contraire"*.

"El Faro est témoin direct [de ce qu'il se passe] : on voit arriver [les migrants] sans que personne ne les arrête, sans rencontrer le moindre obstacle. Le plus inquiétant, c'est qu'ils ne s'arrêtent pas ; ceux qui arrivent sont rejoints par d'autres qui sautent à l'eau depuis le côté marocain", écrivait le média local.

Jeudi soir, l'AFP a néanmoins assisté à des scènes où des policiers marocains tentaient de repousser les migrants qui s'approchaient trop près de la frontière avec Ceuta. Et selon Reuters vendredi matin, les autorités marocaines ont déployé des canons à eau et renforcé la sécurité aux postes de passage, repoussant à plusieurs reprises les migrants cherchant à s'approcher de la frontière. À proximité se trouvaient les restes calcinés d'un bus et de sept véhicules, abandonnés après des affrontements survenus lorsque les autorités ont tenté de contenir la foule, selon des journalistes de l'agence de presse.

Vendredi 31, début d'après-midi, le ministère de l'Intérieur espagnol indique que 25 000 personnes sont déjà renvoyées au Maroc depuis l'enclave.

Les réactions sont nombreuses. Le président français a demandé au ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, de *"renforcer les contrôles à la frontière avec l'Espagne"*, selon les informations de son entourage. Il a par ailleurs souligné que *"la France se [tenait] prête à apporter aux autorités espagnoles tout l'appui nécessaire, si celles-ci en [exprimaient] le besoin, y compris au travers (...) Frontex"*.

Le candidat à l'élection présidentielle Gabriel Attal (Renaissance) juge *« inacceptable »* la situation à Ceuta, où *« ce sont précisément nos frontières qui sont mises à l'épreuve. « C'est aussi l'Europe qui est testée dans sa capacité à protéger nos frontières,*

dans sa capacité à affirmer sa puissance et à agir ». Il réclame un « renforcement des frontières » et une réponse européenne. « Il faut le plus rapidement possible, mettre en œuvre le pacte asile et migration, pour renforcer Frontex, pour se doter de règles très claires afin de refouler des étrangers en situation irrégulière qui traversent nos frontières ». « Le défi migratoire est une question existentielle pour la France et pour l'Europe ».

Le leader de la France insoumise demande « une coordination européenne pour de l'aide humanitaire » face à la crise migratoire à Ceuta, qui a causé des dizaines de morts. « Ne laissons pas l'Espagne seule face à l'épreuve ! » Il accuse le Rassemblement national « d'instrumentaliser » la crise. « Marine Le Pen voudrait présider une grande puissance européenne, mais ne sait pas que Ceuta est une enclave espagnole au Maroc et est déjà exclue de l'accord Schengen pour la libre circulation des personnes ». « Aider l'Espagne est du simple bon sens. C'est aussi la soutenir contre d'éventuelles manipulations ».

Le premier secrétaire du Parti socialiste dénonce l'instrumentalisation de la crise à Ceuta par la droite et l'extrême droite qui « se concurrencent chaque jour en matière de désinformation ». « Accuser le plan de régularisation par le travail du gouvernement espagnol achevé le 30 juin, tout comme demander l'exclusion de l'Espagne de l'espace Schengen alors que la ville autonome de Ceuta, enclave espagnole en Afrique du Nord, est déjà soumise à des mesures dérogatoires de contrôle aux frontières sont tout simplement des mensonges. Il n'y aura pas d'« invasion » du continent européen ». « Tout mon soutien à Pedro Sanchez et aux autorités espagnoles pour lutter contre ce qui ressemble à s'y méprendre à une opération de déstabilisation de leur territoire » ajoute-t-il.

Le président du Rassemblement national, demande une « réunion en urgence du Parlement européen en session plénière extraordinaire pour évoquer la protection de nos frontières extérieures, la sécurité de nos concitoyens et les mesures communes à prendre face à la gravité de la situation à Ceuta et Melilla ». « Nos Nations et nos peuples n'ont pas à subir les conséquences de la complicité passive du gouvernement socialiste espagnol face à ce qui relève d'une véritable invasion migratoire coordonnée du territoire européen »

Outre-Rhin, le chancelier allemand a demandé au Maroc de "reprendre immédiatement les migrants en situation irrégulière". "L'Espagne veut et doit reprendre la situation à Ceuta en main le plus rapidement possible. Je salue donc l'intention de l'Espagne de ne pas laisser les migrants en situation irrégulière accéder au continent européen", a-t-il déclaré.

De son côté, la cheffe de la Commission européenne, a dénoncé, vendredi, des images "inacceptables". "Il faut mettre fin immédiatement aux traversées dangereuses. Il faut démanteler les réseaux de passeurs. Et les expulsions doivent être rapides, comme le permettent nos règles", a-t-elle écrit.

Le gouvernement britannique a lui aussi affirmé être en contact avec les autorités espagnoles pour leur proposer de l'aide face à l'afflux ces derniers jours de migrants en provenance du Maroc dans l'enclave de Ceuta, a précisé le Premier ministre. "Il s'agit bien sûr avant tout d'une question relevant de la compétence du gouvernement espagnol, mais cela suscite des inquiétudes", a déclaré le dirigeant travailliste. "Nous prenons actuellement contact avec le gouvernement espagnol, les autorités espagnoles, afin de leur apporter notre soutien, mais aussi pour mieux comprendre les implications de cette situation", a-t-il ajouté, sans préciser l'aide proposée.

Les États-Unis accusent l'Espagne de mener des « *efforts délibérés* » ayant favorisé l'immigration clandestine, après l'afflux massif de 60 000 migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta, située sur la côte nord du Maroc. « *Cet incident inacceptable est la conséquence directe des efforts délibérés du gouvernement espagnol visant à permettre et à faciliter l'immigration clandestine massive vers l'Europe* », a déclaré le département d'État américain.

Non, la campagne de régularisations exceptionnelles en Espagne n'est pas la cause des 60 000 arrivées à Ceuta

Dès jeudi soir, les réactions de certains responsables politiques européens et de citoyens ont relié ces arrivées inédites à la campagne exceptionnelle de régularisations menée par l'Espagne. Les plus vives réactions en ce sens viennent de l'Italie. La cheffe du gouvernement d'extrême-droite, a estimé que la politique espagnole de régularisation avait encouragé "*le trafic d'êtres humains*". Face à cela, elle a précisé vouloir prendre "*des mesures exceptionnelles*", comme "*la suspension de l'accord de Schengen avec l'Espagne*". proposition applaudie par le Danemark et la Finlande, qui réclament des mesures pour suspendre la coopération Schengen avec Madrid. Cette proposition a été qualifiée de démagogique par l'Espagne, qui a convoqué l'ambassadeur italien en signe de protestation. Mais Une telle mesure n'est toutefois pas envisagée dans les textes européens. "*Le système Schengen ne prévoit pas une telle disposition : un État ne peut pas unilatéralement exclure un autre*". Cette proposition a été qualifiée de démagogique par l'Espagne, qui a convoqué l'ambassadeur italien en signe de protestation.

"*Les images qui arrivent de Ceuta démontrent comment le choix du gouvernement de Madrid de donner la citoyenneté espagnole, donc européenne, à plus de 500 000 immigrés irréguliers est profondément erroné et encourage le trafic d'êtres humains*", a renchéri le ministre des italien des Affaires étrangères. Celui-ci est par ailleurs vice-président du groupe PPE (parti populaire européen, classé à droite), premier parti du Parlement européen.

L'Espagne a répondu par la voix de son ministre des Affaires étrangères. Exigeant "*la solidarité européenne et non la démagogie partisane*", il a balayé une déclaration qui n'a "*rien à voir*" selon lui avec les faits.

Côté français, un député européen, vice-président du groupe PPE, évoque-lui aussi ces arrivées massives à Ceuta comme la "*conséquence logique*" du plan de régularisation. "*Alors qu'il a déjà reçu plus d'un million de demandes, des milliers d'étrangers forcent aujourd'hui sa frontière à Ceuta*", écrit-t-il, évoquant là "*un problème pour la France et pour toute l'Europe*".

Or, ce lien de causalité entre la campagne de régularisations et la situation à Ceuta n'est pas valable. D'abord, il faut rappeler que cette campagne ouverte par le gouvernement espagnol mi-avril s'est clôturée fin juin. C'est-à-dire, il y a déjà un mois. De plus, ce qu'avance le ministre des Affaires étrangères italien, est faux : il ne s'agit pas de "*donner la citoyenneté espagnole, donc européenne*". La campagne de régularisation permet seulement d'obtenir un titre de séjour d'un an, renouvelable, pour des personnes exerçant déjà le plus souvent comme travailleurs sans-papiers dans l'économie espagnole. Une large partie sont présents en Espagne depuis des années. Enfin, les Colombiens représentent la première nationalité des demandeurs, avec près de 26%. Au total, deux demandeurs sur trois viennent d'Amérique centrale et du Sud. Les Marocains représentent

seulement 13% des dossiers.

Les chiffres communiqués début juillet par les autorités espagnoles montrent que cette campagne de régularisation a certes dépassé les prévisions du gouvernement. Celui-ci tablait sur 500 000 dossiers à valider. Or, il en a reçu le double. En moins de deux mois, pas moins d'1,2 million de personnes ont déposé une demande de régularisation. Mais aujourd'hui, sur le site du ministère des Migrations, une bannière rouge indique bel et bien que le dépôt est clos. Les autorités se laissent encore trois mois pour examiner toutes les demandes reçues. Pour l'heure, seules 11 000 personnes ont reçu le fameux titre de séjour d'un an. Et près de 600 000 autres ont reçu des autorisations temporaires, le temps de la validation définitive de leurs dossiers. Le chantier restant à l'administration espagnole est immense.

Le média EL Faro, dont les équipes sont sur place, a affirmé jeudi que *"des soldats marocains ont été vus en train d'inciter des mineurs à traverser la frontière. Tout le monde le voit, ils ne peuvent pas prétendre le contraire"*. Un député communiste espagnol, a dénoncé ce vendredi une *"provocation"* du Maroc.

Ce laissez-passer entraîne, inévitablement, un afflux de personnes. La rumeur a vite circulé sur les réseaux sociaux. Cependant, la situation sur place évolue très vite. Dès jeudi soir, des policiers marocains tentaient de repousser les migrants qui s'approchaient trop près de la frontière avec Ceuta.

Pourquoi y a-t-il eu un laissez-passer très épisodique, décrit par des journalistes sur place ? Sans communication officielle, à ce stade, du gouvernement marocain, différentes explications sont possibles. Dans la réaction tweet du ministre italien, le ministre espagnol a assuré que *"les faits d'aujourd'hui ont un rapport avec un jugement"*. Ce "jugement" fait référence à une décision de la Cour Suprême fin juin, concernant les "pushbacks" menés par les autorités espagnoles de Ceuta.

Quoi qu'il en soit, depuis hier, le gouvernement central de Madrid met en avant, dans sa communication, cette décision judiciaire comme l'un des facteurs de l'assouplissement du contrôle à cette frontière d'ordinaire sous très haute surveillance. Le premier ministre espagnol accuse également, vendredi, les *"mafias de trafiquants d'êtres humains"* d'être responsables de l'afflux du moment.

Une autre des raisons évoquées par plusieurs observateurs est la visite officielle de premier ministre espagnol en Algérie le 20 juillet. Le soutien de l'Espagne au plan marocain sur le Sahara occidental en 2022 avait alors entraîné une brouille diplomatique entre Madrid et Alger. La venue du ministre en Algérie le 20 juillet 2026 concrétise une forme de réchauffement des relations entre l'Espagne et l'Algérie. Mais certains l'analysent comme le déclencheur du courroux des autorités marocaines aujourd'hui. En l'absence de communication officielle marocaine, difficile de savoir à quel point cette explication pèse. Les relations entre Madrid et Rabat *"n'ont pas été affectées"* par cette visite, a par exemple assuré une source au ministère espagnol des Affaires étrangères.

Mais, *"Aujourd'hui, les relations entre les deux pays se tendent à nouveau et le Maroc autorise une nouvelle fois ses citoyens à tenter de rejoindre Ceuta, sachant que, comme cela s'est produit en 2021, un nouvel accord sera probablement conclu avec l'Espagne pour coordonner les renvois"*, poursuit l'organisation.

De fait, plus de 25 000 exilés sont déjà retournés au Maroc depuis l'enclave espagnole, d'après l'Intérieur espagnol. Les départs depuis Ceuta se font *"à un rythme de 150 personnes par minute"* selon les informations du ministère de l'Intérieur. Une source

officielle marocaine avait déjà confirmé, sous couvert d'anonymat, que les autorités des deux pays avaient bien échangé sur des actions coordonnées pour *"mettre en œuvre des mesures pour le rapatriement, dans les plus brefs délais, de toutes les personnes ayant pénétré illégalement à Ceuta"*.

D'autres facteurs explicatifs, ou en tout cas contextuels, sont à garder en tête. La fête du Trône a eu lieu au Maroc -marquant l'accession au pouvoir du roi Mohammed VI en 1999 - jeudi, ce qui coïncidait avec le jour d'arrivées massives à Ceuta. Le roi Mohammed VI a présidé ce jour-là la réception dans la ville de M'diq, située à une vingtaine de kilomètres de Fnideq. De nombreuses forces de sécurité marocaines ont été déployées dans la ville. Là encore, ni les forces de police présentes sur place ni le roi Mohammed VI n'ont communiqué sur la situation concomitante à Ceuta.

Enfin, il faut rappeler que toute campagne de régularisations n'entraîne pas automatiquement une augmentation des arrivées de personnes migrantes. Selon plusieurs études, la réalité est bien plus complexe : tout dépend des critères de régularisation notamment en matière de résidence ; de la perception par le cercle familial et amical des règles en vigueur dans le pays de destination ; de l'ancrage de la communauté dans ce pays de destination, etc.

L'Italie, si prompt à accuser Madrid, a déjà régularisé près de 500 000 exilés. Entre 2023 et 2025, 450 000 permis de séjour ont été accordés à des travailleurs et travailleuses étrangères pour combler la pénurie de main-d'œuvre dans divers secteurs en Italie, avec des nombres d'entrée fixés par décrets du ministère de l'Intérieur dans des secteurs en manque de main-d'œuvre comme l'agriculture, l'hôtellerie-restauration, la santé ou encore l'aide à domicile. Rien que pour l'année 2025, un quota de 181 450 entrées a été prévu, rappelle le site de France Terre d'Asile, soulignant là que *"cette politique de recrutement hors UE révèle le paradoxe italien"*.

Trois migrants retrouvés morts après avoir tenté de rejoindre Ceuta à la nage

Les corps de trois migrants ont été retrouvés en mer par la Garde civile espagnole, dimanche 26 juillet 2026, au large de l'enclave. Un jeune homme avait déjà été découvert mort samedi en mer, portant à quatre le nombre de corps découverts en deux jours. L'unité sous-marine de la garde civile (GEAS) a repêché le corps d'un jeune homme, dans le sud de l'enclave. Les deux autres migrants ont été retrouvés morts plus tôt dans la matinée. "Le laboratoire de police scientifique de la Garde civile met tout en œuvre pour tenter d'identifier ces personnes". Ces derniers ont été découverts au lendemain d'une vaste opération d'interception de migrants qui tentaient de rejoindre Ceuta à la nage. Les autorités espagnoles et marocaines ont déclaré avoir intercepté une centaine de migrants dans la nuit de samedi à dimanche. Certains d'entre eux étaient équipés de flotteurs et de combinaisons de plongée. Ils ont ensuite été pris en charge par la Garde civile, en présence de la Croix-Rouge.

De plus en plus, les migrants partis du Maroc tentent ainsi de contourner la frontière terrestre, protégée par des contrôles renforcés et des barbelés, à la nage. Ils partent alors des plages marocaines comme Fnideq, avant de longer la côte par la mer. Le trajet, long à parcourir, est surtout rendu dangereux par des forts courants et des rochers le long du rivage. Plus de 40 migrants sont morts en tentant cette traversée, selon les chiffres compilés par les autorités espagnoles.

Depuis le début du mois de juillet 2026 huit corps ont été retrouvés au large de

Ceuta. Selon le décompte d'El Faro, 27 migrants ont ainsi péri en mer au large de l'enclave espagnole depuis le début de l'année 2026. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur espagnol, 2 826 migrants ont rejoint l'enclave par voie terrestre entre le 1er janvier et le 15 juillet 2026, contre 1 133 à la même période en 2025.

La route qui relie l'Afrique subsaharienne à l'Union européenne par le Maroc et Ceuta apparaît comme une alternative à la route de Canaries. Cela s'explique par un renforcement des accords conclus entre l'Union européenne (UE) et la Mauritanie, le Sénégal et le Maroc, les trois principaux pays de départ de pirogues vers les Canaries. Cela a pour effet de dissuader des départs et d'augmenter les interceptions au large des côtes d'Afrique de l'Ouest.

Cette hausse des arrivées de migrants par la mer a poussé la localité autonome de Ceuta à demander une dérogation à l'arrêt de la Cour suprême espagnole (rendu le 29 juin 2026) rendant illégaux les refoulements par la mer. *"Face à l'intensification de la pression migratoire, tant chez les adultes que chez les mineurs, observée à Ceuta ces dernières semaines, le gouvernement local estime indispensable d'adapter le cadre réglementaire en vigueur à notre réalité migratoire actuelle. Une situation qui se répète chaque été, mais qui, cette fois-ci, est aggravée par le récent arrêt de la Cour suprême concernant les refoulements à la frontière des migrants qui accèdent au territoire national par voie maritime".* La ville de Ceuta demande une "modification" de ce texte, *"afin de préciser expressément que le régime spécial de refoulement à la frontière s'applique à toute personne tentant d'accéder illégalement au territoire national via Ceuta et Melilla par tout point d'entrée non autorisé, tant par voie terrestre que maritime."*

L'une des principales inquiétudes porte sur le manque de moyens pour accueillir les personnes exilées. L'unique centre d'hébergement pour migrants (CETI) de Ceuta se trouve régulièrement surchargé. Des dizaines de personnes sont ainsi contraintes de dormir à l'extérieur de ce centre, d'une capacité d'accueil initiale de 512 places.

GRECE

Arrestations de supposés trafiquants

Ces derniers jours, la police grecque a procédé à plus d'une quinzaine d'arrestations pour trafic de migrants en véhicule. Le 28 juillet 2026, un suspect de 22 ans a été arrêté pour transport illégal de migrants à l'intérieur du pays. *« Le suspect aurait circulé à bord d'une voiture particulière sur l'ancienne route nationale de Kavala, à Thessalonique, et aurait refusé d'obtempérer aux injonctions de la police de procéder à un contrôle routier »*, indique un communiqué de la police.

La fouille du véhicule a permis de découvrir trois personnes sans papiers. Deux d'entre elles se trouvaient dans le coffre à bagages. Elles sont soupçonnées d'être entrées illégalement sur le territoire grec par un point de passage frontalier gréco-turc et de se diriger vers Thessalonique, la deuxième ville de Grèce, située au nord du pays.

Samedi 25 juillet 2026, la police a arrêté trois personnes, un ressortissant grec et deux étrangers, soupçonnés d'avoir transporté environ 17 personnes dans des voitures particulières. Au total, la police a recensé 16 arrestations pour transport illégal de personnes. Un seul individu a utilisé un camion ; tous les autres ont utilisé une voiture particulière.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

Crete

Plus de 250 migrants secourus au large de la Crète en 3 jours

Les communiqués des garde-côtes grecs s'enchaînent entre le 3 août et le 5 août 2026. Le 5 août, les autorités maritimes ont porté assistance "à un bateau avec des ressortissants étrangers en détresse, repéré par un avion de Frontex à 37 milles nautiques au sud d'Ierapetra", en Crète. "Immédiatement, une vedette de patrouille de la police côtière hellénique (HCPP) a appareillé, repéré le bateau et secouru 45 ressortissants étrangers (tous des hommes) à son bord." Le même jour, " 56 étrangers (49 hommes, 3 femmes et 4 mineurs) ont été secourus par un navire de sauvetage [...] jusqu'au port de Kokkinos Pyrgos", en Crète. "Ils avaient quitté la région de Tobrouk, en Libye, le 3 août 2026 à midi, après avoir payé chacun 14 000 dinars libyens pour leur traversée vers la Grèce". Le 5 août, toujours " les garde-côte de Gavdos ont localisés 34 étrangers (tous des hommes) sur la plage de Lakoudi. Ils ont d'abord été conduits dans un centre d'hébergement temporaire à Gavdos, puis transférés vers un centre d'hébergement temporaire à Agia Chania."

La veille, le 4 août, "une embarcation transportant des passagers étrangers en difficulté [a été repérée] à 8 milles nautiques au sud-ouest de Gavdos. Un navire des forces Frontex s'est immédiatement rendu sur place, a localisé l'embarcation et a secouru 33 passagers étrangers (tous des hommes)."

Le 4 Août toujours, les autorités maritimes grecques ont alerté sur le fait "qu'une vedette de patrouille [...] a localisé une embarcation et a secouru les 50 passagers étrangers (43 hommes, 2 femmes et 5 mineurs)" au sud de la Crète. Une enquête préliminaire a été ouverte. Le bateau de migrants avait été repéré par un navire des garde-côtes grecs à 105 kilomètres au sud-est de Kaloi Limenes, un village portuaire non loin d'Héraklion, avec l'aide d'un drone de l'agence des frontières de l'Union européenne Frontex. "Les migrants ont été transférés au port de Kokkinos Pyrgos, au sud de l'île, où les autorités ont entamé les procédures d'identification et d'enregistrement."

Enfin, ce même jour, "vers midi, les autorités portuaires d'Ierapetra ont été informées de la présence d'étrangers" sur l'île de Chrysi, au sud de la Crète. "Un patrouilleur de la garde côtière grecque s'est rendu sur place, où il a repéré et secouru 44 étrangers (40 hommes, 3 femmes et 1 mineur)".

La veille, le 3 août 2026, les autorités avaient repéré "la présence d'une embarcation avec des étrangers à bord en difficulté, à 30 milles nautiques au sud d'Agia Galini [en Crète]. Une vedette de patrouille [...] s'est immédiatement rendue sur place et a localisé et secouru 33 étrangers (32 hommes et 1 femme). Les rescapés ont d'abord été conduits en toute sécurité au port d'Agia Galini, puis aux installations de l'ancienne autorité portuaire de Réthymnon", peut-on lire sur le communiqué des garde-côtes.

Le 3 août, nouveau bulletin d'information sur le site de la garde côtière. "Les autorités portuaires de Kaloi Limenes et d'Ierapetra ont été informées par le Centre conjoint de coordination des opérations de recherche et de sauvetage (EKSED) [...] de la nécessité de porter assistance à une embarcation transportant des étrangers en difficulté". Cette embarcation avait été localisée par un avion de Frontex au sud de Kaloi Limenes. "Immédiatement, une vedette de patrouille de la LS-EL.AKT. s'est rendue sur place et a secouru cinq étrangers (quatre hommes et un mineur)".

Selon le Haut Commandement des réfugiés à l'ONU (UNHCR), plus de 10 000 migrants sont arrivés en Crète depuis le début de l'année 2026. "Les flux globaux, par

rapport à 2025, montrent une stabilité en termes de chiffres", écrit la presse grecque. La plupart des arrivants viennent du Soudan, d'Égypte et du Bangladesh.

Dans une tribune publiée mardi dans Politico, le Premier ministre grec a appelé l'Union européenne à autoriser la suspension temporaire des enregistrements de demandeurs d'asile lors d'arrivées massives et soudaines, arguant que les États membres ont besoin d'une plus grande flexibilité pour gérer les pressions migratoires.

Plus de 400 migrants ont débarqué depuis lundi 20 juillet

Depuis lundi 20 juillet 2026, il n'y a pas eu un jour sans intervention des garde-côtes. Que ce soit en mer ou sur les plages, les autorités grecques ont intercepté 419 migrants depuis lundi 20 juillet.

La dernière intervention en date remonte à vendredi 24 juillet, lorsqu'un navire de Frontex, avec l'aide de trois cargos naviguant dans la zone, a secouru 42 migrants au sud de l'île de Crète. La veille, 52 étrangers (49 hommes et 3 mineurs) avaient déjà été secourus par une vedette de la police côtière hellénique et conduits au port d'Agia Galini, et mercredi, 42 autres avaient été pris en charge entre l'Europe et la Libye. Mardi, 130 migrants répartis sur trois embarcations ont également été secourus en mer, et les autorités ont également procédé à l'arrestation de 37 exilés ayant réussi à accoster en Crète. Lundi 20 juillet, 118 personnes ont été interpellées après leur débarquement sur cette même île.

Selon de nombreux rescapés, les embarcations étaient parties de Tobrouk, en Libye, moyennant des sommes comprises entre 1 500 et 3 000 dollars pour leur transport vers la Grèce. Depuis le 1er janvier 2026, plus de 9 000 personnes ont débarqué en Crète - un chiffre stable par rapport à la même période en 2025.

Gavdos

234 personnes à bord de cinq embarcations

Les garde-côtes ont annoncé la découverte de 234 personnes à bord de cinq embarcations au large de l'île de Gavdos, au sud de la Crète, ainsi qu'au large d'Ierapetra et de Kali Limenes, en Crète, mardi 28 juillet au soir et mercredi matin 29 juillet 2026. Plus de 130 personnes ont été secourues dans la même zone mardi matin.

La Crète est devenue la principale destination des migrants du Moyen-Orient, du sous-continent indien et d'Afrique en quête d'une vie meilleure au sein de l'Union européenne. Ces migrants quittent la région de Tobrouk, dans l'est de la Libye, pour rejoindre l'île grecque après avoir payé des passeurs pour leur traversée. Plus de 9100 personnes ont atteint la Crète depuis le début de l'année, portant le total des arrivées en Grèce à près de 18 600.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

ITALIE

Rome et Kigali discutent d'une possible externalisation au Rwanda des procédures d'asile déposées en Italie

Quelques jours après la proposition faite par Rome à Bruxelles de mettre en place une gestion externalisée des procédures d'asile dans l'Union européenne (UE) à

travers le développement d'un réseau européen de "hubs de retour" dans des pays tiers financés par l'UE, le Rwanda a affirmé, jeudi 6 août 2026, être en discussion avec l'Italie à ce propos.

"Nous sommes toujours en discussion", a ainsi affirmé la porte-parole du gouvernement rwandais. Selon elle, les points à l'étude concernent notamment l'expérience acquise par Kigali en la matière, notamment grâce au mécanisme de transit d'urgence de Gashora - un programme mis en place en 2019 dans le cadre duquel le Rwanda accueille des migrants évacués de Libye -, le délai d'examen de leur dossier d'asile, ainsi que celui de leur départ vers d'autres pays.

Le 4 août dernier lors une réunion d'urgence des ministres de l'Intérieur de l'UE en visioconférence pour évoquer la crise migratoire de Ceuta, Rome avait effectivement appelé Bruxelles à financer des centres migratoires externalisés, situés hors de l'espace Schengen, où seraient délocalisées les procédures d'asile et de retours de migrants. S'inspirant d'un accord de ce type déjà passé par l'Italie avec l'Albanie, la proposition envisageait d'en conclure d'autres avec plusieurs pays africains dont l'Ouganda, le Ghana et le Rwanda.

Si le projet entre les deux pays devait se concrétiser, il viendrait s'ajouter aux différents accords migratoires déjà conclus par Kigali, notamment avec le Royaume-Uni en 2022 - avant que Londres ne l'abandonne deux ans plus tard - et avec les États-Unis, en 2025, en vue de l'accueil temporaire de personnes expulsées par Washington.

LUXEMBOURG

Des Syriens manifestent devant les services de l'immigration

Plusieurs dizaines de demandeurs d'asile syriens se sont réunis, mercredi midi 29 juillet 2026, face au bâtiment de la Direction de l'immigration, dans la capitale du Luxembourg. Les manifestants revendiquaient l'accélération du traitement des dossiers d'asile et du regroupement familial. Mais aussi une facilitation d'octroi des permis de travail et la fin des *"mauvais traitements"* de l'administration, liste l'organisation SoriiaLina, à l'initiative du rassemblement.

"Ces délais vont à l'encontre de la loi, qui prévoit un traitement en six mois, et jusqu'à 21 mois maximum. Or, beaucoup de gens attendent depuis plus longtemps que ça. Cela détruit leur vie. Ils ne peuvent pas étudier, pas travailler, ni quitter le pays", expose un membre de SoriiaLina. Ce Syrien de 29 ans, travaillant dans le monde des affaires pour une société états-unienne au Luxembourg, anime depuis 2024 avec une vingtaine d'autres personnes ce collectif de soutien aux populations exilées dans le pays -Syriens, Palestiniens, Anglais, Soudanais...

Le rassemblement de mercredi a duré une heure environ, d'après la presse luxembourgeoise. *"Nous étions près de 120 personnes", rapporte-t-il. Si la plupart des manifestants étaient des hommes adultes, une jeune fille de 15 ans, a pris la parole devant le bâtiment des services de l'immigration. La jeune Syrienne est arrivée au Grand-Duché avec son oncle il y a quatre ans. Elle n'a toujours pas de titre de séjour. "Je n'ai pas l'impression que le Luxembourg respecte le droit des enfants", a-t-elle témoigné. "Mentalement, c'est très compliqué, car nos dossiers sont toujours retardés et les réponses du ministère ne sont jamais claires. J'aimerais juste avoir la vie des adolescents de mon âge".*

Sur les pancartes, les manifestants avaient écrit : *"Chaque jour de retard aggrave notre souffrance"* ; *"Certains commettent la corruption tandis que d'autres subissent les conséquences"* ; ou encore, *"Le retard dans la décision concernant nos demandes est dû à la négligence de la direction de l'immigration"*.

Ces évocations de *"négligence"* et *"corruption"* font directement référence à une affaire qui a récemment entaché l'image des services de l'immigration luxembourgeoise. Deux agents de la Direction générale de l'immigration au Luxembourg ont été suspendus, mardi 7 juillet 2026, après une série de perquisitions. Ceux-ci sont impliqués dans un vaste réseau de fraude à l'immigration, pour lequel une vingtaine de personnes sont inculpées. Le réseau aurait permis à plus de 200 personnes d'obtenir un titre de séjour au Luxembourg grâce à des documents falsifiés. Entre autres : des faux diplômes, de faux certificats de langue, mais aussi des contrats de travail ou certificats de domiciliations fictifs. La liste des accusations est donc lourde : corruption, trafic d'influence, blanchiment, faux et usage de faux, escroquerie à subvention, trafic illicite de migrants, et infractions à la loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration.

Le grand public a découvert cette affaire début juillet, mais le dossier d'instruction a en réalité été ouvert par la justice luxembourgeoise dès l'été 2023. Au total, cinq agents de la Direction générale de l'immigration du Luxembourg ont été, à ce jour, suspendus de leur fonction. *"Cela a démontré qu'il y a des problèmes dans ces services. La corruption est l'un des problèmes qu'il y avait dans ce ministère. Et dans l'administratif, ils ne sont pas efficaces du tout"*. Malgré leur mobilisation, SoriiaLina n'a jamais décroché de rendez-vous avec le ministère à ce jour.

En 2026, seuls 84 Syriens ont déposé une demande d'asile au Luxembourg, ce qui représente 14 % des demandes. Ils n'étaient que sept en juin. Le Luxembourg reçoit entre 2 000 et 2 600 demandes d'asile chaque année, depuis 2022. Pourtant, les délais de traitement sont très longs. Pour cette raison, depuis février 2025, la communauté syrienne s'est déjà mobilisée à six reprises au Luxembourg. Dont une fois devant la Cour de justice de l'Union européenne.

"Il ne s'agit pas simplement d'une attente, mais d'une punition systématique due à une bureaucratie paralysante", estime l'organisation SoriiaLina. La dernière manifestation en date menée, avant celle de ce mercredi, avait eu lieu en février 2026.

"Ma demande a été enregistrée le 27 mars 2023. Ça va bientôt faire trois ans que j'attends", avait témoigné à cette occasion l'un des manifestants, ingénieur électricien de 31 ans, au quotidien L'Essentiel. *"Tant que je n'ai pas obtenu le statut de réfugié, je ne peux pas faire reconnaître mon diplôme. Je travaille comme chauffeur et je dois m'en contenter (...) J'ai une fille de deux ans et deux mois que je n'ai encore jamais vue et je ne peux même pas aller voir mes sœurs en Allemagne ou en Belgique. Je suis dans une immense prison."*

En 2025, les autorités luxembourgeoises ont mis en moyenne plus de 13 mois pour délivrer ou refuser le statut de réfugié aux demandeurs d'asile. Ce temps d'attente augmente ces dernières années, a alerté en début d'année la presse luxembourgeoise. En 2021 et 2022, cette moyenne plafonnait à 10 mois.

Le gel temporaire des examens des demandes d'asile de Syriens constitue l'un des facteurs explicatifs de la situation actuelle. À la chute du gouvernement de Bachar al-Assad en décembre 2024, plusieurs États membres avaient suspendu ces examens, le temps de revoir leur procédure. À ce moment-là, 864 demandes d'asile émanant de réfugiés

syriens étaient en cours de traitement, selon l'Intérieur luxembourgeois. L'association luxembourgeoise Passerell avait alors dénoncé une suspension qui promettait de *"faire traîner les décisions d'asile indéfiniment"*.

De fait, leur reprise se fait u compte-goutte depuis l'été 2025. Début 2026, 550 Syriens attendaient encore une décision concernant leur demande d'asile. Le gouvernement promettait de finir le traitement de ces demandes retardées *"d'ici l'automne 2026"*.

Le ministre des Affaires Intérieures, a confirmé lors d'une question parlementaire que les Syriens, depuis ce dégel, ne bénéficient plus automatiquement du statut de réfugié : *"On ne peut plus affirmer qu'il existe en Syrie une situation sécuritaire qui se soit détériorée au point de justifier l'octroi d'un statut de protection internationale au seul motif que la personne est originaire de ce pays."*

"Depuis le changement de régime avec le départ de Bachar el-Assad, j'ai reçu une réponse négative concernant ma demande de protection internationale, mais je suis toujours là", a confié un employé en CDI, 28 ans, comme pizzaiolo et participant à la manifestation de mercredi, à L'Essentiel. "Tous les six mois, je dois arrêter de travailler pendant un mois, pour refaire une demande au service de l'immigration. Les demandes de quitter le territoire succèdent aux nouvelles autorisations de travail. Rien n'est clair et on attend toujours des réponses plus fermes. C'est pourquoi nous avons manifesté ce mercredi. On est bien intégrés et on a construit notre vie, ici : on demande juste un peu d'humanité".

EUROPE

MONTENEGRO

Le Monténégro aligne sa politique des visas sur celle de l'UE

Le Monténégro va pleinement aligner sa politique des visas sur celle de l'Union européenne, a annoncé le ministère des Affaires étrangères. Le décret publié le 23 juillet stipule que les ressortissants de Russie, de Biélorussie, de Turquie, de Chine et d'Arabie saoudite devront être munis d'un visa pour entrer et séjourner au Monténégro à partir du 1er novembre 2026. Cette mesure permettra de remplir l'un des derniers critères requis pour la clôture du chapitre 24 des négociations d'adhésion à l'UE — consacré à la justice, à la liberté et à la sécurité — ainsi que l'une des obligations clés du programme de réformes.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-albanie-l-ue-veut-ameliorer-la-prise-en-charge-des-mineurs-non-accompagnes-93796/>

ROYAUME-UNI

Un jeune Soudanais de 19 ans placé en détention pour "mise en danger d'autrui"

Un Soudanais de 19 ans accusé, accusé d'avoir piloté un *"mega boat"* le 23 juillet 2026 entre Berck-sur-Mer et les côtes britanniques, a été placé en détention provisoire et comparaitra devant la Cour de la Couronne de Canterbury le 24 août 2026. À bord de l'immense canot pneumatique se trouvaient 165 personnes.

Lors d'une première comparution le 27 juillet 2026 devant un tribunal de Margate, le jeune accusé - avec l'aide d'un interprète arabe - a nié avoir piloté le canot pneumatique. La procureure a déclaré au tribunal qu'il serait l'une des deux personnes pilotant le canot, contrôlant sa vitesse et sa trajectoire.

Le bateau était de mauvaise qualité, surchargé et "*semblait se dégonfler au moment de l'interception*" par les forces britanniques, a ajouté la procureur. Les photos du Border Security Command remorquant le "*mega boat*" dans le port de Douvres démontrent qu'il avait à peu près la même taille qu'un bus standard, soit 13 mètres de long.

La mise en danger en mer est une nouvelle infraction créée par le gouvernement pour cibler ceux qui auraient piloté de petites embarcations à travers la Manche. Elle a pour but de décourager les candidats à l'exil qui acceptent parfois de prendre les commandes d'un bateau sous la menace des passeurs ou bien en échange d'une réduction du prix de leur passage. En moins de deux mois, sept pilotes de petites embarcations ont été condamnés à un total de 14 ans de prison via cette nouvelle infraction, selon une communication du Home Office parue le 23 juillet.

Un Afghan de 21 ans condamné au Royaume-Uni pour avoir piloté un canot

Pour avoir piloté un canot dans la Manche, Basir Ramatullah, 21 ans, de nationalité afghane, a été condamné à deux ans de prison par la Cour d'assises de Canterbury jeudi 23 juillet 2026. Son tort : avoir piloté, sur une partie de la traversée, un petit bateau qui transportait 53 autres personnes depuis la côte française vers les eaux britanniques, le 2 mai 2026. Le bateau avait été intercepté par des navires du Border Security Command, "*gravement surchargé*", selon les autorités.

L'homme a été arrêté le lendemain, le 3 mai, par la police du Kent. Les agents l'auraient identifié grâce à des images enregistrées par drone durant la traversée. En communiquant sur la condamnation du jeune Afghan, le Home Office a en effet dévoilé des images prises par drone l'identifiant à bord. Les images montrent également que certains passagers ne portent pas de gilets de sauvetage.

Selon le procureur, les images le montrent prendre les commandes de l'embarcation pendant plus de deux heures. Son avocate a expliqué que fuyant le régime taliban en Afghanistan, il avait mis toutes ses économies dans cette traversée "*dans l'espoir d'une vie meilleure*". Elle a également soutenu que celui-ci n'avait pas choisi de piloter l'embarcation. Il aurait endossé ce rôle après qu'un trafiquant, qui barrait le bateau, a sauté par-dessus bord et que le compagnon de ce dernier a "*renoncé*" à le contrôler. "*Personne d'autre n'était disposé à prendre les commandes du bateau, c'est pourquoi il s'en est alors chargé.*"

Il a plaidé coupable. Il a été condamné sur la base d'une nouvelle infraction, pour mise en danger de passagers pendant une traversée, introduite en janvier 2026. Celle-ci fait partie d'une série de directives, en application de la loi sur la sécurité aux frontières, l'asile et l'immigration, présentée en janvier 2025 puis adoptée. Cette nouvelle infraction condamne le fait de mettre des vies en danger en facilitant la traversée de la Manche à bord de petites embarcations. Elle est passible d'une peine maximale de six ans d'emprisonnement.

Le porte-parole du service chargé de l'application de la législation sur

l'immigration, s'est félicité d'une infraction qui constitue désormais *"un outil important dans notre arsenal pour traduire en justice les responsables de ces petites embarcations de fortune"*. En moins de deux mois, sept pilotes de petites embarcations ont été condamnés à un total de 14 ans de prison via cette nouvelle infraction

Baisse significative des arrivées de migrants au Royaume-Uni par rapport à 2025

Aucun migrant n'a atteint les côtes depuis le 10 juillet 2026. En tout depuis le début de l'année, 12 641 personnes ont atteint la Grande-Bretagne, à bord de 195 "small boats". À la même période de 2025, 23 666 migrants avaient emprunté la route vers le Royaume-Uni à bord de 404 embarcations.

Selon des données du Home Office qui ont fuité dans la presse, plus de 400 000 migrants en situation irrégulière se trouveraient actuellement au Royaume-Uni. Une situation intolérable pour le gouvernement qui a fait de la lutte contre l'immigration illégale *"une mission morale"*. Parmi les mesures prévues, le nouveau dispositif, soumis aux conditions de ressources, obligera les réfugiés à payer un forfait pour rembourser leurs frais de subsistance pris en charge par l'État britannique quand ils étaient demandeurs d'asile. Le gouvernement veut également encadrer les recours à la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour pouvoir augmenter les expulsions.

Les arrivées reprennent à la faveur de conditions climatiques favorables,

Mercredi 22 juillet 2026, **172** personnes ont débarqué au Royaume-Uni à bord de trois embarcations.

Mais **240** migrants ont débarqué sur le sol britannique le 25 juillet 2026. La veille, ce sont 103 migrants qui ont été conduits au port de Douvres.

Le 23 juillet, les autorités britanniques ont aussi appréhendé un grand "small boat" qualifié de "méga boat", atteignant les 13 mètres de long et comptant à son bord un total de **165** migrants, un record pour un seul bateau.

AFRIQUE

APRES SON EXPULSION D'ALGERIE VERS ASSAMAKA, UN MIGRANT TOGOLAIS MEURT DES SUITES DE GRAVES BRULURES, AU NIGER

Un homme est décédé au mois de juillet peu de temps après son arrivée au Niger après son expulsion d'Algérie. Ce Togolais, gravement blessé - mais vivant quand il a été pris en charge par l'ONG Alarme Phone Sahara (APS) - est mort quelques jours après avoir été récupéré dans le désert. Il *"avait été expulsé le 12 juillet 2026, avec un total de 656 autres personnes, d'Algérie vers [...] Assamaka"*, première ville après la frontière algérienne, tout au sud du pays. Il avait été torturé. *"[...] Il avait subi de graves brûlures sur tout le corps, causées par des bidons chauffés et des gouttes de liquide brûlant tombées sur lui alors qu'il était détenu par les forces de sécurité algériennes"*.

L'expulsion vers le Niger - sans soins - a aggravé son état général.

Les migrants expulsés d'Algérie arrivent généralement au "point zéro", zone désertique délimitant la frontière entre l'Algérie et le Niger. Dans des conditions climatiques extrêmes, ils doivent parcourir à pied 15 km, sans eau ni nourriture, pour atteindre Assamaka. *"Tout ce que nous avons appris est qu'il a été victime de torture en Algérie avant d'être expulsé sur le territoire nigérien dans un état de santé très détérioré"*, a détaillé le coordinateur d'APS au Niger qui regrette de ne pas avoir eu davantage d'informations *"car le malade souffrait et balbutiait [quand il a été récupéré au 'point zéro']"*. Au vu de la gravité de ses blessures, les équipes médicales d'Assamaka ont décidé de l'envoyer vers un hôpital *"mieux équipé"*, mais la victime est morte pendant son transfert *"au niveau de la ville de Tchirozérine (72 km avant Agadez)"*. La victime *"a succombé à ses brûlures très avancées. [...] Son corps a été transporté jusqu'à Agadez pour une inhumation"*.

Les décès sont hélas fréquents dans la zone de "point zéro". Sept personnes sont mortes l'été dernier. Mais combien meurent sans laisser de traces ? Chaque année, de nombreux exilés disparaissent dans le Sahara. Ils peuvent se perdre, mourir de déshydratation, ou être victimes de groupes mafieux.

"Ces convois de déportation [par l'Algérie] ont déjà causé la mort de plusieurs personnes ces dernières années. Régulièrement, lors de ces convois, des personnes souffrant de fractures et d'autres blessures graves sont abandonnées dans le désert près de la frontière ; de nombreuses victimes affirment unanimement que ces blessures leur ont été infligées lors de mauvais traitements infligés par les forces de sécurité algériennes", peut-on encore lire dans le communiqué d'APS.

Selon Alarme Phone Sahara, les autorités algériennes ont expulsé 34 236 migrants vers les désert en 2025. Du jamais vu. En 2024, un record avait déjà été établi avec l'expulsion de 31 404 personnes dans les mêmes conditions.

Face à ces arrivées massives, le Niger avait annoncé en mai vouloir appuyer l'Organisation internationale de la migration (OIM) qui organise les rapatriements dans les pays d'origine. Quand ils arrivent à rejoindre Assamaka, où se trouve le centre de transit de l'OIM, les migrants ont en effet la possibilité de demander des *"retours volontaires"*. Mais ces rapatriements prennent du temps. De manière générale, l'OIM est tributaire des processus imposés par les États d'origine pour délivrer les laissez-passer.

Depuis des années, les associations dénoncent ces expulsions, opérées en dehors de tout cadre légal. *"Les forces de sécurité algériennes n'épargnent personne. Régulièrement, de nombreuses femmes et enfants, souvent même des bébés, se trouvent parmi les personnes expulsées"*, signale APS dans son rapport de décembre 2025, ajoutant que *"de nombreuses personnes arrivent avec des blessures et des traumatismes infligés par les forces de sécurité"*.

Des exilés ont été expulsés d'Algérie après avoir été arrêtés dans leur quotidien ou bien à la suite d'une tentative de traversée de la Méditerranée avortée. *"Au bout de cinq ou six heures [...], on nous a déposés dans le désert, il n'y avait rien autour. La police algérienne nous a crié : 'Voilà Assamaka !', en pointant le doigt vers l'horizon. 'L'OIM, c'est tout droit'. On s'est mis en marche, je ne sais plus pour combien de temps. Tout ce dont je me souviens, c'est que j'étais épuisé, complètement à bout de forces. J'ai quand même réussi à faire la dizaine de kilomètres qui nous séparaient d'Assamaka"*, racontait en fin 2024 un sénégalais de 25 ans.

Les États africains doivent refuser de se rendre complices de la politique américaine d'expulsions de force

Le 12 juin 2026, un groupe de 17 personnes – parmi lesquelles des Turcs, des Afghans et des Iraniens – a été expulsé de force des États-Unis et acheminé par avion à Bangui, en République centrafricaine (RCA), un pays avec lequel elles n'ont aucun lien et dont elles ne parlent pas la langue. Toutes ces personnes, à l'exception d'une, avaient obtenu aux États-Unis une protection empêchant leur renvoi dans leur pays d'origine. Or, c'est précisément le risque qu'elles couraient une fois arrivées à Bangui, en violation du principe de non-refoulement prévu par le droit international.

En un an, plus d'une centaine de personnes ont été embarquées dans des avions par des agents de l'ICE (Immigration and Customs Enforcement) et envoyées vers des pays tiers en Afrique. Cette politique inhumaine et illégale enfreint non seulement les garanties d'une procédure régulière auxquelles les individus ont droit avant leur expulsion, mais elle les expose également à des violations des droits humains dans le pays vers lequel ils sont transférés.

La République centrafricaine fait partie des 13 pays d'Afrique subsaharienne connus pour avoir signé un accord d'expulsion de force vers un pays tiers avec les États-Unis – rejoignant ainsi le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, la République Démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, l'Eswatini, le Ghana, le Libéria, le Rwanda, la Sierra Leone, le Soudan du Sud et l'Ouganda. Ces accords avec des pays tiers permettent au gouvernement américain d'expulser de force de son territoire les personnes qu'il souhaite voir partir – y compris celles dont la procédure d'immigration est en cours et qui bénéficient d'une protection juridique empêchant de les renvoyer dans leur pays car elles risquent d'y être torturées.

<https://www.amnesty.fr/communiques/tribune-les-etats-africains-doivent-refuser-de-se-rendre-complices-de-la-politique-americaine-dexpulsions-de-force/>

AFRIQUE DU SUD

Accusée de xénophobie, l'Afrique du Sud propose un dialogue continental sur les migrations

Malgré la mort de plusieurs ressortissants étrangers, l'Afrique du Sud s'est toujours refusée à parler de « xénophobie » et persiste à dire que les événements en cours appellent plutôt à une réflexion continentale sur la migration.

Pretoria souhaite donc que l'Union africaine encourage une conférence panafricaine sur le sujet pour « discuter des causes profondes du sentiment anti-migrants et développer une approche continentale collective », écrit le département des Relations internationales. Une proposition qui n'est pas très surprenante car cette nouvelle flambée xénophobe a déjà tendu les relations avec plusieurs pays, comme le Ghana ou le Nigeria. La nation arc-en-ciel ne veut donc pas que le continent débattenne seulement de la situation sud-africaine, ce qui reviendrait à prendre un pays pour cible, selon le ministre des Affaires étrangères sud-africain.

Cette proposition de grand dialogue continental sur la migration a donc aussi une dimension diplomatique : l'Afrique du Sud cherche à élargir le débat à l'ensemble du

continent pour éviter d'être le seul pays à être pointé du doigt.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260731-accus%C3%A9-de-x%C3%A9nophobie-l-afrique-du-sud-propose-un-dialogue-continental-sur-les-migrations>

Les manifestations anti-migrants provoquent des pénuries de main-d'œuvre dans les fermes

Selon les données de plusieurs pays africains, plus de 150 000 ressortissants auraient quitté l'Afrique du Sud face à la nouvelle vague de xénophobie qui touche le pays et qui a déjà fait au moins quatre morts, selon les autorités sud-africaines. Poumon économique du continent, la nation arc-en-ciel attire de nombreux étrangers en quête d'une vie meilleure, mais les manifestants leur attribuent tous les maux de la société, alors qu'ils ne représentent que 5 % de la population et que le chômage, lui, dépasse les 30 %. Dans certaines fermes, ces départs de masse créent des pénuries de main-d'œuvre.

Plusieurs agriculteurs sud-africains commencent à tirer la sonnette d'alarme, explique le président adjoint de l'Association des agriculteurs (Afasa) du KwaZulu-Natal, région la plus touchée par les manifestations anti-immigration.

« Nous n'avons pas encore de chiffres précis, car nous sommes encore en train de quantifier le phénomène. Mais il y a déjà des situations de pénurie de main-d'œuvre dans les exploitations de canne à sucre, par exemple, car ce sont des secteurs qui nécessitent une main-d'œuvre physique presque quotidiennement »

Cette situation alimente de nombreux débats brûlants. Certains accusent les agriculteurs d'engager des immigrés en situation irrégulière pour les payer moins cher. D'autres pointent du doigt les pressions économiques et les difficultés de régularisation. Elle illustre surtout des services d'immigration sud-africains particulièrement défaillants et gangrenés par la corruption.

« Nous allons tenter d'échanger avec le gouvernement pour qu'il renforce nos lois sur l'immigration, mais aussi pour qu'il s'efforce de régulariser la situation de ceux qui remplissent les conditions requises pour obtenir un statut légal. Pour mettre fin à ces longs délais d'attente pour ceux qui doivent régler leur situation administrative », explique encore le président adjoint de l'Afasa. Plusieurs syndicats de travailleurs sud-africains (Safatu ou encore Cosatu) ajoutent que *« les frustrations des communautés locales doivent être résolues en réparant l'économie »*, et non en désignant les migrants comme *« boucs émissaires pour des échecs dont ils ne sont pas responsables »*.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260723-afrique-du-sud-les-manifestations-anti-migrants-provoquent-des-p%C3%A9nuries-de-main-d-%C5%93uvre-dans-les-fermes>

CAMEROUN

La Centrafrique va relancer le retour volontaire des 283000 réfugiés restés au Cameroun

Du 12 au 14 juillet, Yaoundé a accueilli une réunion de la commission tripartite (Cameroun-RCA-HCR) pour relancer le processus de retour volontaire et sécurisé, initié en 2019. Lors des sept dernières années, 28 000 réfugiés sont rentrés en Centrafrique, selon le HCR. L'enjeu maintenant est de garantir les conditions, de part et d'autre de la frontière, pour de nouveaux départs.

Réorganiser des convois de rapatriements volontaires et sécurisés, dès les prochains mois. C'est le souhait exprimé par le ministre camerounais de l'Administration territoriale. « À date, il y a environ 30 000 qui ont exprimé la volonté de rentrer chez eux. Nous travaillons donc sur la base de ce chiffre de 30 000 dont la RCA a déjà identifié 27 000. Notre calendrier de travail prévoit qu'ils devront rentrer d'ici la fin de l'année 2026 ». Moins affirmative, la ministre centrafricaine de l'Action humanitaire de la Solidarité et de la Réconciliation nationale, appelle à la patience : « Parce que présentement nous traversons des turbulences. La République centrafricaine a été attaquée dans le nord, dans la Vakaga, par les groupes armés [les 3R]. Nous avons aussi l'épidémie de choléra qui sévit en République centrafricaine, donc nous ne sommes pas vraiment prêts pour accepter des convois de rapatriement de nos compatriotes. »

Pour Bangui, il faut encore du temps pour préparer les zones de retour et les communautés d'accueil. L'ONU appuiera les deux parties, assure la représentante par intérim du bureau du HCR au Cameroun : « L'essentiel c'est qu'une étape très importante vient d'être franchie, c'est le renouvellement de l'engagement des parties pour une reprise durable et dans le respect des normes dans les meilleurs délais possibles. Par conséquent, notre rôle sera vraiment un rôle de suivi, un rôle d'appui aussi bien technique qu'opérationnel. »

« Dans les meilleurs délais possibles, suivant un calendrier arrêté d'un commun accord », c'est la formule du communiqué final paraphé par les trois parties.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260725-la-centrafrique-va-relancer-le-retour-volontaire-des-283000-r%C3%A9fugi%C3%A9s-rest%C3%A9s-au-cameroun>

MAROC

L'afflux de migrants à Ceuta : avis de l'Association marocaine des droits humains

Des migrants sont encore présents à la frontière et retournent vers Fnideq, et d'autres se trouvent toujours à l'intérieur de Ceuta. Selon nos estimations, environ 3 000 personnes y sont encore. Elles refusent de revenir au Maroc et restent cachées, notamment dans les collines. Mais, dans l'ensemble, la situation revient progressivement à la normale. La frontière a d'ailleurs été rouverte.

Nous sommes présents sur le terrain et en contact avec la morgue de Tétouan pour la partie marocaine. Nous échangeons également avec des associations, des journalistes et d'autres acteurs présents à l'intérieur de Ceuta. En compilant les données obtenues côté Ceuta et côté Maroc, nous arrivons à ce nombre de 130 décès.

Lors de la journée la plus intense [jeudi 30 juillet], nous avons constaté des violences des deux côtés de la frontière. Nous avons recueilli les témoignages de personnes revenues de Ceuta avec des blessures et des traces de coups. Elles affirment avoir été violentées par les militaires espagnols. Nous avons également vu des cas de mauvais traitements commis par les forces marocaines à la frontière. Nous avons aussi constaté qu'un nombre important de mineurs ont été expulsés de Ceuta. Les opérations de renvoi ont concerné tout le monde, y compris des mineurs. Cela est illégal mais nous avons vu des militaires raccompagner des mineurs jusqu'à la frontière.

Aujourd'hui encore, des familles à la frontière attendent toujours des nouvelles de leurs proches. Nous n'avons pas reçu la liste des personnes décédées du côté espagnol donc beaucoup de familles ignorent si leur proche est mort, toujours présent à

Ceuta ou dans une autre situation. À ce jour, 30 familles ont signalé à l'AMDH la disparition d'un proche.

Il est encore trop tôt pour livrer une analyse bien définie de ce qu'il s'est passé. Nous, à l'AMDH, nous sommes en phase de récolte d'informations et d'apport d'aides aux familles. Mais ce qui est sûr, c'est qu'aux racines de ce problème, il y a un contexte socio-économique défavorable, surtout pour les jeunes. Beaucoup vivent dans des conditions extrêmement difficiles. C'est ça qui les rend prêt à franchir la frontière à n'importe quelle occasion et qui les pousse à tenter leur chance dès qu'une opportunité se présente.

On a d'ailleurs rencontré de nombreux jeunes rentrant au Maroc qui nous ont dit qu'ils allaient réessayer, encore et encore. Par exemple, récemment, de nombreux jeunes de la Gen Z ont manifesté pour un changement démocratique. Ils ont été réprimés et arrêtés. Certains sont aujourd'hui prisonniers politiques. Tous ces facteurs font que pour beaucoup de jeunes au Maroc, l'émigration est devenue la seule perspective d'avenir.

La situation est globale dans tout le pays, autant dans les villes que dans les zones rurales. Le chômage continue d'augmenter, tout comme la pauvreté. Le système éducatif est en difficulté, le coût de la vie ne cesse de grimper et la population, en particulier les jeunes, est plongée dans un profond désarroi.

Les politiques publiques n'ont pas été assez efficaces, voire parfois inefficaces, par rapport aux fléaux sociaux comme le manque de travail des jeunes par exemple. Même pour ceux qui travaillent, le salaire minimum est faible et c'est assez dur pour ces travailleurs de vivre normalement. Il n'y a pas de politique sociale claire pour répondre aux problèmes sociaux et à cette situation de désarroi. Même si les déclarations appellent un tout petit peu à essayer d'établir une égalité sociale, c'est très faible par rapport à ce que demande la réalité des jeunes marocains.

Chaque été, des milliers de personnes se rendent dans cette région. Donc cette forte affluence a probablement amplifié le phénomène. Lorsque la rumeur d'une ouverture de la frontière s'est propagée, elle a donc trouvé un écho beaucoup plus important. Nous avons vu des pères, des mères, des familles avec leurs enfants dans les personnes qui sont allés à Ceuta. Beaucoup n'avaient absolument pas prévu de traverser la frontière. Ils ont voulu saisir une opportunité.

De manière générale, les images de personnes qui réussissent leur traversée deviennent toujours vite virales sur les réseaux sociaux. Quelques jours avant la journée d'arrivées massives du 30 juillet par exemple, les images d'une fille arrivée à Ceuta faisant un signe de victoire sont carrément devenues une trend. Ainsi, avant même que la rumeur ne circule, les arrivées à Ceuta étaient déjà nombreuses et les contenus diffusés sur les réseaux sociaux étaient viraux. Cela explique aussi pourquoi des personnes sont venues de régions très éloignées le jour de la vague principale. La viralité de ces contenus montre à quel point l'absence de perspectives d'avenir touche aujourd'hui toute une génération.

Tous ces contenus sur les réseaux sociaux rencontrent aussi un effet de masse car ils entretiennent le récit d'une Europe perçue comme un Eldorado. Imaginez l'impact que cela peut avoir sur une jeunesse sans perspectives lorsqu'elle voit un homme revenir d'Europe avec une voiture ou de l'argent ou quand elle voit sur les réseaux sociaux un habitant du quartier parti en Europe réussir.

Et ce phénomène ne touche pas uniquement les jeunes peu qualifiés ou issus des zones rurales. Même les jeunes diplômés ne s'en sortent pas. Il y avait énormément de diplômés dans les jeunes partis pour Ceuta, car eux non plus ne trouvent pas de travail.

La stabilité sociale au Maroc n'existe pas. Le malaise est général et touche toute une génération. C'est ce désarroi qui est aux racines de ce que nous avons vu à Ceuta ces derniers jours.

NIGERIA

Nigériens et Sud-Africains sur les violences xénophobes en Afrique du Sud

Un ressortissant nigérian a été tué au Cap, au cours d'une opération de police dans des « *circonstances douteuses* », selon le consulat nigérian à Johannesburg. Lundi 27 juillet 2026, une délégation sud-africaine a été envoyée à Abuja (capitale du Nigéria) pour rencontrer le président du Nigéria. Cette rencontre entre la délégation menée par le ministre sud-africain des Relations extérieures. « *Les discussions ont été franches, constructives et tournées vers l'avenir, axées sur le rétablissement de la bonne volonté mutuelle* », a assuré le gouvernement sud-africain, après la rencontre. Les relations entre les deux géants africains se sont à nouveau tendues la semaine précédente, après le décès d'un Nigérian, au cours d'une opération de police à son domicile du Cap.

Le gouvernement nigérian reproche à Pretoria sa passivité face aux attaques visant les migrants africains. Il s'interroge même sur une « *responsabilité* » ou une « *complicité* » de l'État dans cette situation et demande des actions concrètes face aux attaques afrophobes. Tout en condamnant les actions violentes de certains activistes, l'Afrique du Sud continuera de « *lutter fermement contre la migration irrégulière et les immigrants sans papiers, y compris les actes de criminalité* ».

Lundi 27 juillet 2026, en Afrique du Sud, face au Parlement panafricain de l'Union africaine, le président a appelé les pays du continent « *à collaborer pour relever le défi de la migration* ». *Tout au long de l'histoire, sur tous les continents, les populations se sont déplacées à la recherche d'opportunités ou de sécurité, et elles continueront à le faire. Nous ne devons pas confondre les migrants en situation régulière, les réfugiés et les demandeurs d'asile, avec les personnes qui entrent ou restent dans un pays en violation des lois sur l'immigration. Il ne faut pas non plus faire des migrants ou des personnes venues de l'étranger les boucs émissaires du chômage, de la criminalité ou des défaillances dans la prestation des services publics. Notre mission consiste à veiller à ce que les migrations soient gérées de manière à respecter les droits et la dignité de tous. Et c'est là que nous affirmons également la nécessité de travailler ensemble. Nous appelons donc les différents pays de notre continent à collaborer avec nous pour relever ce défi. Car l'Afrique du Sud ne peut pas résoudre ce problème à elle seule.*

Depuis des mois, l'Afrique du Sud est le théâtre de manifestations parfois violentes contre les migrants africains accusés d'être responsables du chômage, de la criminalité et d'être un fardeau pour les services publics.

Plus de 160 000 étrangers ont quitté l'Afrique du Sud depuis fin mai, à la suite des manifestations contre les sans-papiers. Le Nigeria a mis en place un plan visant à rapatrier quelque 1 500 de ses citoyens.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260728-discussions-franches-%C3%A0-abuja-entre-nig%C3%A9riens-et-sud-africains-sur-les-violences-x%C3%A9nophobes-en-afrique-du-sud>

AMERIQUE

USA

Expulsion encore des dizaines de personnes vers l'Afrique

Les États-Unis ont expulsé des dizaines de personnes vers quatre pays africains jeudi 30 et vendredi 31 juillet 2026, dans le cadre du programme d'expulsion du président américain. Alors que ces personnes ne sont pas censées être renvoyées vers leur pays d'origine. Le gouvernement sierra-léonais est le premier à avoir communiqué. 10 personnes originaires du Ghana, du Liberia, du Bénin, du Nigeria et du Togo ont été prises en charge, portant à 32 le nombre de personnes envoyées par Washington vers Freetown ces derniers mois.

Des expulsions qui ont valu une plainte de plusieurs ONG auprès de la Commission africaine en juin 2026, concernant le transfert de 14 personnes en Guinée équatoriale. Pour le directeur exécutif de l'Institute for Human Rights and Development in Africa (IHRDA) : *« Cette situation est écœurante car malgré l'accord entre ces pays africains et les États-Unis, ces personnes, qui pourraient être persécutées à leur retour dans leur pays d'origine, n'auront pas le statut de réfugiés. Aucune précaution n'est prise pour assurer un suivi à ces personnes expulsées qui deviennent superflues »*.

En Guinée équatoriale, certaines personnes sont encore bloquées dans leur hôtel et ne peuvent circuler. Une *« situation ubuesque »* pour lui qui parle ici de détention arbitraire et d'absence de traitement digne pour *« des personnes qui n'ont commis aucun crime »*. L'IHRDA va se réunir avec d'autres organisations pour réfléchir à une nouvelle saisine de la Commission africaine.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260802-les-%C3%A9tats-unis-expulsent-encore-des-dizaines-de-personnes-vers-l-afrique>

Pour contraindre les immigrés à "s'auto-expulser", Trump mise sur les amendes

Le Département de la Sécurité intérieure (DHS), informe les personnes ayant refusé de quitter le pays *"volontairement"*, depuis 2013, après un ordre d'expulsion. Pour chaque jour passé aux États-Unis, le gouvernement lui réclame plusieurs centaines de dollars par jour. Telle est la nouvelle stratégie déployée par l'administration de Donald Trump dans le cadre de sa politique de répression de l'immigration est d'utiliser la dette pour pousser les personnes en situation irrégulière à quitter les États-Unis d'elles-mêmes.

Ce mécanisme repose sur une disposition de la loi américaine sur l'immigration adoptée en 1996, qui n'avait été utilisée par aucun autre président. Lors du premier mandat de Donald Trump, entre 2017 et 2021, son administration avait déjà tenté de la mettre en œuvre, mais elle n'avait jamais pris une telle ampleur : avant que l'administration Biden ne l'abandonne en 2021, seuls 26 dossiers d'amende étaient en cours. Mais dès son retour à la Maison Blanche, l'administration Trump a relancé le dispositif, avec des sanctions pouvant atteindre 998 dollars par jour. Le montant étant plafonné à cinq ans de pénalités, de nombreuses personnes, à l'instar de Vivi Vasquez, ont reçu une facture de 1 820 352 dollars. "L'administration Trump entend utiliser tous les pouvoirs que lui confère la loi même dans des cas où ceux-ci n'ont jamais été utilisés par le passé".

Environ 1,4 million de personnes sont susceptibles d'être concernées. Une

stratégie qui ne s'arrête pas à l'envoi de lettres d'amende, mais peut aller jusqu'aux poursuites judiciaires, aux saisies de salaires et aux retenues sur les remboursements d'impôts. Plus de 103 000 amendes ont été envoyées entre le 20 janvier 2025 et la mi-juillet 2026, pour un montant total dépassant 84 milliards de dollars. Au 16 juillet 2026, le gouvernement n'aurait recouvré que 1,2 million de dollars. Le DHS affirme que les sanctions permettent de lutter contre les violations du droit de l'immigration. Le dispositif serait également moins coûteux que les procédures traditionnelles d'expulsion.

Une Mexicaine, mère de trois enfants, installée depuis 17 ans aux États-Unis a découvert, dans sa boîte aux lettres, recevoir des nouvelles de sa demande de visa humanitaire, mais qu'elle devait plus de 1,8 million de dollars d'amendes cumulées. Cette première lettre lui accordait 15 jours pour contester la sanction. Une semaine avant l'expiration du délai, son avocat a fait appel. Puis, alors qu'elle attendait une réponse, une seconde lettre est arrivée. Le gouvernement y menaçait de confier sa dette à une société privée de recouvrement, d'engager des poursuites fédérales, de signaler la dette aux agences d'évaluation du crédit et d'en tenir compte dans ses futures démarches d'immigration. Son avocat, affirme que son cas n'est pas isolé. *"Ce sont des gens qui possèdent des maisons, des voitures, des entreprises à leur nom". "Le gouvernement affirme que tous leurs biens risquent d'être confisqués."*

À Los Angeles, le cabinet d'une avocate représente environ 70 personnes ayant reçu de telles amendes. Aucune, selon elle, n'a payé : *"Elles n'ont pas les moyens de s'acquitter d'une telle somme"*, explique-t-elle. Elle confirme que l'administration Trump *"cherche à mettre la pression sur les migrants par différents moyens."* Plusieurs procédures judiciaires ont été engagées pour contester les amendes. Les avocats tentent notamment de démontrer que leurs clients n'ont pas ignoré volontairement un ordre d'expulsion, qu'ils ignoraient que les pénalités pouvaient s'accumuler pendant des années ou qu'ils étaient confrontés à des circonstances exceptionnelles les empêchant de rentrer dans leur pays. Mais obtenir l'annulation d'une amende semble difficile : les recours sont souvent rejetés. Cette politique relève d'une *"campagne visant à faire peur"*. Elle cherche, à *"créer un environnement où la vie est si difficile pour ceux qui n'ont pas de statut légal qu'ils finiront par accepter de s'auto-expulser"*.

Pour mettre cette politique en œuvre, des agences privées peuvent être chargées de récupérer les sommes dues. Au moins quatre entreprises privées ayant obtenu des contrats de recouvrement avec le gouvernement ont été identifiées. L'ICE peut également s'appuyer sur un programme du Trésor américain permettant de retenir certains remboursements d'impôts dus à des personnes redevables envers l'État. *"Le gouvernement peut tenter de prélever une partie du salaire, hypothéquer une maison ou encore saisir des comptes bancaires"*. Ces mesures font partie d'une stratégie plus large visant à *"exercer des pressions sur les immigrés par divers moyens"*.

La pression peut donc s'étendre au patrimoine familial et toucher des personnes qui ne sont pas directement visées. Selon deux avocats spécialisés dans la planification successorale, certaines personnes concernées, inquiètes de voir leurs économies menacées, ont déjà retiré leur nom de titres de propriété ou transféré des actifs dans des trusts.

La saisie d'un bien ou d'un compte commun peut aussi affecter les membres d'une famille qui disposent, eux, d'un statut légal. Près de 10 millions de personnes sans statut légal ou bénéficiant de protections temporaires vivent avec des citoyens américains ou des résidents permanents dans des foyers dits *"à statut mixte"*.

Ainsi, une Togolaise, qui vit depuis 2011 dans le Bronx, est mariée à un

militaire américain. Après le rejet de sa demande d'asile et l'ordre d'expulsion prononcé par un juge de l'immigration, son mari a engagé une procédure pour lui permettre d'obtenir une carte verte. Malgré ces démarches, le ministère américain de la Justice l'a poursuivie cette année pour recouvrer une dette de plus de 1,3 million de dollars. Selon une procédure déposée en mai devant un tribunal fédéral de New York, le gouvernement a également saisi l'intégralité du dernier remboursement d'impôt du couple, soit 10 662 dollars. Elle a perdu son autorisation de travail. Son avocat tente désormais de récupérer les fonds saisis.

L'administration Trump ne cache pas son objectif : convaincre les personnes visées de partir volontairement via l'application CBP Home pour organiser leur départ. Dès le 31 mars 2025, le DHS publiait sur les réseaux sociaux un message cinglant : *"L'application CBP Home donne aux migrants l'option de PARTIR MAINTENANT et de s'auto-expulser. S'ils ne le font pas, nous les trouverons, nous les expulserons, et ils ne reviendront jamais."*

Le gouvernement promet d'annuler les amendes des personnes qui choisiraient l'auto-expulsion via l'application, de prendre en charge le billet d'avion et de verser une prime de départ, fixée à 2 600 dollars.

Dans une vidéo promotionnelle générée par IA et publiée en janvier par la DHS, des images de paysages et d'avions sont accompagnées d'un texte provocateur. *"Le mal du pays ?"*, demande la vidéo, avant de présenter le *"vol gratuit"* - direction l'Afghanistan, le Kenya ou encore la Colombie - et la prime financière comme une aubaine. Il y est mentionné *"offer valid only for illegal aliens"* (une *"offre réservée aux clandestins"*), reprenant ainsi tous les codes d'une publicité touristique au ton moqueur.

Cette semaine encore, le compte officiel du DHS a repris une publication évoquant les 94 milliards de dollars d'amendes: *"Notre message est clair : PARTEZ MAINTENANT OU FAITES FACE AUX CONSÉQUENCES."*

"Sous cette administration, l'imprévisibilité est totale et cela prouve que l'objectif n'est pas de régler la situation, mais de harceler et traquer les immigrés pour les pousser à l'auto-expulsion", s'insurge le porte-parole de l'organisation CHIRLA (Coalition for the Human Rights of Immigrants of Los Angeles). *"Ce n'est pas juste, car les nôtres travaillent dur et ne pourront jamais payer ces amendes."*

<https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20260723-aux-%C3%A9tats-unis-des-immigr%C3%A9s-bombard%C3%A9s-d-amendes-pour-les-pousser-%C3%A0-l-auto-expulsion>

INTERNATIONAL

Réfugié devenu star du basket, il rejoint le HCR

Ancien réfugié Sud-Soudanais devenu joueur professionnel de basketball, il a été nommé Ambassadeur de bonne volonté du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), une première pour un basketteur. Cette nomination intervient alors que la communauté internationale célèbre le 75^e anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

Né à Khartoum, au Soudan, de parents ayant fui la guerre civile dans le sud du

pays, il a lui-même connu l'exil dès son plus jeune âge. Après un passage en Égypte, sa famille a été réinstallée aux États-Unis alors qu'il n'avait que deux ans.

Aujourd'hui âgé de 29 ans, son parcours l'a conduit des camps de réfugiés aux parquets de la NBA (National Basketball Association), où il a notamment porté les couleurs des Los Angeles Lakers et des Portland Trail Blazers. En 2024, il a également représenté le Soudan du Sud (devenu indépendant en 2011) lors des Jeux olympiques de Paris, une première historique pour son pays.

En acceptant ses nouvelles fonctions, le sportif a rappelé combien la protection offerte à sa famille avait changé le cours de sa vie. « *Ma famille a été contrainte de fuir la guerre et les conflits. Nos vies ont changé parce que nous avons trouvé la sécurité. J'ai pu aller à l'école, faire du sport et rêver à mon avenir* », a-t-il déclaré. « Personne ne choisit de devenir réfugié. Devenir réfugié ne devrait être qu'un chapitre de la vie, jamais la fin de votre histoire ».

Il collabore avec le HCR depuis 2022. Cette année-là, il était retourné pour la première fois au Soudan du Sud afin de constater la situation humanitaire et de sensibiliser l'opinion au sort des personnes déplacées. Depuis, il utilise sa notoriété et son expérience personnelle pour défendre les droits des réfugiés et promouvoir l'inclusion des jeunes grâce au sport. À l'occasion de sa nomination, il s'est rendu à Maban, dans le nord-est du Soudan du Sud, où vivent plus de 220.000 réfugiés ayant fui la guerre au Soudan voisin. Sur place, il a rencontré des familles déplacées, inauguré un terrain de basketball dans le camp de réfugiés de Doro et animé un stage sportif réunissant des jeunes réfugiés et membres de la communauté d'accueil.

Lors de cette visite, le joueur a recueilli les témoignages de femmes ayant fui les bombardements au Soudan. « *Une mère m'a confié que tout ce qu'elle souhaitait désormais était de pouvoir dormir en paix, sans peur et sans entendre le bruit des drones. À ses côtés, sa fille de huit ans rêvait toujours de devenir médecin* », a-t-il raconté.

Pour le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, cette histoire illustre l'importance de protéger les personnes contraintes de fuir leur foyer. « *Son parcours est un puissant rappel de ce que peuvent accomplir les réfugiés lorsqu'ils trouvent un lieu sûr et la possibilité de reconstruire leur vie* », a-t-il souligné, saluant un homme qui « incarne la résilience et le potentiel » de millions de personnes déplacées à travers le monde.

https://news.un.org/fr/story/2026/07/1159227?utm_source=UN+News+-

[+French&utm_campaign=c4fb013059-](#)

[EMAIL_CAMPAIGN_2026_07_28_12_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-c4fb013059-107916625](#)

REFUGIES : 75 ANS APRES, LA CONVENTION TIENT BON FACE AUX VENTS DU REPLI

Dans un monde où certaines frontières tentent de se fermer et où les discours contre l'asile gagnent du terrain, la Convention relative au statut des réfugiés fête ses 75 ans sans avoir perdu sa raison d'être. Pour l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ce texte né des ruines de la Seconde Guerre mondiale reste une ligne de défense essentielle pour des millions de personnes contraintes de fuir la guerre, les persécutions ou la violence. Alors que la Convention fête son 75e anniversaire, la pression sur les systèmes

d'asile n'a jamais été aussi forte. En 2025, plus de 130 conflits armés étaient recensés dans le monde par le Comité international de la Croix-Rouge, tandis que 41,6 millions de réfugiés demeuraient déracinés.

La Directrice de la protection internationale au HCR note que même dans un contexte de débat de plus en plus polarisé, le soutien de l'opinion publique en faveur de l'asile reste fort. Selon une enquête Ipsos menée dans 29 pays, environ deux tiers des personnes interrogées considèrent que celles qui fuient la guerre ou les persécutions doivent pouvoir demander refuge.

La réalité demeure cependant contrastée. Près de 70 % des réfugiés sont accueillis par des pays à faibles ou moyens revenus, souvent confrontés à leurs propres difficultés économiques et sociales. Et sept réfugiés sur dix vivent en exil depuis au moins cinq ans.

Mais derrière ces chiffres se dessine un autre constat : la crise de l'accueil ne remet pas seulement en cause les capacités des États, elle alimente aussi un débat sur la pertinence même du cadre juridique international établi il y a 75 ans.

Pour le HCR, les tensions actuelles ne rendent pas la Convention obsolète, elles confirment au contraire sa nécessité. « *Certains affirment que la Convention n'est plus adaptée au monde globalisé d'aujourd'hui, caractérisé par des flux migratoires mixtes et des systèmes d'asile surchargés. Nous ne partageons pas cet avis* », a déclaré Directrice de la protection internationale.

Une façon de rappeler que le texte demeure le cadre commun permettant aux États d'identifier les personnes ayant besoin d'une protection internationale, tout en garantissant le principe de non-refoulement vers des pays où elles risqueraient persécutions, torture ou graves violations des droits humains. Des procédures d'asile équitables et efficaces restent indispensables pour protéger les réfugiés, soutenir les sociétés d'accueil et préserver la confiance dans le système.

Au-delà de son rôle juridique, le HCR rappelle que la Convention demeure donc un outil opérationnel pour répondre aux tensions actuelles autour de l'asile, en conciliant le contrôle des frontières et l'obligation de protection.

A cet égard, l'agence onusienne entend renforcer son action aux côtés des États et de ses partenaires afin d'améliorer les capacités d'accueil et de garantir des décisions d'asile plus rapides et plus fiables. Un système crédible suppose aussi que les personnes ne relevant pas de la protection internationale puissent être renvoyées dans des conditions sûres et dignes. Mais la gestion des frontières ne peut se faire au détriment du droit d'asile : les refoulements et les refus d'accès compromettent les garanties prévues par la Convention.

Par ailleurs, cette mission est aujourd'hui fragilisée par une crise de financement, le HCR n'ayant reçu que 31 % des fonds nécessaires à la fin juin.

Au cours des sept décennies et demie qui se sont écoulées depuis, la Convention a constitué une bouée de sauvetage pour les personnes fuyant les conflits et les persécutions, qu'il s'agisse de l'Europe d'après-guerre, des guerres de libération nationale à travers l'Afrique, des guerres d'Indochine et des dictatures militaires en Amérique latine, ou encore des crises plus récentes en Afghanistan, en Syrie, en Ukraine et au Soudan.

Mais son influence ne se mesure pas seulement au nombre d'États qui l'ont adoptée. Depuis sa création, elle a aussi évolué pour répondre aux nouvelles formes de

persécution et aux crises contemporaines.

Ratifiée par 149 États, la Convention et son Protocole de 1967 restent le socle juridique de la protection des réfugiés. Leur principe clé, le non-refoulement, interdit de renvoyer une personne vers un pays où elle serait exposée à des persécutions ou à de graves atteintes aux droits humains. Au fil du temps, ce cadre a su intégrer de nouveaux enjeux, du genre aux déplacements liés aux crises climatiques.

Pour le HCR, ses 75 ans appellent à renouveler l'engagement en faveur de l'asile et de la solidarité internationale. Il s'agit de « *protéger ceux qui sont contraints de fuir et à maintenir l'asile à la disposition de ceux qui en ont besoin* ».

https://news.un.org/fr/story/2026/07/1159208?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=57a19d48de-EMAIL_CAMPAIGN_2026_07_25_12_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-57a19d48de-10791662